

Masse justifie le rôle international du Québec

par Marcel ADAM
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — S'exprimant devant les membres de la presse diplomatique à Paris, le ministre des Affaires intergouvernementales a justifié les manifestations de la présence québécoise sur le plan international et lance quel-

ques flèches vers le gouvernement d'Ottawa.

Parlant en s'aidant d'un drapeau, à l'issue d'un déjeuner à l'hôtel George V, M. Marcel Masse a dit que le début de la Confédération, le Québec a commencé à marquer sa place sur le plan international en envoyant un délégué à Paris, Hector Fat

il a rappelé, un peu ironiquement, que le gouvernement central a même encouragé ce geste en utilisant les services de ce délégué.

M. Masse, après avoir dit que la volonté du Québec de participer à la vie internationale est une nécessité des temps modernes, a soutenu que "toutes les compétences ont été attribuées

au Québec par la constitution canadienne ou par l'interprétation qui en a été donnée par les tribunaux". Et de souligner que plus encore que tous les autres États qui le font de plus en plus, le Québec a besoin d'échanges, de contacts avec l'extérieur.

Il cite à l'appui de ses propos, ceux que tenait le premier ministre Tru-

deau il y a une dizaine d'années: "Ouvrons les fenêtres, ce peuple meurt d'asphyxie."

Il a de plus rappelé à son auditoire qu'au Canada "il n'y a aucune disposition constitutionnelle, ni aucune autorité judiciaire qui puisse affirmer l'exclusivité du pouvoir fédéral en matière de traité".

Pour M. Masse, si le Québec a choisi d'exercer ces pouvoirs, "c'est qu'il a compris, un peu tard certes, qu'il ne pouvait remettre son destin au gouvernement central du Canada, dont les préoccupations et les aspirations sont souvent différentes des siennes et dont les décisions antérieures n'ont pas

Voir MASSE en page 6



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Déjà des inondations

La crue soudaine de la rivière des Prairies a provoqué l'inondation de plusieurs maisons de Laval, Montréal et Montréal-Nord en plus de causer la fermeture de l'une des sections du nouveau pont Papineau-Leblanc. Un amoncellement de neige qui occupe le tiers de la rivière, à la hauteur de Montréal-Nord, serait la cause de ces inondations.

Voir photo et informations page 38

Le Canada attend la permission du Nigéria pour envoyer des secours

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Une première journée s'est écoulée depuis la fin des hostilités au Nigéria sans que le gouvernement canadien ne puisse mettre au point, en collaboration avec les autres gouvernements intéressés, un plan de secours, comprenant l'acheminement de vivres, de médicaments et d'observateurs impartiaux.

Aux Communes, dans le cadre d'un débat d'urgence suscité par les partis d'opposition, M. Mitchell Sharp, le secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, a réitéré la volonté du Canada de

participer à une opération de secours, quel que soit les moyens pratiques, mais à la condition expresse que le gouvernement fédéral du Nigéria ait indiqué son accord, ce qui n'était pas encore le cas tard hier soir.

Le débat d'urgence a pris fin par l'adoption d'une motion, dont la substance avait été rejetée plus tôt par le parti ministériel. Le chef de l'opposition officielle, M. Robert Stanfield, a finalement pu faire appuyer par les députés sa proposition, demandant que les projets d'assistance du gouvernement à l'égard des victimes de la guerre nigéro-biafraise soient pris en considération par le comité permanent

de la défense et des affaires extérieures et qu'un rapport soit retourné le plus rapidement possible à la Chambre sur la proposition de mesures suggérées.

La position canadienne

Avouant d'abord que comme tout le monde, le Canada connaît un profond sentiment de soulagement en constatant la fin de ce conflit, M. Sharp a soutenu que le problème immédiat est de distribuer de la nourriture dans les régions où c'est nécessaire.

Il a précisé que l'on doit compter pour cela d'abord et avant tout sur la Croix-Rouge nigérienne et la Commission nigérienne de réhabilitation. Selon M. Sharp, il y aurait au Nigéria même et dans les pays avoisinants des stocks suffisants d'aliments et de médicaments pour les prochaines semaines, sinon les prochains mois.

Le ministre a mentionné que l'Agence Canair ne peut pas opérer pour l'instant et qu'il y a lieu de douter qu'elle le puisse plus tard, étant donné le rôle de complexité que lui a imputé le gouvernement du Nigéria pendant les hostilités.

Toutefois, au moindre signe de Lagos, le gouvernement canadien est prêt à faire décoller trois hélicoptères pour sans délai déposer des vivres en plein cœur du Biafra ou même d'en parachuter si l'état des pistes ne permet pas d'atterrissage. D'autres appareils pourraient être mis en service, si nécessaire.

Néanmoins, c'est à moyen terme que

Voir CANADA en page 6

Ottawa ferait "une percée" dans la lutte à l'inflation

TORONTO (PC) — Les producteurs de cuivre accepteraient de suspendre temporairement la récente augmentation de 16 cents la livre et les banques à charte seraient d'accord pour mettre un terme à la croissance du taux d'intérêt sur les prêts au consommateur.

La nouvelle serait annoncée incessamment par le ministre des finances, M. E. J. Benson. Celui-ci a confirmé qu'une déclaration allait être faite, mais il n'a pas voulu entrer dans les détails. C'est ce qu'affirme le Globe and Mail, journal de Toronto, dans une dépêche en provenance d'Ottawa.

La déclaration officielle serait faite aujourd'hui, ou mercredi, en Chambre. La dépêche signale que "cela représente une percée dans l'offensive d'Ottawa pour mettre fin à l'augmentation des prix et contrôler l'inflation".

(Ce matin, M. A. T. Lambert, président de la Banque Toronto Dominion a annoncé que sa banque avait pris la

décision de retarder la date d'une augmentation du taux d'intérêt des prêts au consommateur jusqu'à la fin de février. L'augmentation, qui prendra effet en mars, fera passer le taux d'intérêt de 11,8% à 12,8%.)

D'autres mesures de freinage de l'augmentation des prix ou des amendements concernant le crédit à la consommation pourraient être annoncés.

Un autre membre du cabinet a décrit comme "très délicat" le choix du moment de la publication de la nouvelle. Il coïncide avec l'atmosphère de "maintenant ou jamais" qui entoure les travaux de la commission des prix

Voir OTTAWA en page 6

Sommaire

Annonces classées / 39 à 42, 52 à 57
Arts et Spectacles / 14 et 15
Bandes dessinées / 16
Cinéma / 15
Courrier "Que faire" / 26
Décès, naissances, etc. / 58
Editorial / 4
Êtes-vous observateur ? / 41
Finance / 8 à 11
Horoscope / 26
Informations étrangères / 51
Informations nationales / 2 et 13
La bonne table / 21 et 22
L'auto / 36 et 37
Loisirs et récréation / 16
Mots croisés / 53
"Mot-mystère" / 16
Sports / 31 à 35 et 37
Télévision / 29
Tribunaux / 7
Vie féminine / 24 à 28
Vie mondaine / 25
Votre médecin / 26

Météo : ensoleillé
Min. -10°, Max. 15° • Détails à la page 6

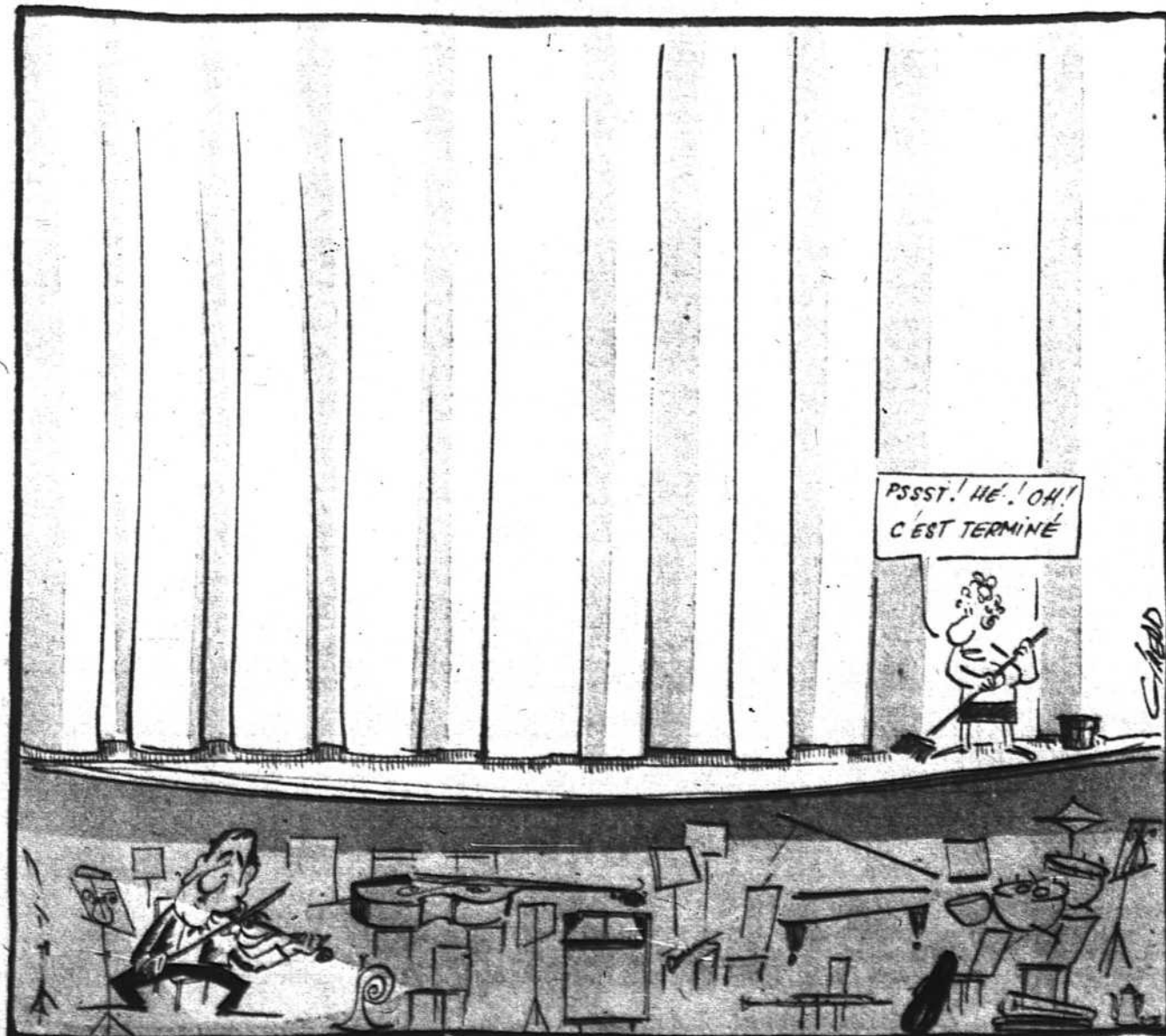


• La police expulse les étudiants de Loyola

— page 3

• Israël frappe à 10 milles du Caire

— page 51



La plus grande quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 13 janvier 1970, 86e année, no 11, 60 pages, 6 cahiers

★★★ 10¢

Problème majeur au Biafra: nourrir la population

d'après UPI, AP, AFP

La fédération nigérienne a accepté aujourd'hui la reddition de la province secessionniste du Biafra et a promis de faire parvenir aux populations désemparées le plus de secours possible, à condition que ce soit par le truchement de la Croix-Rouge du Nigéria.

Le commandant des troupes biafraises, le général Effiong, a lancé un nouvel appel au général Gowon, lui demandant de donner l'ordre à ses troupes d'arrêter leur avance. Effiong souligne que cette avance provoque des déplacements de populations, suscitant la crainte et créant de nouvelles souffrances.

A Lagos des Nigériens ont hissé chantant victoire, et la police a dû, semble-t-il, intervenir pour modérer leurs transports. Le chef du gouvernement, le général Yakubu Gowon, a autorisé la Grande-Bretagne à expédier par avion dix tonnes de médicaments à l'intention des réfugiés malades et affaiblis, tandis que Mgr Jean Bo-

dhain, président de "Caritas Internationalis", est en route pour Lagos avec une importante somme d'argent que lui a remise le pape. L'Argentine tient un tonnage considérable de blé à la disposition de l'envoyé du pape, et Bonn offre de fournir immédiatement 3.000 tonnes de céréales.

La radio biafraise vient d'annoncer que tous les détenus politiques et militaires au Biafra ont été remis en liberté.

La Croix-Rouge du Nigéria a lancé hier un appel urgent pour obtenir des camions et a demandé également des médecins, des infirmiers, des pièces de rechange de véhicules automobiles, des carburants, de l'argent et des denrées alimentaires. Elle a acheté 22 camions Leyland de dix tonnes dont les huit premiers seront payés par la Grande-Bretagne.

Lagos s'est élevé aujourd'hui contre la récente déclaration du pape exprimant son inquiétude au sujet de la se-

Voir LAGOS en page 6



Major-general Yakubu GOWON

Canair prévoit la mort de milliers de Biafrais

TORONTO (PC) — Un porte-parole de l'agence de secours Canairielief a déclaré, lundi, que des centaines de milliers de Biafrais mourront peut-être d'ici 48 heures si on ne leur porte pas immédiatement secours.

Dans un télégramme envoyé au premier ministre Trudeau, l'agence de secours souligne que quelque 5.000.000 de personnes n'ont pratiquement rien eu à manger depuis que les envols de secours ont été interrompus après la saisie, en fin de semaine, de l'aérodrome d'Uli, par les troupes nigériennes.

Le télégramme souligne que, selon les rapports fournis par les collaborateurs de l'agence au Biafra, "le taux

de mortalité pourrait atteindre des proportions catastrophiques si le secours n'arrive pas".

La missive, signée par le Dr Eoin MacKay, président de Canairielief, et le Dr E. H. Johnson, le vice-président, exhorte le gouvernement canadien à intervenir auprès du gouvernement nigérien pour que celui-ci permette aux avions de l'agence d'atterrir à l'aérodrome d'Uli, durant le jour.

Le porte-parole de l'agence a déclaré que celle-ci, ainsi que les autres agences qui opèrent dans le cadre du programme Joint Church Aid pourront fournir jusqu'à 1.000 tonnes de vivres dès que cette permission sera obtenue.



Major-general Odumegwu OJUKWU

"Sommet" non officiel pour la paix dans les Laurentides

WASHINGTON (PA) — Une invitation vient de parvenir aux chefs des mouvements en faveur de la paix au Vietnam, tant aux États-Unis qu'au Canada, de participer à un "sommet non officiel" au Canada pour y jeter les bases d'un plan d'action pacifique à l'échelle mondiale.

Une délégation internationale, comprenant un représentant du gouvernement du Nord-Vietnam, sera au nombre des participants.

L'assemblée se tiendra durant le weekend du 30 janvier au 1er février, dans un hôtel retiré des Laurentides, à une trentaine de milles de Montréal.

Des réunions subséquentes auront lieu à Toronto les 4 et 5 février et à Vancouver les 7 et 8 février.

C'est au nom du Comité de Montréal du Moratoire que les invitations ont été adressées, sous la signature de Edward Martin Sloan. Une des invitations est parvenue à un bureau du Congrès hier.

Le sommet des Laurentides coïncidera avec la visite au Canada d'une délégation du Conseil mondial de la paix.

Cette délégation doit se composer de Martin Niemöller, chef des églises protestantes d'Allemagne de l'Ouest; de Krishna Menon, ancien ministre de la Défense de l'Inde; d'un délégué du gouvernement révolutionnaire provi-

Voir SOMMET en page 4



la campagne au leadership



par Gilles RACINE

Encore une fois, les trois bons libéraux qui briguent la succession de Jean Lesage donnent à la population un exemple frappant de leurs divergences de vues. Cette fois-ci, c'est au niveau de l'humour que le problème se circonscrit. En effet, est-ce la fatigue de près de quatre mois de campagne ou l'incompréhension pure et simple, toujours est-il que Claude Wagner et Pierre Laporte se semblent guère apprécier l'humour — légèrement à froid, faut-il dire — de Robert Bourassa. En effet, celui-ci s'est permis un mot qu'il ne trouve pas, pour sa part, si mauvais, dimanche soir, lors de sa grande assemblée qui réunissait quelque 2.000 délégués et militants libéraux au Reine-Elizabeth. Commentant les sondages qui lui prédisent la victoire au premier tour de scrutin et l'accueil chaleureux que lui ont réservé les membres libéraux à cette assemblée, le cadet des trois candidats s'est demandé en riant si, devant la coïncidence de ces deux faits, le congrès à la chefferie s'aurait bien nécessaire.

M. Laporte et Wagner n'ont pas trouvé cela plus drôle qu'il ne le faut et ont même pris cela au sérieux. Pour sa part, M. Laporte, «démocratique et jovial», selon un communiqué de son organisation, a dit hier soir, à l'émission Studio 10, de la même station de télévision, que se déclarer élu à l'avance c'est faire affront aux délégués et à leur sens du devoir. Quant à M. Wagner, il a pris soin de faire remarquer devant des délégués, hier soir à Joliette, qu'il «y avait lieu de tenir un congrès», quoi qu'on en dise.

C'est bizarre: la blague de M. Bourassa a pourtant été bien appréciée des 2.000 libéraux qui l'ont ri et applaudi. Comme quoi l'humour est une question de goûts personnels: la meilleure blague ne peut obtenir le même succès auprès de tous, indistinctement.

Wagner fait l'éloge de Laporte

Voilà qui est rare en campagne électorale pour la chefferie d'un parti politique: Claude Wagner a fait l'éloge, hier soir, de Pierre Laporte. Comme quoi on ne se trompait pas, au début de la campagne, quand on disait que le PLQ était un parti uni. Voilà au moins l'unité retrouvée partiellement. En effet, à un délégué qui lui demandait, hier soir, à Joliette, pourquoi il s'acquiesçait toujours à Robert Bourassa et jamais à Pierre Laporte et pourquoi ce dernier s'en prenait toujours au premier sans effleurer l'ancien ministre de la Justice, M. Wagner a répondu: «Que voulez-vous que je vous

dise? Je n'ai rien à dire de M. Laporte. J'ai travaillé avec lui au gouvernement; il a été le plus brillant procureur libéral en Chambre et il a ainsi souvent sauvé le parti. M. Laporte a fait ses preuves: il faut juger l'homme à ses réalisations. Mais n'attendez pas de moi que j'en fasse un éloge plus grandiloquent. Après tout, il est un concurrent.»

Radio-Canada à l'image de CJMS

Cela veut dire que Radio-Canada sera sur les lieux... du congrès. Mieux que cela, ce n'est pas devant les délégués que se fera le choix du successeur de Jean Lesage, s'il faut en croire un communiqué de la société d'Etat: c'est «devant les caméras de Radio-Canada». Le vendredi 16, de 21 heures à 22 heures, la société télévisera le discours d'adieu de M. Lesage. Le samedi, de 13 h 45 à 20 heures, on assistera aux discours des trois candidats à la direction du parti, au vote des délégués et au discours de remerciements du vainqueur.

Pendant six heures d'affilée, les télé-spectateurs pourront voir ce qui se passe dans l'enceinte du Colisée. Outre les discours, le vote et l'allocation d'investiture du nouveau chef, les caméras montreront les manifestations d'appui aux trois candidats, des reportages sur l'organisation du congrès, des entrevues avec les candidats et les délégués. On présentera aussi des analyses faites par des editorialistes et autres journalistes présents au congrès.

Le patronage et Robert Bourassa

Robert Bourassa s'est soumis, samedi soir, à la question bête de la campagne au leadership: que pense-t-il du patronage, un patronage raisonnable, il va sans dire. Déjà, Pierre Laporte et Claude Wagner avaient dû se prononcer sur la question: pour Pierre Laporte, le patronage raisonnable... c'est raisonnable. «En tout cas, avait-il dit, n'attendez pas de moi que je fasse du patronage bleu.» Quant à Claude Wagner, une des qualités premières d'un homme politique c'est de se rappeler de ceux qui l'ont aidé.

A Sorel, Robert Bourassa devait dire: «Il nous faut au Québec une administration saine et efficace. On ne peut se permettre que les coûts soient de 20 à 30 p. cent plus élevés ici qu'ailleurs. Sinon on va se retrouver en discussion avec le syndicat à la fin. Mais ceci dit, nous n'avons pas, je pense, à favoriser indûment nos adversaires.»

Bourassa répond aux attaques virulentes de ses deux adversaires par un appel à l'unité

par Marcel DUPRE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — M. Robert Bourassa, candidat à la direction du Parti libéral, a noté hier soir que les attaques de ses adversaires se faisaient de plus en plus virulentes et a demandé à M. Claude Wagner, ainsi qu'à M. Pierre Laporte de penser à l'unité du parti.

Le député de Mercier a mis fin à sa tournée dans la province par une assemblée qui a réuni à Beauport environ 1.000 de ses partisans de 13 comités de la région de Québec, neuf députés provinciaux, cinq candidats aux prochaines élections et un député fédéral.

M. Bourassa s'est dit très optimiste quant à ses chances de remporter la course au leadership et, en disant la vérité aux Québécois, de démolir le «cadavre de l'Union nationale», mais son principal lieutenant, le député Alcide Courcy, a cru bon de faire aux délégués une mise en garde contre «le délire de la victoire».

Si ce n'est pas dans le délire, c'est du moins dans l'euphorie que la foule a accueilli le candidat dans la grande salle du motel des Laurentides tapissée de centaines de photos de M. Bourassa, après avoir bénéficié d'un bar ouvert durant quinze minutes avant l'assemblée et avant de jurer d'une dévastation de vin et de fromage.

«Au nom du parti»

C'est «au nom du parti» et non en son nom personnel que M. Bourassa a demandé à ses deux adversaires de ne pas oublier qu'à quelques mois des élections, «le Parti libéral demeure le seul instrument politique valable» et ne devrait pas être divisé par les attaques des candidats à la direction.

Après avoir noté qu'il n'avait pas de rancune, il a relevé toutefois les propos de M. Laporte voulant qu'il ait de-

pensé jusqu'à présent \$1 million pour se faire élire chef du parti.

M. Laporte, a-t-il dit en souriant, prévoyait obtenir 500 voix au congrès, mais on ne lui en a accordé que 160. Ce n'est pas surprenant, s'il calcule mes dépenses de cette façon, qu'il en arrive à dire que la campagne me coûte \$1 million.

Les dépenses des étudiants

Le député de Mercier n'a pas répondu lui-même aux accusations voulant que son organisation remette \$50 à chacun des 150 étudiants qui se rendront au congrès à Québec à l'occasion du congrès.

C'est son organisateur, M. Paul Desrochers, qui a dit à un groupe de journalistes que c'était là l'affaire de la Fédération libérale et qu'à sa connaissance, des représentants des trois candidats avaient accepté que l'un de ses «amis», M. Thomas Dupuis, amasse \$7.500 à cette fin.

D'après M. Desrochers, les trois représentants des candidats seraient les suivants: Louis Haec, pour M. Wagner; Ghislain Tremblay, pour M. Laporte; et Carole Chénard, pour M. Bourassa.

La vérité

Après avoir noté qu'un troisième sondage était venu confirmer qu'il serait élu chef du parti, M. Bourassa s'est dit confiant de pouvoir renverser le gouvernement de l'Union nationale.

Il a dit que l'expérience de la campagne lui avait prouvé que les Québécois voulaient entendre la vérité et que ce serait sa principale tactique au cours de la prochaine campagne électorale.

Il a ajouté que le temps de la démagogie et du patronage était passé et

que la sensibilisation de la population aux problèmes économiques en était la meilleure preuve. «Je ferais un pari sur la maturité politique des Québécois», dit-il.

Il s'est également dit assuré de pouvoir réunir autour de lui une équipe compétente et que d'ailleurs, le Parti libéral, en dépit de plusieurs départs, était encore meilleur que l'Union nationale.

«Politique de bouts de chemins»

M. Bourassa a affirmé que toute la politique de l'Union nationale en était une «de bouts de chemin partout» et que l'on pourrait la résumer ainsi: «Planification sans action et action sans planification».

Il a souligné que des milliers de fonctionnaires étaient prêts à travailler, mais qu'ils ne peuvent pas le faire actuellement, parce que la province est un pays sans leadership, sous-gouverné et sous-administré.

Il a soutenu que même si le programme de l'Union nationale promettait de doubler les allocations sociales, «seul le chômage a doublé» depuis que ce parti est au pouvoir.

Il a mentionné que s'il était élu premier ministre, sa priorité serait la création d'emplois qu'il réussirait en allant négocier avec des compagnies comme Boeing, plutôt que de rester à la Chambre et faire perdre des industries du genre à Saint-Jérôme au profit de Winnipeg.

Participation des militants

M. Bourassa, dans un dernier appel aux délégués, a toutefois fait remarquer qu'il ne comptait pas travailler seul mais avec la collaboration des militants libéraux. Il a dit qu'il ne seait pas question de «structurite» s'il

était élu, mais d'une participation réelle.

Il a mentionné que les centaines d'heures qu'il avait passées avec les militants au cours de la présente campagne, lui avait valu non seulement des idées nouvelles mais la possibilité d'adapter ses théories aux problèmes énoncés.

Auparavant, il avait insisté sur sa jeunesse en soulignant toutefois que 50 pour cent des électeurs étaient déjà plus jeunes que lui.

Il avait également répété qu'il ne fallait pas sous-estimer la qualité et la quantité des membres du Parti Québécois, mais qu'il se faisait un défi personnel de montrer qu'il était possible d'édifier au Canada un Québec moderne, dynamique et efficace.

«Cabaler les délégués»

La foule ayant acclamé M. Bourassa en vainqueur et lui ayant accordé ainsi qu'à sa femme quatre ovations d'au moins une demi-minute, le député Courcy a tenu à rappeler aux délégués que le Parti libéral avait été défait en 1966 à cause d'une trop grande confiance.

M. Courcy a demandé aux partisans de M. Bourassa d'amener à Beauport, vendredi prochain, après le discours de leur candidat, le plus de délégués possible «pour qu'on puisse les cabaler comme il le faut».

«Nous devons travailler jusqu'à ce que nous ayons obtenu le dernier délégué. Essayons même de faire voter Claude Wagner et Pierre Laporte pour nous», a-t-il lancé en riant comme mot de la fin à une foule ne semblant pas moins heureuse que lui qui avait commencé son discours en lançant: «Ma foi du Saint-Bon-Dieu que je suis ému: vous avez réalisé que le meilleur des trois est Robert Bourassa».

Si le nouveau chef ne veut pas de vedettes quelque chose va aller mal au congrès - (Wagner)

par Gilles RACINE

M. Claude Wagner a laissé planer, hier soir, la menace de la «brisure» du Parti libéral du Québec si Robert Bourassa était élu au congrès pour la succession de M. Jean Lesage.

S'en donnant à cœur joie contre M. Bourassa qu'il a accusé de faire des dépenses électorales inconsidérées, M. Wagner s'est repris pour affirmer tout doucement qu'il espérait que «tout cela sera oublié la semaine prochaine, à la condition que ceux qui en sont responsables changent de tactiques. Sinon, je crains que ceci nous mène à la brisure du parti».

Alors qu'il prenait la parole à Joliette, à l'hôtel Windsor, devant les délégués de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm, l'ancien ministre de la Justice a laissé entendre clairement que s'il devenait chef du PLQ et premier ministre, il serait très réticent à confier «un portefeuille à quelqu'un qui a montré aussi peu de pondération dans les dépenses».

M. Wagner, qui faisait hier soir sa dernière visite dans une circonscription non métropolitaine, a ajouté, en réponse à la question d'un délégué, qu'il «y aura un lendemain au congrès. Il faudrait bien que les hommes qui ont participé à la course à la chefferie puissent travailler ensemble».

«Mais comment est-ce possible si on ne veut pas de vedettes dans le parti et si on dit qu'on peut se passer d'eux? Quelque chose là-dessus prouve qu'il y a quelque chose qui va aller mal au congrès».

Plus tard, il devait qualifier l'attitude de M. Bourassa d'«arrogante», ajoutant que c'est cette arrogance qui a fait perdre les élections au PLQ en 1966. «C'est de l'arrogance que de penser qu'on n'a pas besoin des autres. J'espère qu'au contact des militants qui recherchent l'unité du parti (...), que ce certain candidat changera d'attitude. Il aura alors plus de chances d'obtenir la sympathie des autres candidats».

M. Wagner a de plus conseillé aux quelque 40 personnes présentes de prendre bien garde de se laisser «manipuler» par les vertus de l'argent. «Libéraux, ne vous laissez pas contaminer, a-t-il dit, sinon vous allez vous réveiller durement».

«L'ancien chef va télécommander ses décisions» et entouré de l'establishment du parti, le chef du parti, a-t-il laissé entendre, ne sera qu'un «bon petit gars dans tout cela».

S'en prenant ensuite à la blague qu'avait lancée dimanche soir M. Bourassa, M. Wagner a soutenu, avec tout l'art oratoire persiflant qu'il peut

avoir, qu'il «y a lieu de tenir un congrès à la chefferie. Il y a un besoin de tenir un congrès pour indiquer à la population que les militants libéraux ont une décision importante à prendre, qu'ils ne se laissent pas balloter et influencer par des démonstrations monstres préparées à l'avance et par le gaspillage des deniers».

Paraissant maître de lui et de ses propos, l'ancien ministre libéral et candidat à la chefferie a dit: «Nous espérons que ce congrès se ferait sous le signe de l'austérité et de l'unité. Et nous espérons toujours que les différentes manœuvres qui s'emploient actuellement ne détruiraient pas cette austérité et cette unité».

M. Wagner a ensuite laissé entendre que M. Bourassa «trompait» les jeunes en leur promettant des choses ir-

réalisables. «Ce n'est pas vrai, a-t-il dit, qu'en six mois on va leur donner des «jobs». On n'a pas le droit de tromper la jeunesse de cette façon-là. Si celui qui a permis cela devient chef du gouvernement, la jeunesse se détournera de lui».

Parlant enfin des trois récents sondages publiés par des quotidiens influents de la province, M. Wagner a dit: «C'est le secret du vote qui va garantir la démocratie au congrès. Ceux qui bénéficient des sondages peuvent dormir dans l'euphorie. Vous voyez d'ici ce que cela donnerait, un parti avec un chef qui dirait qu'on n'a plus besoin d'un congrès?»

«Fasse le ciel, d'ajouter le candidat, que le parti ne s'engage pas dans cette voie-là».

Le Canada est-il le plus fortuné des quêteux ou le plus quêteux des riches?

OTTAWA — Il semble que les Québécois soient plus généreux pour leurs hommes politiques que ne le sont les Canadiens de langue anglaise.

Ils ne s'émouvent pas trop de les voir muler dans des limousines comprenant bars, téléphones, cassettes stéréophoniques et autres menus détails qui agrémentent les déplacements de ces messieurs.

Ils ne se tourmentent pas outre-mesure lorsque des journaux publient des chiffres sur l'épaisseur et le coût des moquettes installées dans les bureaux de ministres.

Les Canadiens anglais sont à cet égard beaucoup plus puritains: d'autres diraient beaucoup plus respectueux des normes tacites de comportement des hommes politiques.

Ainsi, l'autre jour, quand un journal a publié les informations que l'on sait sur les voyages du premier ministre Trudeau, cela fit l'objet au parlement de discussions tourmentées sur l'éthique des hommes politiques.

Il peut y avoir, et il y a, des abus dans les deux attitudes.

A Ottawa, les discussions au sujet des habitudes du premier ministre ne sont que la suite d'un vieux débat qui se poursuit depuis longtemps sous une forme ou sous une autre, et qui est de façon intermit-

tente alimenté par des trouvailles que font les journalistes.

Toute cette question des privilèges du chef du gouvernement fut ressuscitée au temps où le premier ministre Pearson se prenait pour le plus fortuné des quêteux et prenait, à l'égard de l'organisation et du fonctionnement de son bureau, une attitude résolument puritaine dont on ne sait trop si elle a bien ou mal servi le gouvernement du pays à l'époque.

On se souviendra qu'à l'époque il avait été question des contributions du parti libéral fédéral à la rémunération d'un membre de son personnel, et qu'en outre à tous les six mois un journaliste publiait une nouvelle sur l'automobile que le gouvernement mettait ou ne mettait pas au service du premier ministre de l'époque.

Il y eut aussi, comme l'ont rappelé les journaux, l'épisode des funérailles du premier ministre de l'Inde M. Nehru où le Canada, faute d'avoir à sa disposition des avions assez rapides, avait dû songer à la possibilité de quêter une place sur Air Force One, l'avion du président des États-Unis.

Encore récemment, au début de l'automne, il y eut à Ottawa une sorte de vague de mécontentement au sujet des abus qu'auraient commis certains ministres dans la décoration de leurs bureaux dans les

nouveaux mini-gratte-ciel de la capitale.

Donc, c'est un vieux débat qui porte parfois sur l'insuffisance des moyens mis à la disposition des hommes politiques et quelquefois sur l'abus qu'ils feraient de certains privilèges.

Le traitement fait à cet égard au premier ministre ces derniers temps est d'autant plus surprenant qu'en dehors de la prodigalité dont le premier ministre a fait preuve pour doter son bureau d'un personnel nombreux, on ne sache pas qu'il fasse des deniers de l'Etat un usage immodéré pour ce qui est des privilèges auxquels il a droit.

Mais d'autres diront au sujet de l'usage de cet avion à réaction que le premier ministre a été d'autant plus imprudent qu'il est lui-même homme assez fortuné.

Ce dernier épisode dans le débat n'est pas, en vertu de ses dimensions, d'une très grande importance. C'est au niveau des symboles qu'il prend sa signification, comme c'était le cas récemment lors de la hausse de revenus du gouverneur de la Banque du Canada, comme ce sera le cas au moment d'une hausse éventuelle des revenus des députés à la Chambre des communes, deux situations qui sont quand même différentes de celle dont il est question au sujet de l'usage de ses privilèges par le premier ministre.

Il n'en serait pas moins utile qu'on règle ce problème, et peut-être y a-t-il un indice de la volonté du gouvernement de le faire dans l'attitude plutôt franche — certains disent légèrement provocante — que prennent à cet égard les porte-parole du bureau du premier ministre.

Il s'agira alors de décider si le Canada a un premier ministre à temps plein et si on doit lui donner



les moyens, à l'intérieur de certaines normes minimales, d'être justement cela, ou s'il faut compartimenter encore plus rigoureusement les rôles du premier ministre et laisser la moindre marge de jugement possible s'appliquer à chaque situation.

Et quant à aborder ce problème, pourquoi ne pas régler en même temps celui de la législation sur les conflits d'intérêt des députés, ministres et sénateurs?

Peu de temps après avoir été porté au pouvoir, le premier ministre avait souvent été questionné par les journalistes sur les attitudes de ses ministres à cet égard et sur celles des sénateurs.

On avait laissé entendre à l'époque que les ministres étaient sans reproche mais que les lois devaient être modifiées.

Quant aux sénateurs, certains néo-démocrates soutenaient que plusieurs d'entre eux seraient en situation classique de conflit d'intérêt lorsqu'ils aborderaient (en fait, aujourd'hui) les questions de réforme fiscale.

A la suite de ces inquiétudes, le président du Conseil privé avait entrepris une longue recherche sur la pratique dans différents cas à cet égard.

Ces recherches n'ont pas encore débouché sur des projets concrets mais il se peut que l'arrivée prochaine au bureau du président du Conseil privé d'un jeune professeur de Laval, M. Yves Marcoux contribue à accélérer ces travaux.

la presse

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

PUBLICITÉ
Grandes annonces: 874-7259
Petites annonces: 874-7235
Carrières et professions: 874-7245
Annonces encadrées: 874-7240
Annonces classées: 874-7111

PROMOTION
Service de 14 promotion: 874-7100
874-7294

TIRAGE
Livraison à domicile: 874-6911
8 a.m. à 8 p.m., du lundi au vendredi
8 a.m. à 5 p.m., le samedi

COMPTABILITÉ
Grandes annonces: 874-6802
Annonces classées: 874-6900

PERSONNEL
Jour, soir, samedi, dimanche: 874-7283
874-7272

RÉDACTION
Le jour du lundi au vendredi:
Rédaction: 874-7061
Publicité: 874-7068
Sport: 874-7029
Spec. Télé-Presse: 874-7016
Finance: 874-7014
Arts et lettres: 874-7014
Vie féminine: 874-7023
Nuit (en tout temps): 874-7061

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

COURS DU SOIR

LANGUES VIVANTES

Français
Anglais
Allemand
Espagnol
Italien
Japonais
Russe

DÉBUT DES COURS 23 FÉVRIER 1970

DÉPLIANTS SUR DEMANDE

1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tél: 866-1571

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

LAGOS

SUITE DE LA PAGE 1

curité des gens dans la zone de guerre, la considérant comme "déplorable et provocatrice".

Les rapports sont contradictoires en ce qui concerne la disponibilité des secours.

"La situation qui prévaut présentement ne permet pas aux réfugiés de survivre plus que quelques jours", affirme M. Marcel Naville, président de la Commission internationale de la Croix-Rouge à Genève. Plusieurs observateurs dignes de foi sont du même avis.

En revanche, à Washington, M. Peter Udoh, chargé d'affaires à l'ambassade du Nigeria, a nié catégoriquement la thèse voulant qu'une famine mortelle va nécessairement faire suite à la victoire des troupes fédérales nigérianes. "Les rapports de famine massive sont grandement exagérés", a dit M. Udoh. "Il y a assez de vivres, et assez de provisions dans les pays amis avoisinants pour subvenir aux besoins des populations durant plusieurs mois, même s'il ne devait rien venir de pays hors d'Afrique."

Enfin, un responsable du gouvernement du Nigeria affirme que le pays dispose présentement de tous les vivres dont il a besoin. Le problème consiste à les faire parvenir aux affamés — lesquels se cachent dans la brousse par crainte de représailles.

Grand jour pour le Nigeria

"Voici l'heure la plus solennelle pour le Nigeria: l'heure de la victoire", a dit le major général Yakubu Gowon, le leader nigérien qui a dirigé les efforts de son pays en vue d'écraser la rébellion biafraise qui dure depuis deux ans et demi. On estime que deux millions de Biafrais ont perdu la vie durant cette guerre civile de trente mois.

Dans un discours prononcé à minuit ce matin à la radio, le général Gowon a prié les troupes rebelles de déposer les armes ainsi qu'il leur a été demandé et il a promis l'amnistie à tous les Biafrais qui se montreront coopératifs. De plus, le général a demandé à tous les Nigériens d'accueillir à bras ouverts les Biafrais. Il n'a pas fait allusion aux opérations de secours.

Hier, le successeur du général Ojukwu à la tête de la province sécessionniste, le général Philip Effiong, a ordonné à l'armée biafraise de cesser les combats et il a fait savoir qu'il envoyait des représentants pour négocier l'armistice avec le haut commandement nigérien.

De plus, le général Effiong a indiqué qu'il était disposé à négocier le retour dans la fédération nigérienne conformément au programme mis de l'avant par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Secours disponibles partout

Dans plusieurs capitales du monde, des hommes d'Etat et des administrateurs d'agence de secours font savoir qu'ils disposent de tonnes de vivres et de médicaments, d'escadilles d'avions et de bateaux, de centaines de milliers de dollars accumulés à l'intention des populations éprouvées par la guerre. Tous ces gens affirment qu'ils attendent que le général Gowon leur fasse signe pour commencer à acheminer ces secours vers les régions ravagées par la crise.

Le président Nixon a immédiatement annoncé la création d'un fonds de secours de \$10 millions et a affecté huit avions et quatre hélicoptères à des tâches de distribution. La Croix-Rouge internationale dispose pour sa part de 5.000 tonnes de vivres et de medica-

ments immédiatement disponibles.

Les stocks de vivres qui vont être mis à la disposition des populations éprouvées sont jugés substantiels de source officielle à Washington. Il s'agit de 13.000 tonnes de produits alimentaires aux abords de l'enclave biafraise, de 10.000 tonnes sur des bateaux "hors" de la côte nigérienne, et de 16.000 à 20.000 tonnes actuellement en route. C'est le résultat d'un effort international dans lequel la majeure partie des vivres sont de provenance américaine.

L'empereur Haile Selassie a fait envoyer au gouvernement fédéral nigérien une somme de vingt mille dollars pour venir en aide aux victimes de la guerre, annonce aujourd'hui le ministre éthiopien des Affaires étrangères.

L'empereur émet, d'autre part, le vœu que la communauté internationale vienne elle aussi en aide aux victimes du conflit par l'envoi de médicaments et de nourriture au gouvernement fédéral.

MASSE

SUITE DE LA PAGE 1

toujours été favorables, loin de là, à l'épanouissement de la culture française au Québec et encore moins dans le gouvernement tout entier."

M. Masse soutient ensuite que Québec ne peut accepter de confier la discussion et la gestion de ses intérêts sur le plan international à un gouvernement "nécessairement plus représentatif" de la majorité, de ces neuf Etats anglophones qui ont tous, à un moment ou l'autre, interdit le français ou dépeuplé les Canadiens français de leurs droits pour mieux les assimiler.

"Quel crédit, demande-t-il, le Québec peut-il accorder à un Etat canadien qui n'a vraiment commencé à porter une attention aux pays francophones du monde que le jour où le Québec a manifesté le désir de s'en rapprocher?" "Et, ajoute-t-il, comment le Québec peut-il croire en la volonté de changement du présent gouvernement canadien lorsque, encore aujourd'hui, les organismes d'Etat canadiens, même en France, reflètent trop souvent le caractère anglophone de l'Etat central."

Lors de la période de questions qui a suivi son exposé, M. Masse a dit qu'à ce jour le bilan des échanges France-Québec est très positif. Il a mentionné que le gouvernement québécois espère que plusieurs des jeunes Français qui font des stages au Québec décideront d'y demeurer, comme déjà des signes le font pressager.

Au sujet de la révision de la constitution, M. Masse a dit qu'il n'est pas très optimiste, en disant toutefois espérer que l'on finira par s'entendre bientôt, car la jeunesse québécoise est impatiente.

A un autre moment, un journaliste a fait dire au jeune ministre que le gouvernement central ne s'était jamais objecté à l'établissement de délégations du Québec à Paris, Londres et New York, non plus que pour l'ouverture de bureaux économiques en Italie, en Allemagne et éventuellement au Japon et ailleurs. C'est plutôt pour les relations internationales directes que le gouvernement central fait objection.

Invité à parler de la situation politique au Québec, M. Masse a dit que le parti libéral était une filiale de celui d'Ottawa.

Dimanche, M. Masse s'est rendu à Royan, dans la région de Bordeaux, où il a été reçu par "son ami", M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et responsable de la coopération franco-québécoise dans le gouvernement français.

Faisant allusion à son voyage de l'automne dernier au Québec, où il avait provoqué l'ire de M. Trudeau en

refusant de se rendre à Ottawa, M. de Lipkowski a dit que c'est le gouvernement français, et non lui, qui avait pris cette décision, ajoutant: "Nous voulons apaiser cette querelle, cette agitation avec Ottawa."

"Nous sommes prêts, dit-il, à envisager la visite de ministres français à Ottawa lorsqu'il y aura un objet précis à une telle visite et que cette affaire relèvera de leur compétence. Ottawa n'est pas une ville interdite."

Ces propos sont venus à la suite de ceux de M. Masse qui, après avoir rappelé que beaucoup de Québécois se demandaient si la France laisserait encore tomber le Québec, a ajouté: "Imaginez, après le décès de M. Daniel Johnson et le départ du général de Gaulle, ce qui se serait passé dans la tête des Québécois si M. de Lipkowski s'était empressé d'aller à Ottawa? Il était important que la France indique clairement si ses liens privilégiés avec le Québec étaient ou non maintenus."

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

M. Sharp voit un rôle pour les pays extérieurs, comme le Canada, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

"Ce qu'il faut au cours des prochaines semaines et des mois à venir, c'est une opération de secours soigneusement préparée en collaboration," a déclaré le ministre.

Il a dit aussi que la Croix-Rouge internationale, à cause de son autorité morale et de son expérience, est la mieux placée pour agir au nom de tous.

Par ailleurs, le Canada, selon M. Sharp, a répondu sans hésitation au vœu de la France, selon qui il faut dépecher sans délai un plus grand nombre d'observateurs au Nigeria, pour éviter le génocide ou toute autre atrocité de portée plus limitée.

Faute de pouvoir faire davantage, le gouvernement canadien a dépêché auprès de son Haut commissaire à Lagos une petite équipe d'experts, pour aider le personnel en place à répondre aux requêtes spéciales qui pourraient lui être adressées.

Quant aux mesures souhaitées, aucun mouvement concerté n'a pu être déclenché hier. Après tout, la guerre n'a pris fin que ce matin, a commenté M. Sharp aux Communautés.

L'opposition

Les députés de l'opposition, qui ont souvent ramené le conflit nigéro-biafrais dans les débats au cours des deux dernières années, ont naturellement réagi à la cessation des hostilités.

Tous ont supplié le gouvernement de prendre des mesures d'urgence de nature à écarter la possibilité du génocide ou tout au moins pour faciliter l'acheminement d'aliments, de médicaments, de personnel médical et d'observateurs.

Les porte-parole des trois partis d'opposition ont suggéré que les observateurs devraient non seulement être des militaires, mais aussi des civils, dont des journalistes. Le député créditiste, M. Dumont, a même proposé que le gouvernement délègue un représentant par parti.

Plusieurs députés ont également reproché une fois de plus au gouvernement de n'avoir pas agi plus tôt. Certains ont soutenu que le Canada est prêt à donner suite à toutes les recommandations formulées antérieurement par l'opposition, maintenant que le conflit est terminé.

Il s'en est même trouvé pour dire que l'assistance annoncée la semaine dernière avait été décidée précisément parce qu'Ottawa avait des informa-

tions sur une attaque massive de l'armée nigérienne.

M. Stanfield a parlé de la maladresse du gouvernement Trudeau dans ce conflit; un seul député de l'opposition a pris la défense du gouvernement. Il s'agit de l'ancien leader du crédit social, M. Robert Thompson, maintenant dans le camp conservateur.

Cri d'alarme de Douglas: le contrôle de l'économie par les Américains

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les néo-démocrates ne manqueraient pas une seule occasion au cours de la présente session, de signaler le danger croissant de la mainmise américaine sur l'économie canadienne.

Au cours d'une conférence de presse accordée ce matin, M.T.C. Douglas, chef du NDP, a déclaré que le problème de l'indépendance politique et économique du Canada était la question la plus sérieuse de l'heure: "les financiers américains s'emparent du contrôle de notre économie à un rythme alarmant, dit-il sans que le gouvernement semble disposé à intervenir avec rigueur".

Notant que 600 entreprises canadiennes sont passées sous contrôle étranger depuis 1962, ce qui selon M. Douglas soulève une grande anxiété dans le pays, le chef néo-démocrate a suggéré l'adoption de lois plus sévères pour fermer aux Américains certains secteurs clés de l'économie canadienne, comme les compagnies d'assurances et les institutions financières.

M. Douglas craint également que les pourparlers en cours entre le ministre canadien de l'Energie, M. Joe Green, et son homologue américain, M. Walter Hickel, ne se soldent par un abandon désastreux du contrôle de nos ressources naturelles aux Américains.

SOMMET

SUITE DE LA PAGE 1

soir du Sud-Vietnam et d'un délégué de la république démocratique du Nord-Vietnam.

Des invitations ont été adressées de plus aux chefs du Mouvement aux Etats-Unis, au nouveau comité de mobilisation; à des personnalités comme U Thant, secrétaire général de l'ONU; au Dr Ralph David Abernathy, de la Conférence chrétienne du sud; au Dr Benjamin Spock; au comédien Dick Gregory et à quelques membres du Congrès américain.

Claude Masson président du Syndicat des journalistes de LA PRESSE

M. Claude Masson a été élu unanimement hier à la présidence de la section La Presse du Syndicat des journalistes de Montréal en remplacement de M. Martial Dassylva, dont le mandat était venu à échéance, comme celui de tout le bureau qu'il dirigeait. M. Masson occupait jusque-là le poste de vice-président.

Les employés syndiqués de la rédaction, réunis en assemblée générale annuelle, ont également procédé à l'élection des membres de leur nouveau bureau et des divers comités.

M. Claude Gravel et Mlle Claire Dutrisac ont été élus à l'unanimité aux postes de premier et de second vice-président respectivement. La secrétaire, Mme Louise Cousineau, et le trésorier, M. Pierre McCann, ont également été élus par acclamation.

Les autres élus sont: MM. Léo Fournier, Jacques-Ivan Guay, Pierre Saint-Germain et Jean-Claude Paquet aux postes de directeurs; Jean Labossière, André Corbeil, Jean-Claude Paquet et Lucien Rivard au comité des griefs; Gilles Pratte, Normand Thériault et Fernand Beauregard au comité des négociations; Mme Lysiane Gagnon, Mlle Claire Dutrisac et MM. Michel Tremblay, Maurice Giroux, Claude Masson et Laval LeBorgne au conseil syndical.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

et revenus, qui tente de persuader le monde des affaires de la nécessité de participer au programme de lutte volontaire contre l'inflation.

Des réunions secrètes avec les représentants du monde des affaires ont eu lieu, la semaine dernière, et se sont poursuivies au cours de la fin de semaine. Les chefs d'entreprises doivent donner leur position sur le problème à la Commission d'ici deux ou trois jours.

M. Benson n'a pas voulu confirmer ou démentir ces négociations, mais il a dit qu'il aurait quelque chose à déclarer aux Communautés.

Quant aux industriels, ils ont accueilli froidement les propositions de la Commission. La suspension de l'augmentation du prix du cuivre est considérée comme temporaire, en attendant que le gouvernement prenne des mesures sur une plus grande échelle.

Rapport B.B.: pas de mise en application immédiate

OTTAWA (PC) — En réponse à des questions de l'Opposition, le premier ministre Trudeau a laissé entendre, lundi, que le gouvernement n'avait pas l'intention de mettre en application dès cette session les recommandations du troisième volume de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Déposé en décembre, ce volume a suscité de nombreuses critiques. Il recommande la création d'unités francophones de travail au sein de la Fonction publique fédérale.

Le premier ministre avait exprimé, plus tôt, dans une conférence de presse, son accord avec cette proposition, si on l'érigeait "sur une base linguistique plutôt qu'éthnique".

le TEMPS qu'il fera

Vague de froid dans les Prairies

Si les températures se maintiennent légèrement au-dessous de la normale à Montréal depuis le début du mois de janvier, ce petit temps frisquet n'est rien en comparaison de la vague de froid qui sévit présentement dans les Prairies.

Ce matin, les températures variaient de 20° à 30° degrés sous zéro dans les provinces des Prairies et en certains points elles atteignaient même 35° sous zéro. On ne prévoyait pas ce matin que le thermomètre grimpe au-dessus de zéro au cours de la journée.

Pendant ce temps, à Montréal, à la faveur d'un temps généralement ensoleillé, le thermomètre devait atteindre 15 degrés aujourd'hui. On prévoit qu'il recouvrira demain.

Prévisions régionales émises par le Bureau météorologique de Montréal à 5 h 30 a.m.

Montréal et la région, Ottawa et la région, région des Laurentides: ensoleillé avec quelques nuages, maximum aujourd'hui, quelques chutes de neige dispersées ce matin. Mercredi, généralement ensoleillé. Vendredi, maximum aujourd'hui, minimum la nuit prochaine à Montréal, 15 degrés et 10 sous zéro. À Ottawa, 15 degrés et 5 sous zéro. À Saint-Agnès, 10 degrés et 10 sous zéro.

Région des Cantons de l'Est: ciel variable avec quelques chutes de neige locales aujourd'hui. Généralement clair la nuit prochaine et mercredi. Vendredi, vents légers. Maximum aujourd'hui, minimum la nuit prochaine à Sherbrooke, 10 degrés et 15 sous zéro.

Ville de Québec et la région, région du Lac-Saint-Jean, région du Saint-Maurice: généralement ensoleillé aujourd'hui et mercredi. Vendredi, vents légers. Maximum aujourd'hui, minimum la nuit prochaine à Québec, 10 degrés et 5 sous zéro. À La Tuque, 10 degrés et 10 sous zéro. À Châteauguay, 5 degrés et 20 sous zéro.

Voyez les nouvelles voitures de toutes les parties du monde... sous un même toit!

SALON 70 DE L'AUTO INTERNATIONAL

Place Bonaventure, Montréal, 15 - 25 janvier

UNE EXPOSITION ENCORE PLUS SPECTACULAIRE QUE CELLE DE L'AN PASSÉ!

Admirez les "Beilles 1970" dans toute leur splendeur au salon le plus élégant et le plus fascinant qui soit. Comparez les modèles "domestiques" les plus récents de la France, l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suisse, le Japon, l'Autriche et ailleurs.

Faites la découverte des nouveaux accessoires, des nouvelles voitures sport. Rencontrez les grands conducteurs. Admirez les créations de la mode printanière Eaton, à 3h et à 8h tous les jours (le dimanche à 2h, 5h et 8h). Visionnez les projections du jour (le dimanche une Lotus au moyen d'un simulateur, une Theâtre Shell, Pilotez une Lotus au moyen d'un simulateur, une gracieuseté de Labatt (un télécouleur à gagner). Une foule de voitures de rêve de Detroit, Londres, Paris, Turin. Une foule d'autres attractions enchanteront aussi toute la famille!

Ne manquez pas le seul vrai grand Salon de l'Auto International, à la Place Bonaventure. Ouvert tous les jours, y compris le dimanche, de 11h du matin à 11h du soir. (Jour d'ouverture: de 3h à 11h). Adultes: \$1.50 — enfants de moins de 12 ans: 75c. Stationnement \$1.00 contre reçu valide au guichet d'admission du salon.

"STAXONSTEEL"

Classeurs de transfert dotés de leurs propres éléments structurels en acier. Profondeur 24".

Format lettre	Format légal
Rég: 9.00	Rég: 10.50
Prix Pilon: 7.25	Prix Pilon: 8.25

CHEMISES POUR CLASSEURS

Format lettre	Format légal
Rég: ch. 3.90	Rég: ch. 4.85
Prix Pilon: ch. 3.15	Prix Pilon: ch. 3.90

DACTYLO BROTHER

Charger 11

Rég: 69.50	Rég: 99.75
Prix Pilon: 49.95	Prix Pilon: 79.95

BUREAU en METAL

40" x 24"	45" x 24"
Rég: 99.50	Rég: 104.50
Prix Pilon: 79.50	Prix Pilon: 83.50

FAUTEUIL EXECUTIF

Dossier vinyl — siège tissu — base chromée.

Choix de noir sur noir ou brun sur orange brûlé.

Rég: 61.50

Prix Pilon: 51.95

CHAISE STENO

Ajustable, siège et dossier fini cuirette.

Rég: 24.95

Prix Pilon: 19.95

LAMPE COLLEGE

Prix rég. \$21.95

Prix Pilon: \$16.95

Machine à additionner

"Underwood Olivetti"

Prima 20	"Quanta" Electronique
Rég: 109.50	Rég: 189.50
Prix Pilon: 87.95	Prix Pilon: 149.95

INDEX CLASSEUR

Ongllets métalliques	Format lettre	Format légal
Rég: 6.55	Rég: 7.75	
Prix Pilon: 4.95	Prix Pilon: 5.95	

Confiez-nous vos commandes pour estampes en caoutchouc. Service rapide et courtois.

N'ATTENDEZ PAS Procurez-vous maintenant votre agenda "1970"

COMPTABILITE Choix complet de livres comptables. Livres de pays. Feuilles de temps, etc., etc.

pilon inc.

FOURNITURES DE BUREAU

6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

765 Beaubien	273-9501
800 est. Mont-Royal	524-3081
8559 St-Laurent	381-6261
851 Décarie	748-7961
280 ouest, St-Jacques	842-4171
9034 boul. St-Michel	382-1084

Au Canada, les commerces doivent attendre 79 jours en moyenne, avant le règlement de leurs factures

Il faut, en moyenne, 79 jours aux entreprises et commerces du Canada pour recouvrer le plein montant d'une vente.

C'est ce qui ressort d'une analyse effectuée par la maison Dun and Bradstreet de Canada Ltd., sur la base des rapports d'impôt fédéraux de 171,917 entreprises canadiennes pour l'année 1966.

Ces entreprises représentant toute la gamme du commerce au détail, du commerce de gros, de l'industrie manufacturière, de l'industrie de la construction, des services généraux, de l'industrie agricole, forestière et minière,

des transports et des services publics.

La maison Dun and Bradstreet a établi la période de recouvrement en divisant les ventes annuelles par les 365 jours de l'année, pour obtenir la moyenne quotidienne des ventes à paiement différé. Ces ventes sont, à leur tour, réparties en dettes actives et, pour fin de comparaison, la maison tient compte des conditions de vente qui peuvent différer d'une entreprise à l'autre.

Il ressort de cette étude que la période de recouvrement réelle varie de sept jours

pour les magasins d'alimentation et les salles de quincaillerie à 180 jours pour les services publics. D'aucuns croient que la période de recouvrement ne devrait pas dépasser de plus de 10 ou 15 jours la période nette d'échéance prévue dans le contrat de vente.

Commerce au détail

Dans le commerce au détail, la période de recouvrement est d'environ 30 jours pour les magasins à rayons mais de 90 jours pour les librairies. Cette période est de 16 jours pour les vendeurs d'automobiles et de 40 jours pour les magasins d'accessoires d'au-

tos, de 11 jours pour les pharmacies et de 42 jours pour les quincailleries. La moyenne pour l'ensemble de ce secteur est de 24 jours.

Commerce de gros

Dans le commerce de gros, la moyenne est de 53 jours, soit 29 jours de plus que dans le commerce de détail.

La période minimale de recouvrement est de 10 jours pour les bestiaux et la période maximale de 138 jours pour les céréales. Ce secteur comprend les marchandises sèches (66 jours), les denrées alimentaires (17 jours), l'équipement de plomberie et

chauffage (57 jours), les papiers (74 jours), les tabacs, (26 jours), etc.

Les manufactures

Dans ce secteur, où la moyenne est de 59 jours, la période minimale de recouvrement est de 19 jours pour les viandes et la période maximale de 142 jours pour les jouets et articles de sport. La moyenne est de 59 jours.

A noter que les cercueils sont généralement payés dans une période de 90 jours, les fertilisants dans une période de 138 jours.

Dans l'industrie de la construction, la période de recou-

vrement est d'environ 78 jours. Cette période baisse à 65 jours dans les services généraux comme les hôtels et les cinémas, à l'exception des services publicitaires où, comme nous l'avons dit, la période de recouvrement est de 180 jours.

La moyenne dans les transports et services publics est de 55 jours; enfin, elle est de 63 jours dans l'industrie minière.

Le rapport de Dun and Bradstreet fournit également des pourcentages sur les profits de ventes, les actifs, les dettes des compagnies, ainsi que des indices de solvabilité.



Jean Lefebvre, F.S.A., F.I.C.A.



James E. Wilkin, M.B.E.

Joseph Dickstein, président de la Compagnie d'Assurance Vie Westmount, annonce la nomination de Jean Lefebvre comme vice-président et administrateur en chef, et de J. E. Wilkin comme vice-président et secrétaire-trésorier. M. Lefebvre est entré à l'Assurance Vie Westmount en 1967 en qualité d'actuaire de la compagnie, apportant une riche expérience dans le domaine de l'actuariat, des rentes et pensions et de l'administrateur de sociétés d'assurance-vie au Québec et en Ontario. Il est Fellow de la Société des Actuaires et de l'Institut Canadien des Actuaires. M. Wilkin est entré à l'Assurance Vie Westmount en 1968 comme secrétaire de la compagnie, ayant auparavant occupé des postes en qualité de vice-président (finance) et d'administrateur en chef dans une compagnie industrielle canadienne. Il est membre du Financial Executive Institute et ex-président de cette organisation à Montréal.

Les gens prennent de plus en plus de temps à payer leurs comptes

TORONTO (PC) — Il n'y a jamais eu tant de consommateurs à payer leurs dettes en retard au Canada et, dans bien des cas, le créancier réagit en augmentant l'intérêt sur la dette. Il pourrait même en résulter une hausse des prix.

C'est, du moins, l'avis de M. Eric Burke, administrateur général de la Canadian Credit Men's Association, qui représente plus de 1,000 entreprises canadiennes.

Une enquête chez les membres de cette association a

démontré que plus de 40 p. 100 d'entre eux majoraient l'intérêt sur la dette lorsque les paiements sont en retard.

Selon M. Burke, les paiements sont effectués présentement en moyenne tous les 59,2 jours parce que l'argent fait défaut. Et, dans la plupart des cas, les conditions de crédit sont de 30 jours.

"Chaque fois que le client a la chance de retarder quelque peu ses paiements sans nuire à son crédit, de faire remarquer M. Burke, le client en profitera."

L'Arctique canadien recèlerait de dix à 100 milliards de barils de pétrole

d'après la Presse canadienne

YELLOWKNIFE. — La possibilité que l'Arctique canadien recèle de pétrole est une découverte majeure. "Même s'il n'en résulterait rien en 1970, a-t-il ajouté, les avantages économiques de cette exploration seraient très importants pour les Territoires."

Le commissaire Stuart

Hodgson, soulignant que l'Arctique doit forer cinq nouveaux puits cette année a parlé de la "forte" possibilité d'une découverte majeure.

M. Hodgson rejoint le ministre des Ressources nationales, M. J. J. Greene, qui informait récemment LA PRESSE que, même si l'Arctique n'a pas encore trouvé de réserves de pétrole très importantes, cette compagnie dont le gouvernement est actionnaire dans une proportion de 45 pour cent continue à prospecter dans les Territoires du Nord-Ouest.

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE



M. Claude Pepin

M. Rouville Rocheleau président de Rocheleau Automobile a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pepin au poste de conseiller dans la vente des voitures neuves et d'occasion. Son numéro de téléphone personnel 674-0839.

11251, Notre-Dame Est
Montréal-Est
645-1651

“Oui l'ordinateur parle français”

SMA

vous invite à un Séminar d'initiation à l'informatique
21, 22, 23 janvier 1970
Holiday Inn
420 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Ce séminar s'adresse spécialement aux cadres d'entreprises privées et publiques, aux membres des professions libérales, aux fonctionnaires et aux professeurs

Programme
Introduction / Les ordinateurs
Le système d'informatique
Le centre d'informatique / Synthèse

Instructeurs
Benoit Lachapelle / président du conseil d'administration
Guy Beaudrand-Champagne / conseiller en animation
Pierre Legault / conseiller en informatique
Pierre Tremblay / conseiller en administration
Yvon Goulet / conseiller en informatique

Frais d'inscription: \$150.
Ce coût comprend toute la documentation, de même que les repas du midi et les pauses café. Le logement est à la charge du participant.

Inscriptions et renseignements:
Johanne Cyr (514) 273-0431
1127 ouest, rue Laurier
Outremont 1536, Montréal

Note: La première session du séminar débute à 9 heures du matin, le 21 janvier

Avertissement de la Banque de réserve de New York Aux USA, les restrictions monétaires ne doivent pas être réduites trop tôt

NEW YORK (AFP) — Les restrictions monétaires ne doivent pas être atténuées trop tôt aux Etats-Unis, déclare la Banque fédérale de réserve de New York dans sa revue annuelle de l'économie américaine.

Soulignant que "les principales questions pour 1970 sont

de savoir si l'économie marquera une pause et si, dans ce cas, le ralentissement sera suffisant pour restaurer la stabilité des prix", la banque affirme qu'il n'y a pas de réponse claire. Elle observe que la résistance de l'économie aux pressions monétaires et fiscales en 1969 pourraient demander "une ferme modération en 1970".

La banque exprime son inquiétude devant la possibilité d'un budget déficitaire l'an prochain et devant l'impact sur la consommation de la réduction puis de la suppression de la surtaxe fiscale.

"Le budget fédéral sera stimulant et, contrairement à celui de 1969, pourrait se solder par un déficit", déclare-t-elle. "Les dépenses publiques des Etats et des autorités locales continueront sûrement leur montée régulière, poursuivie. Les pressions de la demande du secteur privé restent fortes elles aussi."

"Il existe un risque de récession si les freins sont appliqués trop fortement ou trop longtemps, conclut la banque fédérale. Néanmoins la politique (monétaire) ne peut être desserrée trop tôt. Car le risque d'une inflation continue,

si elle s'aggrave, est beaucoup plus grave. Il faut un ralentissement continu, maintenu pendant un certain temps,

pour anéantir les tendances inflationnistes et réaliser une stabilité des prix raisonnable."

Près de 300 conventions de travail à renouveler en 70

OTTAWA (PC) — A l'heure actuelle, 295 conventions collectives représentant 678,350 employés syndiqués par groupes de 500 ou plus expireront cette année, démontrent les statistiques du ministère du Travail.

Ces chiffres ne portent pas sur les employés de la construction et sont basés sur des données remontant au 1er décembre 1969.

Parmi les grandes conventions qui expireront, au cours de l'année, on remarque celles de la Fraternité canadienne des employés des chemins de fer, de la General Motors du Canada et de l'Alliance canadienne de la Fonction publique.

Projet canado-nippon de \$21 millions en Alberta

EDMONTON (PC) — M. H. Harries, président du conseil d'administration de Canadian Phoenix Steel and Pipe Ltd., Edmonton, a déclaré que sa compagnie négocierait présentement avec une firme japonaise pour la construction d'une usine de \$21,000,000 pour tuyau d'acier à Edmonton ou à Calgary.

Le Dr Harries a déclaré que sa compagnie, qui est une branche du groupe Thyssen, une grande compagnie d'acier ouest-allemande, négocierait avec Fuji Steel and Iron, de Tokyo. La compagnie japo-

naise a reçu la permission de fusionner avec Yawata Iron and Steel Co. Ltd. La nouvelle compagnie sera une des plus importantes du monde.

Le Dr Harries, qui est député libéral de Edmonton-Strathcona, a dit qu'aucun site n'avait été choisi, mais qu'un communiqué serait émis d'ici peu à ce sujet.

Canadian Phoenix possède déjà des usines semblables à Calgary et à Port Moody (C.B.). Le nouveau laminoir produira du tuyau pour le pétrole et le gaz.

Le Boeing 747 éprouve des difficultés en Europe

LONDRES, (AFP) — Le départ de Londres pour New York du plus gros avion du monde, le Boeing 747, appartenant à la Pan American Airways, qui devait avoir lieu à 13 h, a été à son tour différé, en raison d'ennuis mécaniques dans l'un des moteurs de l'appareil.

Les mécaniciens de l'aéroport d'Heathrow à Londres effectuent les réparations qui devraient rétablir la pression de carburant dans le moteur défectueux. D'autre part, le brouillard épais qui enveloppait toute l'Allemagne aujourd'hui a obligé les promoteurs de la tournée européenne du 747 à annuler le vol vers Francfort, ainsi que l'escale à Orly qui devait suivre.

L'immense avion de 362 passagers a donc joué de malchance à son premier vol transatlantique. Il doit maintenant être ramené à New York pour être rebaptisé par l'épouse du président Nixon, jeudi.

Le Boeing 747 avait quitté New York lundi avec une heure de retard, comprenant 369 passagers, tous employés de la Pan American. On croit qu'il s'agit du plus grand nombre de personnes transportées en une seule fois par voie des airs.

La traversée s'est faite sans incident en 6 heures et 20 minutes, à une vitesse approchant 90 p.c. celle du son.

C'est le 21 janvier que la société Pan American doit lancer son premier Boeing 747 en service commercial entre New York et Londres.

HOLLINGER MINES LIMITED

DIVIDENDE NUMERO 482
Un dividende régulier de 35c par action a été déclaré par les directeurs sur la répartition des bénéfices de la compagnie payable le 27 février 1970 aux actionnaires inscrits à la fin de la période de distribution le 30 janvier 1970. Date de la 8^e assemblée générale: 13 janvier 1970. Le vice-président et trésorier: P. C. FINLAY

RAPPORTS FINANCIERS

Gulf Canada

M. Jerry McAfee, président de Gulf Oil Canada Limited, a rapporté dans son message aux actionnaires que la production nette de pétrole brut et de liquides du gaz naturel en 1969 était probablement en moyenne d'environ 85,000 barils par jour, soit une augmentation de 5,000 barils par jour par rapport à l'année dernière. Le volume net des ventes de gaz pour 1969 enregistrera également une nette augmentation, a-t-il déclaré.

moyenne d'environ 353 millions de pieds cubes par jour, en comparaison de 315 millions de pieds cubes en 1968. "On prévoit que les bénéfices nets pour 1969 seront inférieurs au chiffre de \$48.1 millions rapporté pour l'année 1968", a déclaré M. McAfee. Les chiffres définitifs seront connus au début de février et seront publiés à ce moment-là. M. McAfee a rapporté que de nouveaux contrats collectifs ont été signés aux 28 établissements de Gulf Canada où les contrats syndicaux avaient expiré en 1969.

1969, la Corporation d'Escompte Continental a réalisé un bénéfice net de \$173,784 à rapprocher de \$152,832 pour l'exercice précédent. Les revenus d'exploitation de cette société, au cours de cette période, ont marqué \$1,565,917 en regard de \$1,466,767 pour l'année 1968. Les détenteurs de 85,000 actions ordinaires, classe "A", en circulation ont gagné 71 cents l'action comparativement à 54 cents l'année dernière.

Hiram Walker

Les bénéfices nets de la société Hiram Walker-Gooderham and Worts, pour le trimestre terminé le 30 novembre 1969, s'est chiffré à \$15,222,874 ou 88 cents l'action à rapprocher de \$13,763,672 ou 80 cents l'action pour la période correspondante, en 1968. Les ventes de cette société, au cours de ces trois mois, se sont élevées à \$240,805,045 en regard de \$209,125,587 pour le trimestre comparable, au cours de l'exercice précédent.

Life Investors

Au 31 décembre 1969, la valeur nette des actifs de la société Life Investors s'élevait à \$3,420,162 ou \$11.40 l'action, soit une baisse de l'ordre de 1.13 p. 100 comparativement à novembre 1969.

Fulcrum

La valeur nette de l'actif par action de la société Fulcrum Investment se chiffrait, au 31 décembre 1969, à \$5.58 à rapprocher de \$5.89 le mois précédent.

Melchers

Les ventes de la société Melchers, pour le trimestre terminé le 30 novembre 1969, ont marqué \$2,725,329 comparativement à \$1,414,778 pour le trimestre correspondant, l'année dernière. Le bénéfice net pour le trimestre s'élève à \$97,759 ou 6.5 cents l'action en regard de \$63,862 ou 4.3 cents l'action.

Corporation d'Escompte Continental

Au cours de son année fiscale terminée le 30 septembre

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE



M. R. Quintal

M. Rouville Rocheleau président de Rocheleau Automobile a le plaisir d'annoncer le retour de M. Quintal après une absence de 8 mois pour compléter 13 années à notre service. Invitant tous ses amis à nous rendre visite.

11251, Notre-Dame Est
Montréal-Est
645-1651

CIGARES IMPORTÉS!

- De CUBA, les meilleurs
- De la JAMAÏQUE

en vente chez

dunhill humidor

Entrée rue Wellington, Montréal
Entrée rue King, Toronto

"Warnock Hersey?"

N'est-ce pas l'entreprise qui s'occupe de contrôle de pollution?"

Mais certainement. Warnock Hersey s'intéressait aux problèmes posés par la pollution alors qu'on commençait juste à en parler sérieusement. Il y a de nombreuses années de cela. Warnock Hersey s'y intéresse toujours. La Division des Services Professionnels, travaille en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral, les autorités provinciales et municipales, l'industrie et tous les particuliers intéressés à connaître le degré de pollution et à mettre au point des méthodes pour contrôler et réduire la pollution.

La pollution de l'eau des rivières et des lacs, de l'air des grands centres urbains est devenue un problème d'importance. Warnock Hersey s'efforce d'aider le pays à trouver une solution à ce problème. Maintenant, Warnock Hersey ce n'est pas seulement une entreprise fournissant des Services Professionnels.

C'est aussi l'industrie des plastiques et des congélateurs, deux autres secteurs importants dans l'arsenal économique du Canada. Warnock Hersey exploite des hôtels et des centres de villégiature, s'occupe d'aéronautique, fabrique des poudres métalliques et des meubles.

Warnock Hersey International est une compagnie canadienne dont la condition opérationnelle est basée sur le principe d'une gestion efficace et d'une politique à long-terme pour assurer l'expansion constante de toutes les entreprises du groupe, dont les opérations sont complémentaires.

Warnock Hersey International Limited
Une entreprise canadienne, exploitée par des Canadiens pour le bénéfice du pays.

cours des obligations

Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA			
6 1/2, 1er oct.	1970	98 1/2	99 1/2
6 1/2, 1er juil.	1970	98 1/2	99 1/2
6 1/2, 1er avr.	1971	97 1/2	98 1/2
6 1/2, 1er sept.	1972	96 1/2	97 1/2
7 1/2, 1er avr.	1973	95 1/2	96 1/2
7 1/2, 1er oct.	1974	94 1/2	95 1/2
7 1/2, 1er avr.	1975	93 1/2	94 1/2
7 1/2, 1er oct.	1976	92 1/2	93 1/2
7 1/2, 1er avr.	1977	91 1/2	92 1/2
7 1/2, 1er oct.	1978	90 1/2	91 1/2
7 1/2, 1er avr.	1979	89 1/2	90 1/2
7 1/2, 1er oct.	1980	88 1/2	89 1/2
7 1/2, 1er avr.	1981	87 1/2	88 1/2
7 1/2, 1er oct.	1982	86 1/2	87 1/2
7 1/2, 1er avr.	1983	85 1/2	86 1/2
7 1/2, 1er oct.	1984	84 1/2	85 1/2
7 1/2, 1er avr.	1985	83 1/2	84 1/2
7 1/2, 1er oct.	1986	82 1/2	83 1/2
7 1/2, 1er avr.	1987	81 1/2	82 1/2
7 1/2, 1er oct.	1988	80 1/2	81 1/2
7 1/2, 1er avr.	1989	79 1/2	80 1/2
7 1/2, 1er oct.	1990	78 1/2	79 1/2
7 1/2, 1er avr.	1991	77 1/2	78 1/2
7 1/2, 1er oct.	1992	76 1/2	77 1/2
7 1/2, 1er avr.	1993	75 1/2	76 1/2
7 1/2, 1er oct.	1994	74 1/2	75 1/2
7 1/2, 1er avr.	1995	73 1/2	74 1/2
7 1/2, 1er oct.	1996	72 1/2	73 1/2
7 1/2, 1er avr.	1997	71 1/2	72 1/2
7 1/2, 1er oct.	1998	70 1/2	71 1/2
7 1/2, 1er avr.	1999	69 1/2	70 1/2
7 1/2, 1er oct.	2000	68 1/2	69 1/2
7 1/2, 1er avr.	2001	67 1/2	68 1/2
7 1/2, 1er oct.	2002	66 1/2	67 1/2
7 1/2, 1er avr.	2003	65 1/2	66 1/2
7 1/2, 1er oct.	2004	64 1/2	65 1/2
7 1/2, 1er avr.	2005	63 1/2	64 1/2
7 1/2, 1er oct.	2006	62 1/2	63 1/2
7 1/2, 1er avr.	2007	61 1/2	62 1/2
7 1/2, 1er oct.	2008	60 1/2	61 1/2
7 1/2, 1er avr.	2009	59 1/2	60 1/2
7 1/2, 1er oct.	2010	58 1/2	59 1/2
7 1/2, 1er avr.	2011	57 1/2	58 1/2
7 1/2, 1er oct.	2012	56 1/2	57 1/2
7 1/2, 1er avr.	2013	55 1/2	56 1/2
7 1/2, 1er oct.	2014	54 1/2	55 1/2
7 1/2, 1er avr.	2015	53 1/2	54 1/2
7 1/2, 1er oct.	2016	52 1/2	53 1/2
7 1/2, 1er avr.	2017	51 1/2	52 1/2
7 1/2, 1er oct.	2018	50 1/2	51 1/2
7 1/2, 1er avr.	2019	49 1/2	50 1/2
7 1/2, 1er oct.	2020	48 1/2	49 1/2
7 1/2, 1er avr.	2021	47 1/2	48 1/2
7 1/2, 1er oct.	2022	46 1/2	47 1/2
7 1/2, 1er avr.	2023	45 1/2	46 1/2
7 1/2, 1er oct.	2024	44 1/2	45 1/2
7 1/2, 1er avr.	2025	43 1/2	44 1/2
7 1/2, 1er oct.	2026	42 1/2	43 1/2
7 1/2, 1er avr.	2027	41 1/2	42 1/2
7 1/2, 1er oct.	2028	40 1/2	41 1/2
7 1/2, 1er avr.	2029	39 1/2	40 1/2
7 1/2, 1er oct.	2030	38 1/2	39 1/2
7 1/2, 1er avr.	2031	37 1/2	38 1/2
7 1/2, 1er oct.	2032	36 1/2	37 1/2
7 1/2, 1er avr.	2033	35 1/2	36 1/2
7 1/2, 1er oct.	2034	34 1/2	35 1/2
7 1/2, 1er avr.	2035	33 1/2	34 1/2
7 1/2, 1er oct.	2036	32 1/2	33 1/2
7 1/2, 1er avr.	2037	31 1/2	32 1/2
7 1/2, 1er oct.	2038	30 1/2	31 1/2
7 1/2, 1er avr.	2039	29 1/2	30 1/2
7 1/2, 1er oct.	2040	28 1/2	29 1/2
7 1/2, 1er avr.	2041	27 1/2	28 1/2
7 1/2, 1er oct.	2042	26 1/2	27 1/2
7 1/2, 1er avr.	2043	25 1/2	26 1/2
7 1/2, 1er oct.	2044	24 1/2	25 1/2
7 1/2, 1er avr.	2045	23 1/2	24 1/2
7 1/2, 1er oct.	2046	22 1/2	23 1/2
7 1/2, 1er avr.	2047	21 1/2	22 1/2
7 1/2, 1er oct.	2048	20 1/2	21 1/2
7 1/2, 1er avr.	2049	19 1/2	20 1/2
7 1/2, 1er oct.	2050	18 1/2	19 1/2
7 1/2, 1er avr.	2051	17 1/2	18 1/2
7 1/2, 1er oct.	2052	16 1/2	17 1/2
7 1/2, 1er avr.	2053	15 1/2	16 1/2
7 1/2, 1er oct.	2054	14 1/2	15 1/2
7 1/2, 1er avr.	2055	13 1/2	14 1/2
7 1/2, 1er oct.	2056	12 1/2	13 1/2
7 1/2, 1er avr.	2057	11 1/2	12 1/2
7 1/2, 1er oct.	2058	10 1/2	11 1/2
7 1/2, 1er avr.	2059	9 1/2	10 1/2
7 1/2, 1er oct.	2060	8 1/2	9 1/2
7 1/2, 1er avr.	2061	7 1/2	8 1/2
7 1/2, 1er oct.	2062	6 1/2	7 1/2
7 1/2, 1er avr.	2063	5 1/2	6 1/2
7 1/2, 1er oct.	2064	4 1/2	5 1/2
7 1/2, 1er avr.	2065	3 1/2	4 1/2
7 1/2, 1er oct.	2066	2 1/2	3 1/2
7 1/2, 1er avr.	2067	1 1/2	2 1/2
7 1/2, 1er oct.	2068	1/2	1 1/2
7 1/2, 1er avr.	2069	0	1/2
7 1/2, 1er oct.	2070	-1/2	0
7 1/2, 1er avr.	2071	-1 1/2	-1/2
7 1/2, 1er oct.	2072	-2 1/2	-1 1/2
7 1/2, 1er avr.	2073	-3 1/2	-2 1/2
7 1/2, 1er oct.	2074	-4 1/2	-3 1/2
7 1/2, 1er avr.	2075	-5 1/2	-4 1/2
7 1/2, 1er oct.	2076	-6 1/2	-5 1/2
7 1/2, 1er avr.	2077	-7 1/2	-6 1/2
7 1/2, 1er oct.	2078	-8 1/2	-7 1/2
7 1/2, 1er avr.	2079	-9 1/2	-8 1/2
7 1/2, 1er oct.	2080	-10 1/2	-9 1/2
7 1/2, 1er avr.	2081	-11 1/2	-10 1/2
7 1/2, 1er oct.	2082	-12 1/2	-11 1/2
7 1/2, 1er avr.	2083	-13 1/2	-12 1/2
7 1/2, 1er oct.	2084	-14 1/2	-13 1/2
7 1/2, 1er avr.	2085	-15 1/2	-14 1/2
7 1/2, 1er oct.	2086	-16 1/2	-15 1/2
7 1/2, 1er avr.	2087	-17 1/2	-16 1/2
7 1/2, 1er oct.	2088	-18 1/2	-17 1/2
7 1/2, 1er avr.	2089	-19 1/2	-18 1/2
7 1/2, 1er oct.	2090	-20 1/2	-19 1/2
7 1/2, 1er avr.	2091	-21 1/2	-20 1/2
7 1/2, 1er oct.	2092	-22 1/2	-21 1/2
7 1/2, 1er avr.	2093	-23 1/2	-22 1/2
7 1/2, 1er oct.	2094	-24 1/2	-23 1/2
7 1/2, 1er avr.	2095	-25 1/2	-24 1/2
7 1/2, 1er oct.	2096	-26 1/2	-25 1/2
7 1/2, 1er avr.	2097	-27 1/2	-26 1/2
7 1/2, 1er oct.	2098	-28 1/2	-27 1/2
7 1/2, 1er avr.	2099	-29 1/2	-28 1/2
7 1/2, 1er oct.	2100	-30 1/2	-29 1/2
7 1/2, 1er avr.	2101	-31 1/2	-30 1/2
7 1/2, 1er oct.	2102	-32 1/2	-31 1/2
7 1/2, 1er avr.	2103	-33 1/2	-32 1/2
7 1/2, 1er oct.	2104	-34 1/2	-33 1/2
7 1/2, 1er avr.	2105	-35 1/2	-34 1/2
7 1/2, 1er oct.	2106	-36 1/2	-35 1/2
7 1/2, 1er avr.	2107	-37 1/2	-36 1/2
7 1/2, 1er oct.	2108	-38 1/2	-37 1/2
7 1/2, 1er avr.	2109	-39 1/2	-38 1/2
7 1/2, 1er oct.	2110	-40 1/2	-39 1/2
7 1/2, 1er avr.	2111	-41 1/2	-40 1/2
7 1/2, 1er oct.	2112	-42 1/2	-41 1/2
7 1/2, 1er avr.	2113	-43 1/2	-42 1/2
7 1/2, 1er oct.	2114	-44 1/2	-43 1/2
7 1/2, 1er avr.	2115	-45 1/2	-44 1/2
7 1/2, 1er oct.	2116	-46 1/2	-45 1/2
7 1/2, 1er avr.	2117	-47 1/2	-46 1/2
7 1/2, 1er oct.	2118	-48 1/2	-47 1/2
7 1/2, 1er avr.	2119	-49 1/2	-48 1/2
7 1/2, 1er oct.	2120	-50 1/2	-49 1/2
7 1/2, 1er avr.	2121	-51 1/2	-50 1/2
7 1/2, 1er oct.	2122	-52 1/2	-51 1/2
7 1/2, 1er avr.	2123	-53 1/2	-52 1/2
7 1/2, 1er oct.	2124	-54 1/2	-53 1/2
7 1/2, 1er avr.	2125	-55 1/2	-54 1/2
7 1/2, 1er oct.	2126	-56 1/2	-55 1/2
7 1/2, 1er avr.	2127	-57 1/2	-56 1/2
7 1/2, 1er oct.	2128	-58 1/2	-57 1/2
7 1/2, 1er avr.	2129	-59 1/2	-58 1/2
7 1/2, 1er oct.	2130	-60 1/2	-59 1/2
7 1/2, 1er avr.	2131	-61 1/2	-60 1/2
7 1/2, 1er oct.	2132	-62 1/2	-61 1/2
7 1/2, 1er avr.	2133	-63 1/2	-62 1/2
7 1/2, 1er oct.	2134	-64 1/2	-63 1/2
7 1/2, 1er avr.	2135	-65 1/2	-64 1/2
7 1/2, 1er oct.	2136	-66 1/2	-65 1/2
7 1/2, 1er avr.	2137	-67 1/2	-66 1/2
7 1/2, 1er oct.	2138	-68 1/2	-67 1/2
7 1/2, 1er avr.	2139	-69 1/2	-68 1/2
7 1/2, 1er oct.	2140	-70 1/2	-69 1/2
7 1/2, 1er avr.	2141	-71 1/2	-70 1/2
7 1/2, 1er oct.	2142	-72 1/2	-71 1/2
7 1/2, 1er avr.	2143	-73 1/2	-72 1/2
7 1/2, 1er oct.	2144	-74 1/2	-73 1/2
7 1/2, 1er avr.	2145	-75 1/2	-74 1/2
7 1/2, 1er oct.	2146	-76 1/2	-75 1/2
7 1/2, 1er avr.	2147	-77 1/2	-76 1/2
7 1/2, 1er oct.	2148	-78 1/2	-77 1/2
7 1/2, 1er avr.	2149	-79 1/2	-78 1/2
7 1/2, 1er oct.	2150	-80 1/2	-79 1/2
7 1/2, 1er avr.	2151	-81 1/2	-80 1/2
7 1/2, 1er oct.	2152	-82 1/2	-81 1/2
7 1/2, 1er avr.	2153	-83 1/2	-82 1/2
7 1/2, 1er oct.	2154	-84 1/2	-83 1/2
7 1/2, 1er avr.	2155	-85 1/2	-84 1/2
7 1/2, 1er oct.	2156	-86 1/2	-85 1/2
7 1/2, 1er avr.	2157	-87 1/2	-86 1/2
7 1/2, 1er oct.	2158	-88 1/2	-87 1/2
7 1/2, 1er avr.	2159	-89 1/2	-88 1/2
7 1/2, 1er oct.	2160	-90 1/2	-89 1/2
7 1/2, 1er avr.	2161	-91 1/2	-90 1/2
7 1/2, 1er oct.	2162	-92 1/2	-91 1/2
7 1/2, 1er avr.	2163	-93 1/2	-92 1/2
7 1/2, 1er oct.	2164	-94 1/2	-93 1/2
7 1/2, 1er avr.	2165	-95 1/2	-94 1/2
7 1/2, 1er oct.	2166	-96 1/2	-95 1/2
7 1/2, 1er avr.	2167	-97 1/2	-96 1/2
7 1/2, 1er oct.	2168	-98 1/2	-97 1/2
7 1/2, 1er avr.	2169	-99 1/2	-98 1/2
7 1/2, 1er oct.	2170	-100 1/2	-99 1/2
7 1/2, 1er avr.	2171	-101 1/2	-100 1/2
7 1/2, 1er oct.	2172	-102 1/2	-101 1/2
7 1/2, 1er avr.	2173	-103 1/2	-102 1/2
7 1/2, 1er oct.	2174	-104 1/2	-103 1/2
7 1/2, 1er avr.	2175	-105 1/2	-104 1/2
7 1/2, 1er oct.	2176	-106 1/2	-105 1/2
7 1/2, 1er avr.	2177	-107 1/2	-106 1/2
7 1/2, 1er oct.	2178	-108 1/2	-107 1/2
7 1/2, 1er avr.	2179	-109 1/2	-108 1/2
7 1/2, 1er oct.	2180	-110 1/2	-109 1/2
7 1/2, 1er avr.	2181	-111 1/2	-110 1/2
7 1/2, 1er oct.	2182	-112 1/2	-111 1/2
7 1/2, 1er avr.	2183	-113 1/2	-112 1/2
7 1/2, 1er oct.	2184	-114 1/2	-113 1/2
7 1/2, 1er avr.	2185	-115 1/2	-114 1/2
7 1/2, 1er oct.	2186	-116 1/2	-115 1/2
7 1/2, 1er avr.	2187	-117 1/2	-116 1/2
7 1/2, 1er oct.	2188	-118 1/2	-117 1/2
7 1/2, 1er avr.	2189	-119 1/2	-118 1/2
7 1/2, 1er oct.	2190	-120 1/2	-119 1/2
7 1/2, 1er avr.	2191	-121 1/2	-120 1/2
7 1/2, 1er oct.	2192	-122 1/2	-121 1/2
7 1/2, 1er avr.	2193	-123 1/2	-122 1/2
7 1/2, 1er oct.	2194	-124 1/2	-123 1/2
7 1/2, 1er avr.	2195	-125 1/2	-124 1/2
7 1/2, 1er oct.	2196	-126 1/2	-125 1/2
7 1/2, 1er avr.	2197	-127 1/2	-126 1/2
7 1/2, 1er oct.	2198	-128 1/2	-127 1/2
7 1/2, 1er avr.	2199	-129 1/2	-128 1/2
7 1/2, 1er oct.	2200	-13	

La diplomatie: chasse-gardée anglo-saxonne

Le ministère des Affaires extérieures affirme que la situation a changé

par Marcel PEPIN
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Au ministère canadien des Affaires extérieures, la langue française est à peine utilisée, et les Canadiens français sont sous-représentés.

Ce sont là les deux principales conclusions d'une étude entreprise par le professeur Gilles Lalande, pour le compte de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le document de 200 pages, intitulé "Le ministère des Affaires extérieures et la dualité canadienne", n'était pas aussitôt rendu public qu'un porte-parole de ce ministère s'empressait d'en contester les principales conclusions.

"La situation décrite dans le rapport est dépassée, d'affirmer ce porte-parole: M. Lalande a fait porter son enquête sur la période 1964-65. Il y a de cela cinq ans, et depuis, la situation a bien évolué."

Etude difficile

Dans les premières pages de son



M. Gilles Lalande

rapport, M. Lalande se plaint amèrement du manque de collaboration du

ministère, dans la conduite de son enquête. "Non sans malveillance, la direction du ministère nous a donné de nombreuses illustrations de la méfiance qu'elle entretient à l'égard de ceux de l'extérieur, y compris les chercheurs accrédités, qui désirent consulter les dossiers officiels, voire les moins confidentiels, portant sur la politique étrangère du Canada, note le professeur, qui ajoute, amer: "Notre patience fut souvent mise à rude épreuve et le temps perdu ne se compte pas."

Sous-représentation

L'étude de M. Lalande a porté surtout sur une catégorie particulière de fonctionnaires du ministère, les agents du service extérieur.

Les conclusions de l'étude se résument en gros à ceci:

— Il y a une sous-représentation globale, ou générale, des Canadiens de langue française parmi les agents du service extérieur;

— L'administration générale du mi-

nistère est dominée par une élite anglo-saxonne qui pratique l'art de se perpétuer et d'imposer son caractère culturel à l'ensemble du ministère;

— L'emploi de la langue française dans le ministère, comme langue de travail, est à un niveau généralement bas;

— A l'étranger, le français est très peu utilisé dans les ambassades et missions, sauf à Paris;

— Les francophones sont absents dans les divisions clés du ministère, notamment la Défense et les Affaires économiques.

Nominations politiques

Par contre, M. Lalande découvre que trente-trois pour cent des francophones qui détiennent des postes dans les cadres supérieurs du ministère ont été nommés par décret, contre 8 pour cent seulement d'anglophones, ce qui lui fait poser la question suivante: "Des modes de recrutement, le décret serait-il donc le seul à l'intérieur duquel on ait cherché à refléter la composition linguistique de la population canadienne?"

Sur le même sujet, le professeur constate, dans les cadres supérieurs du ministère, une baisse sensible, continue et graduelle de la proportion des agents de langue française. Il ajoute: "Cette sous-représentation globale et permanente des Canadiens français serait encore plus manifeste si nous cherchions à tenir compte des autres agents (d'autres ministères ou agences) ou à les assimiler au personnel diplomatique."

Usage du français

La langue française, dont l'usage atteint une moyenne de 4,7 pour cent dans les communications du ministère, serait complètement ignorée comme langue de travail dans le secteur de l'administration, dans deux directions politiques et dans deux directions fonctionnelles, et fort peu utilisée dans la

plupart des autres divisions, à l'exception de la division européenne, où l'usage du français comme langue de travail atteint le record de 6,4 pour cent.

A l'étranger

Dans les missions canadiennes à l'étranger, le français est également peu utilisé, ce qui eut comme conséquence, selon l'étude, de vicier au point de départ l'image du Canada bilingue et biculturel à l'étranger.

L'auteur fait une exception pour l'ambassade canadienne à Paris, où le français est plus couramment utilisé tant dans les communications internes qu'externes, ce qui lui fait conclure "qu'une concentration d'agents francophones dans un secteur donné du ministère peut conduire, d'autres circonstances aidant, à des résultats limités certes, mais néanmoins intéressants sur le plan de l'emploi du français comme langue de travail".

Solution

L'auteur se montre assez pessimiste sur les chances, à court terme, de corriger cette situation, à cause de la domination de l'élite administrative du ministère, de culture anglo-saxonne.

Il note également que le système de la rotation des cadres tue les initiatives visant à un emploi plus régulier du français, à moins qu'un jour on en arrive à une situation où tous les agents pourrissent à travailler indistinctement dans une langue ou dans l'autre.

L'auteur, malgré ce pessimisme, propose quelques correctifs qui vont de la réforme en profondeur du service extérieur, à la création d'un institut canadien du service extérieur.

Suggérant de confier à des spécialistes de l'extérieur du ministère le soin d'effectuer cette réforme en profondeur qu'il recommande, l'auteur note qu'il serait illusoire de songer à des solutions partielles, tant, du moins, qu'existera le manque d'unité des responsabilités dans le service extérieur canadien.

Il recommande que les agents relevant d'autres ministères suivent un entraînement "dans une perspective biculturelle" semblable à celui que suivent les agents relevant du ministère des Affaires extérieures, pour présenter à l'étranger le vrai visage du pays.

La réorganisation imaginée par M. Lalande supposerait la nomination d'un directeur du service extérieur, dont l'autorité dépasserait les frontières ministérielles pour s'exercer sur tous les agents relevant de l'autorité du gouvernement du Canada.

Enfin, l'auteur suggère, pour franchir davantage le ministère, de parachuter aux postes supérieurs des spécialistes recrutés à l'extérieur, dont le dynamisme pourrait avoir raison de l'élite en place.

Situation corrigée

An ministère, on fait valoir que les constatations de M. Lalande ne correspondent plus à la réalité.

Depuis 1965, le français serait utilisé sur une échelle beaucoup plus grande, notamment dans les nouvelles divisions de la francophonie, des affaires culturelles et de la coordination des questions touchant la représentation des provinces à l'étranger.

On porterait un soin particulier à modifier le caractère unilingue des services du ministère du Commerce à l'étranger.

Le recrutement de jeunes agents francophones serait plus intense, et tendrait à corriger le phénomène de sous-représentation constaté par M. Lalande.

Le nombre de fonctionnaires bilingues du ministère atteindrait 85 pour cent en 1975 si la politique de "biculturalisme" pratiquée par le ministère se poursuivait jusqu'à la fin.

Enfin, nécessité faisant loi, au ministère on rapporte que l'aide importante destinée aux pays francophones du Tiers-Monde oblige le Canada à avoir recours au français comme langue d'usage dans son service diplomatique.



Manifestation pro-maoïste

Une vingtaine de membres du mouvement des étudiants canadiens pro-maoïstes ont défilé avec des pancartes devant le centre canadien de l'immigration à Winnipeg, pour protester contre de prétendues tentatives de déportation à l'endroit d'un étudiant manitobain, arrêté le 31 décembre au cours d'une manifestation à False Creek, C.-B. Kwok Wing Lai, étudiant originaire de Hong-Kong, doit comparaître cette semaine à Vancouver pour se défendre

contre un ordre de déportation requis contre lui par le ministère de l'Immigration. Le 8 janvier, après avoir semé du désordre au cours d'une manifestation tenue devant une aciérie de False Creek. Selon un porte-parole du mouvement des étudiants canadiens, une pétition appuyant Kwok circulera cette semaine à l'Université du Manitoba.

Radio-Canada joue un rôle social trop important pour qu'on l'ampute cyniquement

— le Syndicat de la fonction publique

par Pierre VENNAT

Près de 2.000 employés de Radio-Canada, affiliés au Conseil du Québec du Syndicat canadien de la fonction publique, s'apprêtent à combattre durement la politique d'austérité du gouvernement Trudeau, faisant remarquer que "la société d'Etat joue un rôle social trop lié au dynamisme économique et culturel du pays pour qu'on l'ampute cyniquement".

Le négociateur en chef des employés de la production-TV, M. Gilles Pélard, négocie pour les corps de métiers (peintres, menuisiers, etc.), les machinistes, les script-assistants, les "designers" (graphistes, décorateurs, costumiers, etc.), les cameramen de films et tous ceux qui sont impliqués

directement dans la production d'émissions de télévision, avec comme slogan principal: "nous n'acceptons pas que le gouvernement nous fasse subir les conséquences de ses aventures supposées anti-inflationnistes".

M. Pélard ajoute que les syndiqués sont d'autant plus déterminés à gagner leur point, qu'ils sont convaincus du tort que causerait à la population des coupures additionnelles au budget de Radio-Canada.

Besoins de participation

Par ailleurs, Radio-Canada n'échappe pas au besoin accru de "participation" que l'on retrouve dans la plupart des entreprises du genre et un autre aspect essentiel qui se dégage des demandes syndicales, aux dires

des syndicalistes eux-mêmes, est "sûrement le désir de participation qu'on y exprime".

On demande la création de comités conjoints qui lieraient intimement les syndicats à la vie et à l'évolution de Radio-Canada. "Une très forte proportion des syndiqués étant affectés à des tâches créatrices, la participation totale des travailleurs à l'entreprise devient alors essentielle à sa bonne marche".

Le dernier contrat de travail, signé au printemps passé, avait des effets pécuniaires rétroactifs à janvier 1968.

Les nouvelles négociations ont débuté officiellement la semaine dernière, mais des pourparlers préliminaires ont été engagés, il y a deux mois.

Ottawa consacre \$30 millions à la recherche en matière de développement international

par Claude Turcotte
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Centre de recherche en matière de développement international aura au moins \$30 millions mis à sa disposition au cours de ses cinq premières années d'existence.

C'est l'assurance qu'a donnée aux communes le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, dans une intervention faite après avoir proposé l'adoption en deuxième lecture du bill C-12 et son renvoi au comité permanent de la Défense et des Affaires extérieures.

Selon d'autres informations toutefois, le projet de loi ne devrait pas demeurer longtemps au comité, puisqu'on espère pouvoir faire vraiment démarrer les activités de ce centre dans quelques mois seulement.

Ce centre de recherche en matière de développement international, dont l'idée a pris forme à l'époque du gouvernement Pearson, n'a pas pour but d'éliminer l'aide conventionnelle que les pays riches ont jusqu'à maintenant donnée aux pays en voie de développement.

Il vise plutôt à combler certaines lacunes, notamment au niveau de la coordination mondiale du développement international. "Le centre, a dit M. Sharp, identifiera, amoncera et encouragera, appuiera et entreprendra la recherche relative aux questions touchant le développement des régions économiquement faibles du monde".

A titre d'exemple, M. Sharp a mentionné que certains organismes internationaux ont

déjà montré du doigt des problèmes susceptibles d'intéresser éventuellement le centre: la mise au point de nouvelles techniques pour isoler et évaluer les ressources minérales, des méthodes améliorées pour conserver les aliments et réduire le gaspillage; la perfectionnement de plantes génétiquement supérieures, riches en protéines; l'étude de problèmes démographiques particuliers et l'implantation d'industries de main-d'œuvre efficaces.

On sait l'importance qu'a prise la recherche scientifique pour le développement des peuples. Or, on a constaté

que moins de 50 pour cent des budgets d'aide des pays donateurs est actuellement consacré à la recherche pour le développement, alors que toute compagnie à croissance moyenne d'Amérique du Nord dépense à peu près 6 pour cent de son revenu annuel à ces fins.

Roland Tapin refuse l'invitation de Chartrand

par Pierre VENNAT

La guerre fait rage de plus belle entre les conseils centraux de Montréal et de Québec au sein de la Confédération des syndicats nationaux.

M. Roland Tapin, président du Conseil central de Québec, dans une verte réplique publique à M. Michel Chartrand et ses lieutenants, non seulement refuse de se rendre à l'assemblée contradictoire du 20 qui l'aurait opposé à Chartrand, mais le réattaque et affirme que le Conseil central de Montréal n'a pas été établi par le congrès de la CSN "comme tribunal pour le règlement des problèmes dans le mouvement".

M. Tapin a également déclaré qu'il continue de dire que Michel Chartrand "fait un tort énorme au mouvement et que nos adversaires ne pourraient en engager un qui atteigne son efficacité dans ce domaine".

De plus, le président du Conseil central de Québec affirme que M. Chartrand n'a pas de mandat pour parler au nom de l'ensemble de la CSN. Pour ajouter que "mais quand il parle, il pourrait au moins se renseigner comme il faut".

M. Tapin ajoute enfin que n'ayant pas reçu de mandat des travailleurs de Montréal, il n'a aucun compte à rendre à Michel Chartrand, ni au Conseil central de Montréal et que donc, il

ne sera pas présent à la confrontation du 20.

"Que le confrère Michel Chartrand rentre moins dans le champ d'action de la CSN et s'occupe plus de son propre et les syndicats de Montréal ne s'en porteront que mieux".

M. Tapin déclare que les instances prévues par la Constitution de la CSN pour agir comme tribunal des problèmes dans le mouvement sont le comité exécutif, le bureau et le conseil confédéral.

Comme MM. Chartrand et Tapin doivent tous deux se rencontrer dans la Vieille capitale les 28, 29 et 30, lors du prochain conseil confédéral, on s'attend à trois jours de discussions mouvementées.

Par ailleurs, c'est conjointement que les "frères ennemis", Marcel Pepin, président de la CSN, et Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal, ont adressé une lettre aux dirigeants des syndicats de la région de Montréal, les invitant à la réunion de samedi pour discuter la "lettre aux militants" de Marcel Pepin.

Cette réunion, qui se tiendra à l'école de l'Immaculée Conception, 1375 est, rue Marie-Anne, à 9 heures, précédera l'assemblée du 20 où Chartrand a convoqué Marcel Pepin et Roland Tapin.

On a mentionné en outre que chaque produit synthétique qui entre sur le marché élimine des débouchés pour la production artisanale de pays pauvres. Or, on consacre autant d'argent à la recherche dans le domaine des produits synthétiques qu'on en prend dans le domaine du développement des pays pauvres.

Ce sont des facteurs qui font évidemment que le fossé s'agrandit et qui ont incité le Canada à créer son centre de développement en recherche internationale.

Le centre, selon le ministre, sera une institution fondamentalement canadienne, comportant une importante dimension internationale.

Toutefois, on fait remarquer dans les milieux gouvernementaux que le Canada n'aurait pas objection à permettre l'intégration de ce centre à un organisme international, si les besoins et les circonstances le favorisent.

En attendant, le gouvernement canadien estime avoir déjà l'assurance que ce centre attirera des savants de l'étranger. Comme a dit un fonctionnaire, le centre deviendra "un foyer naturel pour les gens excentriques à l'esprit créateur".

C'est pourquoi la loi créant le centre veut être très flexible.

L'administration du centre serait assumée par un président et 11 gouverneurs. Le porte-parole conservateur, M. Gordon Fairweather, a suggéré que certains de ces gouverneurs devraient être Européens, sans restriction quant à l'idéologie politique de ces pays. La sélection serait le critère de science.

WEEK VENTE

SPECIAUX de JANVIER

MOBILIER de CHAMBRE — 9 mcx, 1 bureau triple, 1 miroir, 1 chiffonnier, 2 tables de nuit, 1 tête de lit 89", 2 lampes de chevet, 1 lampe de bureau. Rég. \$629.00 SPECIAL \$469.00	TABLE EXTENSIBLE , fermée, 48 x 32, ouverte 84 x 32. Rég. \$129.95 EXTRA SPECIAL \$99.00
MOBILIER FUTURA 70 — 6 mcx, 1 bureau triple, 1 chiffonnier, 1 tête de lit, 96", 2 tables de nuit, 1 miroir 21 x 36. SPECIAL \$529.00	CHAISES IMPORTÉES , bois solide, siège en cuir et tôle noire. Rég. \$29.95 SPECIAL \$19.95
MOBILIER de SALON 2 mcx — Sofa et fauteuil bas, choix de tissus disponible en tech seulement. Rég. \$369.00 SPECIAL \$289.00	CHAISES AVEC DOS et siège en cuir, le tout fini en tech. Rég. \$45.00 SPECIAL \$34.95
TABLE de CAFÉ , 56 x 20 x 17 TABLE de BOUT , 20 x 30 x 20 TABLE de COIN , 30 x 30 x 17 TABLE RONDE , 36 x 17 Rég. \$49.50 SPECIAL \$39.00	CHAISE BERCANTE KENNEDY Rég. \$42.00 SPECIAL \$33.50
TABLE GIGOGNE (quantité limitée) Rég. \$49.00 EXTRA SPECIAL \$34.95	PLUSIEURS AUTRES MODELES A BAS PRIX PEINTURES à L'HUILE ENCADREES Rég. jusqu'à \$179.00 \$59 \$79 \$99
SET de CUISINE , table ronde 44" diam. Rég. \$119.50 SPECIAL \$89.50	TAPIS IMPORTES Gala 3 x 6 \$59.95 SPECIAL LAMPE DANOISE Choix de couleurs A partir de \$9.95

A. FORGET INC.

6725 boul. St-Laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h p.m.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

Centre la poire et le fromage



Françoise Kayler

Épiciers-bouchers conseillers en vin

De tous les plats, c'est autour de celui qui comporte de la viande que tourne le repas. De tous les achats, c'est celui de la viande qui fait flancher le budget alimentaire. De tous ses fournisseurs, c'est avec son boucher que la maîtresse de maison est le plus étroitement liée.

Partant de cet ensemble de constatations, l'Institut national des viandes qui forme des bouchers depuis près de vingt ans a progressivement complété la formation de ses élèves pour en faire de véritables conseillers. Ce furent d'abord des cours de cuisine pour permettre de guider la clientèle dans ses achats, en fonction d'une préparation culinaire précise.

Ce sont maintenant des cours d'initiation au vin. Sans être sommeliers, les épiciers-bouchers pourront acquérir suffisamment d'éléments de base et devenir d'habiles et d'utiles conseillers pour marier les assiettes et les bouteilles.

C'est ce que vient d'annoncer l'Institut, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient les attachés commerciaux des principaux pays producteurs de vins et d'eaux-de-vie et des représentants du commerce de l'alimentation, de gros et de détail.

M. Daniel Farèse, chargé des cours, a bâti son programme de façon à donner une connaissance pratique des vins à ses auditeurs. Chaque séance, d'une durée de trois heures, sera coupée de façon à consacrer deux demi-heures à une dégustation. A la fin des cinq séances, chacun aura dégusté dix apéritifs et quarante vins, provenant d'au moins six pays dont la production est représentée à la Régie des Alcools du Québec. A la fin du cours, un aide-mémoire sera remis à chacun pour pouvoir s'y référer en cas de doute.

Les épiciers ne vendent pas de vin. Mais ils vendent un grand nombre de produits alimentaires qui se marient fort agréablement au vin et, en particulier, des fromages. C'est un service gratuit qu'ils pourront donner à leur clientèle... et se l'attacher en retour. Et puis, comme disait quelqu'un, ils seront leur prêt le jour où la vente des vins et spiritueux leur sera confiée.

Ces cours seront donnés tous les lundis soirs, à 7h30, à partir du 2 février prochain. Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à l'Institut national des Viandes (389-8241).

Initiation à la sommellerie

pour restaurateurs et amateurs

De leur côté, les restaurateurs peuvent s'inscrire au cours d'initiation à la sommellerie et se renseigner ainsi aussi bien sur les vins et la bière que sur les eaux-de-vie et alcools. Un public de plus en plus exigeant et parfois fort bien renseigné oblige le restaurateur et tout son personnel à soutenir la concurrence.

L'Association provinciale des Restaurateurs organise sous forme de causeries-dégustations une nouvelle série de cours qui commence aujourd'hui. Neuf autres séances de trois heures chacune se succéderont tous les mardis après-midi, à partir de 2h30.

Un programme similaire est offert par la même association, en anglais, tous les mercredis soirs à partir du 14 janvier.

Il est à noter que ces cours ne sont pas réservés exclusivement aux hôteliers et restaurateurs. Ils sont offerts à tous les amateurs de vins et à ceux qui veulent le devenir.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à l'Association Provinciale des Restaurateurs, 423 est, rue Ontario (849-2692).

Les diététistes en réunion

La troisième réunion du chapitre de Montréal de la Corporation des Diététistes du Québec aura lieu demain, 14 janvier à 20 heures, à l'amphithéâtre de la Résidence des infirmières du "Jewish General Hospital" (3755 chemin de la Côte Sainte-Catherine).

Les conférenciers invités traiteront de l'hygiène alimentaire au présent et au futur. Prendront ainsi la parole, le docteur E. Idziak, professeur de microbiologie alimentaire à l'université McGill, le docteur C.A. Grégoire, du Service des Permis et Inspections de la Division de l'occupation de la ville de Montréal, Mademoiselle Hazel Bennett, professeur de technologie alimentaire à l'Université de Montréal.

Toutes et tous les diététistes sont invités à assister à cette réunion pour laquelle des services de traduction simultanée ont été retenus.

Recettes belges

Pour clore la série consacrée aux cuisines étrangères, après l'Italie, la Suisse et la France, Robin Hood vient de glisser dans ses sacs de farine des recettes de Belgique.

Présenté de la même façon que les précédents, ce recueil contient des spécialités belges très simples: beignets aux pommes, gaufres de Bruxelles, fondues au fromage semblables à des croquettes que l'on peut servir soit en hors-d'œuvre, soit en plat principal. Deux grandes recettes complètent le recueil: un gigot en croûte et un gâteau "Sabena", sorte de St-Honoré fantaisie, qui pourraient faire partie des repas des jours de réception.

Toutes ces préparations ont été adaptées par des économistes ménagères de la compagnie, à partir de recettes de restaurants belges de renom.

Un repas où le plat principal serait... une soupe...

CRÈME DE LAITUE

- 1 laitue iceberg
- 2 cubes de bouillon de poulet écrasés
- 3/4 t. d'eau
- 2 c. à soupe de jus de citron
- 1/2 t. d'oignon coupé en rondelles
- 1/4 t. de beurre
- 1/4 t. de farine
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre blanc
- 1 pointe de muscade
- 2 t. de lait
- 1/4 t. de vin blanc OU
- 3 c. à soupe d'eau et
- 1 c. à soupe de jus de citron

● Eplucher et rincer la laitue; la déchiqueter pour en obtenir quatre tasses (bien tassées).

● Dans la jarre d'un malaxeur placer la laitue, le cube de bouillon, l'eau et le jus de citron; réduire en purée.

● Faire sauter l'oignon dans le beurre pour le faire brunir. Le retirer à l'aide d'une cuillère à

trous. Incorporer la farine, le sel, la muscade puis mouiller avec le lait. Cuire sur feu moyen sans cesser de remuer jusqu'à ce que la sauce épaississe et reste lisse.

● Incorporer le vin et la purée de laitue. Ajouter l'oignon; réchauffer le tout sans atteindre le point d'ébullition.

● Servir aussitôt. On peut alors ajouter un peu de laitue hachée.

CRÈME DE JAMBON

Légumes crus (carottes, céleri, oignon, pomme de terre)

- 1/2 c. à thé de sel
- 2 cubes de bouillon de poulet
- 1 t. d'eau bouillante
- 2 t. de lait
- 2 c. à soupe de farine
- 2 c. à soupe de beurre
- 1 t. (1/4 livre) de fromage cheddar râpé
- 1 1/2 t. de jambon cuit, coupé en dés persil haché fin

● Préparer les légumes (trancher ou couper

en cubes) jusqu'à ce que l'on en obtienne deux tasses. Verser dans une casserole, saler, ajouter les cubes de bouillon et l'eau bouillante. Couvrir et faire cuire à feu moyen jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

● Verser le tout dans la jarre d'un malaxeur; couvrir et régler à vitesse maximum. Ajouter le lait et la farine et faire fonctionner à petite vitesse pour mélanger parfaitement tous les ingrédients.

● Verser dans une casserole et faire cuire sur feu moyen en remuant constamment jusqu'à épaississement.

● Sur feu doux, incorporer le beurre et le fromage; bien remuer pour faire fondre celui-ci et ne pas laisser bouillir.

● Incorporer le jambon; assaisonner au goût et saupoudrer chaque assiette de persil haché.

CRÈME DE SAUMON

- 1 boîte (14 onces) de maïs en crème

- 1/4 t. d'oignon en rondelles
- 1/2 t. de purée de pommes de terre instantanée
- 2 t. de lait
- 1/4 t. de beurre
- 1 boîte (7 3/4 onces) de saumon sel et poivre

● Verser le maïs et l'oignon dans la jarre d'un malaxeur; couvrir et régler à vitesse maximum pendant trois minutes.

● Ajouter la "purée" instantanée et le lait; régler à petite vitesse pour bien mélanger le tout.

● Verser dans une casserole et ajouter le beurre. Chauffer et remuer sans arrêter jusqu'à petite ébullition puis épaississement.

● Défaire le saumon en morceaux; retirer la peau, écraser les arêtes. Ajouter à la préparation précédente; rectifier l'assaisonnement.

● On peut conserver quelques cuillerées de poisson pour garnir au moment de servir.



Élégante et distinguée, cette crème de laitue fait partie des potages que l'on prépare pour la visite. Rien ne l'empêche de la préparer par une froide soirée d'hiver.

une casserole...

PÂTE BOEUF-ROGNONS

- 3 livres de steak dans la ronde
- 6 c. à soupe de farine
- 1 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de thym
- 1/2 t. de beurre
- 1 petit oignon piqué de 2 clous de girofle
- 3 t. d'eau
- 2 rognons de bœuf
- 2 oignons émincés
- 1/2 livre de champignons frais, tranchés
- 2 t. de fromage râpé
- 1/4 t. de persil haché

Pâte brisée pour une tarte de 9 pouces

● Découper le bœuf en languettes. Dans un sac de plastique, mélanger la farine, le sel, le poivre et le thym; ajouter les morceaux de viande et les enrober parfaitement de farine. Faire revenir au beurre (un quart de tasse environ).

● Ajouter l'oignon piqué de clous et l'eau. Couvrir

et faire cuire à feu doux pendant une heure et demie environ en remuant de temps en temps.

● Après avoir paré les rognons, les découper en tranches régulières. Faire revenir au beurre (un quart de tasse). Retirer de la poêle. Faire cuire, à la place, l'oignon émincé et les champignons.

● Retirer la viande de bœuf et l'oignon du bouillon. Ajouter le fromage râpé en remuant bien pour l'incorporer.

● Dans un plat allant au four peu profond (2 1/2 pintes) superposer les morceaux de bœuf, les tranches de rognon et le mélange oignons-champignons. Saupoudrer chaque rang de viande avec le persil haché.

● Recouvrir avec la sauce au fromage. Couvrir avec une pâte à tarte et badigeonner de lait.

● Faire cuire dans un

four à 425 degrés, de 30 à 35 minutes.

PRÉPARATION DES ROGNONS

● Retirer la membrane extérieure des rognons. Couper chacun dans le sens de la longueur et à l'aide de ciseaux enlever la graisse et les membranes blanches.

● Recouvrir d'eau froide salée et presser légèrement les rognons pour en faire sortir le sang.

● Egoutter et recommencer.

● Laisser ensuite tremper quatre heures dans de l'eau froide salée puis égoutter et éponger parfaitement.

CASSEROLE GRATINÉE

- 1 livre de foie de jeune bœuf
- 1/4 t. de farine tout usage
- 1/4 t. de beurre
- 1 oignon moyen émincé

- 1 boîte de tomates (19 onces)
- 1 c. à thé de sucre
- 1 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire
- 1/4 c. à thé de basilic
- 1/2 c. à thé de poivre
- 1/4 livre de fromage cheddar râpé

● Couper le foie en languettes d'un pouce environ; rouler dans la farine. Faire revenir rapidement au beurre. Ajouter l'oignon et laisser cuire doucement jusqu'à ce qu'il soit tendre.

● Incorporer les tomates, le sucre, le sel et la sauce Worcestershire, le basilic et le poivre.

● Couvrir et laisser mijoter pendant une quinzaine de minutes. Ajouter le fromage et remuer jusqu'à ce qu'il soit complètement fondu.

● Verser dans un plat allant au four, saupoudrer de fromage râpé et faire gratiner. Servir aussitôt.



Cette casserole où le foie est présenté sous forme de ragout constitue un plat principal très riche en protéines. D'un coût relativement modique, il peut facilement être servi en hiver.

un dessert...

TARTE AUX ABRICOTS

- 1/2 t. de sucre
- 1/2 t. de farine
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 t. de lait
- 2 t. de yogourt
- 2 oeufs bien battus
- 2 c. à soupe de beurre
- 1 boîte (14 onces) d'abricots
- 1 c. à soupe de fécule de maïs
- 1/4 t. de marmelade d'orange

● Dans une casserole, mélanger le sucre, la farine et le sel; ajouter le sel et mélanger pour obtenir une préparation lisse. Incorporer le yogourt légèrement battu auparavant. Faire cuire sur feu moyen en remuant constamment jusqu'à épaississement. Retirer du feu.

● Ajouter un peu de cette préparation aux

oeufs pour les réchauffer; incorporer à l'ensemble et remettre sur feu doux. Retirer au bout de deux minutes et ajouter le beurre.

● Laisser refroidir légèrement et verser dans une croûte de tarte cuite et refroidie. Laisser reposer une quinzaine de minutes pour que la crème commence à prendre.

● Egoutter les abricots et réserver le sirop. Délayer la fécule de maïs dans une demi-tasse de celui-ci et faire cuire jusqu'à ébullition en remuant constamment. Hors du feu lui ajouter la marmelade d'orange.

● Ranger les moitiés d'abricots (côté coupé en dessous) sur la tarte; recouvrir avec la sauce et laisser refroidir jusqu'au moment de servir.

TARTE AUX PÊCHES

- 1/2 t. de farine
- 1/2 t. de cassonade
- 1/2 c. à thé de cannelle
- 1/4 c. à thé de muscade
- 3 c. à soupe de beurre
- 1/2 t. de noix hachées
- 1 boîte (28 onces) de pêches
- 2 c. à soupe de farine

- 1/4 t. de cassonade
- 1 t. de crème sure vendue dans le commerce

● Mélanger parfaitement le tiers de tasse de farine, le tiers de tasse de cassonade, la cannelle et la muscade; y couper le beurre jusqu'à ce que l'on obtienne une chapelure très fine.

● Ajouter les noix hachées à cette préparation en saupoudrant le tiers environ dans le fond d'une abaisse de pâte brisée. Recouvrir avec les tranches de pêches bien égouttées et recouvrir avec un tiers de "chapelure".

● Recouvrir le tout avec une garniture préparée en battant ensemble 2 cuillerées à soupe de farine, un quart de tasse de cassonade et la crème sure.

● Saupoudrer sur le tout le tiers restant de la chapelure préparée au début. Faire cuire dix minutes dans un four à 350 degrés puis continuer la cuisson à 350 degrés jusqu'à ce que la croûte prenne une couleur dorée.

● Servir chaud.



Une tarte peut constituer un plat principal ou, tout au moins, une excellente et nourrissante collation. Une bonne pâte de base, une crème ou entrent des produits laitiers de première qualité et des fruits au sirop...

LES COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE

de BASE, de GASTRONOMIE et de SPECIALITE

Fondue et Flambées

Etiquette de table et Vin

du professeur

H. BERNARD

auront lieu du début de

FEVRIER à la fin de MAI

Pour plus amples informations et

prospectus gratuits s'adresser à:

INSTITUT D'ART CULINAIRE

2015, rue de la Montagne

suite 610, Montréal

Tél. 843-6481

Woolworth

CAFETERIA

NOUVEAU service extérieur

4115 est, Jean Talon, Montréal

TÉLÉPHONE 725-9314

Notre suggestion

Plateau de sandwiches super



Pour servir 16 à 20 personnes

Un plat idéal pour les réceptions. Environ 84 sandwiches découpés avec une grande variété de garnitures appétissantes, le tout servi sur un plateau en plastique.

\$6.50

Un bon endroit où manger ouvert 7 jours par semaine

Pour "anti-syndicalisme" Le Conseil du travail de Ste-Thérèse dénonce un conseiller élu avec l'appui des syndiqués

par Pierre VENNAT

Certains candidats qui se font élire sur la scène municipale sous une bannière syndicale ne répondent pas toujours aux espoirs qu'on place en eux.

C'est ainsi que le Conseil du travail de Ste-Thérèse et de la région (FTQ) vient de se lancer en campagne contre un conseiller de Ste-Thérèse-ouest, Maurice Roubedou, élu grâce à l'appui financier et moral des Travailleurs unis

de l'automobile, dont il fut président de la section General Motors et qui, depuis, ferait preuve d'anti-syndicalisme notoire, notamment en s'objectant à la reconnaissance syndicale des employés de bureaux de la ville dont il est conseiller. Ceux-ci sont affiliés à la CSN.

M. Roger Poudrette, président du Conseil du travail de Ste-Thérèse, déclare que M. Roubedou a au moins une qualité: "comme acteur, il ne pouvait arriver que premier".

M. Roubedou, en effet, ancien président des employés de GM à Trois-Rivières, s'était présenté au conseil en faisant valoir ce titre syndical et en déclarant qu'il était un syndiqué militant.

Quant aux Travailleurs unis de l'automobile, il lui ont accordé toute l'aide possible, morale et financière, pour qu'il puisse représenter les travailleurs de Ste-Thérèse-Ouest sur le conseil.

Or, de faire remarquer M. Poudrette, M. Roubedou, qui

s'est fait élire comme syndiqué, a par la suite viré capot et s'est montré anti-syndicaliste en présentant lui-même (ce qui est plus grave que s'il avait simplement voté) une résolution, le 16 décembre dernier, portant le numéro 69-651 et secondée par le conseiller Robert Palot et qui se lit comme suit: "Que le conseil de la corporation s'abstienne de la reconnaissance de l'unité de négociation du Syndicat national des employés de la corporation municipale

de Ste-Thérèse-Ouest (CSN).

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le Conseil du travail de Ste-Thérèse a donc décidé d'annoncer son "divorce" d'avec M. Roubedou, espérant que tous les syndiqués feront de même.

"Si les syndicats désirent être représentés dans les corps publics et accordent leur confiance à des syndicalistes qui font de telles pièces de théâtre, ils doivent agir", a conclu M. Poudrette.

Le Pape demande l'accord des évêques néerlandais

CITE DU VATICAN, (AFP) — Paul Six, dans une lettre, demande au cardinal Bernard Alfrink et aux évêques néerlandais, d'affirmer sereinement leur "accord total et sans réserves" avec l'Eglise universelle "sur les points contestés".

Il s'agit d'une lettre pontificale envoyée le 24 décembre en vue de la réunion du conseil pastoral des Pays-Bas qui vient de s'achever avec le

rejet de la loi du célibat ecclésiastique, réaffirmé cependant, ces derniers temps, par le Pape.

La lettre n'avait pas été publiée en Hollande et c'est lundi que l'a diffusée "L'Osservatore Romano", à la veille de la réunion de la conférence épiscopale néerlandaise appelée à examiner les conclusions du conseil pastoral de Noordwijkerhout.

Le Pape demandait une ré-

ponse et il est probable qu'elle sera formulée au cours de la réunion des évêques.

La lettre reproche notamment que dans les projets-rapports du conseil pastoral néerlandais "La description du but et des tâches de l'Eglise est présentée comme si la mission de celle-ci était purement terrestre. Le ministère sacerdotal est considéré comme une charge confiée par la communauté chrétienne. On propose — et par-

fois de façon impérative — la dissociation du sacerdoce et du célibat. On critique la thèse que l'homme seul puisse devenir prêtre. On ne parle du Pape que pour minimiser sa charge et les pouvoirs qui lui ont été conférés par le Christ lui-même..."

Devant le "danger des déviations qui pourraient être gravement dommageables pour la foi du peuple catholique des Pays-Bas", le Pape demande au cardinal Alfrink

et à ses confrères des suggestions pour "mieux surmonter les difficultés présentes", et en attendant une réponse, donne deux directives: il recommande avant tout le devoir de transmettre dans son intégrité la doctrine catholique, — il insiste sur la nécessité, sur la validité du célibat sacerdotal et la "pratique générale de la chasteté parfaite qui est non seulement possible, mais qui est source de joie et de sainteté".

A Montréal



Quand vos amis ou vos connaissances viennent à Montréal, rappelez-leur que le Sheraton Mt-Royal est le meilleur endroit de détente. Stationnement gratuit et plan familial. Une cuisine splendide au restaurant Kon-Tiki et au Café Normandie; une véritable détente au Métro ou au Rendez-vous. Venez vous y détendre vous-même prochainement. Locations à prix garantis par téléphone à 842-7777.

L'Hôtel Sheraton Mt-Royal (S)
Montréal, 1455, rue Peel Service international ITT

Deux conseillers réélus à Westmount

Deux conseillers de Westmount, MM. G. Ian Craig et Daniel O'C. Doheny, ont été réélus à leur poste par acclamation. Mis en nomination par l'Association municipale de Westmount, MM. Craig et Doheny avaient complété leur mandat de trois ans au conseil.

Les deux conseillers réélus prêteront leur serment d'office lors de l'assemblée statutaire du conseil, le lundi 19 janvier.

Cette réélection de MM. Craig et Doheny ne vaut que pour un mandat de courte durée, c'est-à-dire jusqu'en novembre 1971 seulement. En

effet, en vertu de la loi des cités et villes et de l'amendement apporté par le bill 285, l'ensemble du conseil, soit le maire et les six conseillers, devront quitter leurs postes en novembre 1971. La ville décrètera alors un scrutin général et les candidats élus le seront pour un mandat de quatre ans.

Que sert à
l'homme de
survoler l'univers
s'il doit faire le
pied de grue
à terre?

Avec **TILDEN** repartez vite et du bon pied!

Voyez n'importe quel comptoir Tilden et vous serez vite en route. Ou réservez à l'avance, et vous serez encore plus vite rendu à destination. Dirigez-vous vers le fanion "Réservoir — Service express" au comptoir Tilden, et vous n'aurez qu'à signer votre formulaire. Pas d'attente. Pas d'enfantsillages.



Mille regrets!

Nous n'avons pas encore de bureaux sur la lune. Mais nous pouvons réserver pour vous une Chevrolet ou une Pontiac flambant neuve à n'importe lequel de nos 260 bureaux au Canada et chez nos affiliés de partout à travers le monde (National Car Rentals aux États-Unis)!

Louez maintenant. Payez plus tard.

En utilisant votre carte de crédit, vous pouvez faire porter au compte de votre fournisseur d'essence préféré tout louage chez Tilden. Ou employez votre carte de crédit Tilden... ou pratiquement n'importe quelle autre!



Si vous ne louez pas une voiture chaque semaine, pourquoi loueriez-vous une voiture de semaine?

Essayez la toute nouvelle Chevrolet Monte Carlo! Ou une Impala 1970! Ou quelque chose de vraiment différent! Dans plusieurs villes, Tilden dispose d'un vaste choix de familiales, de voitures sport, de campeuses, de voitures équipées pour le ski et de camions de toutes grosseurs... à louer selon divers plans.



Épargnez tourments et... argent!

Votre protection contre la collision vous coûte au moins 50¢ de moins par jour chez Tilden qu'ailleurs. Ce n'est pas énorme, mais nous vous faisons économiser davantage de plusieurs autres façons: par notre spécial de fin de semaine; ou par notre "semaine de 10 jours" à \$99.

Siège social du système: 1104, rue Stanley, Montréal 110.

Pour réservations au Canada ou à l'étranger, composez 878-2771

ENEZ EN AUTO... VENEZ EN AUTOBUS...
VENEZ PAR MÉTRO À L'UNIQUE

ENTREPÔT de SURPLUS

MANUFACTURES LTÉE.

LaSalle

FACTORIES LTD.

PALAIS du COMMERCE

BERRI ET BOUL. DE MAISONNEUVE
CENTRE-VILLE

SUPER-AUBAINES DE JANVIER

PAPIER D'EMBALLAGE fantaisie pour toute occasion. 20 feuilles de 20" x 30" chacune, motifs variés.

44¢

GANTS DE VINYLE - Durable, pour travaux ménagers. Très pratiques. Votre choix de 4 attrayantes nuances.

39¢

RIDEAUX DOUCHE ET FENÊTRE - Solide confection de plastique aux imprimés variés en un choix de jolies couleurs.

1 39
l'ens.

DRAPS DE LIT "Élégance" confectionnés d'un coton de qualité durable. Une économie remarquable à ce bas prix.

LIT SIMPLE **1 66**
LIT DOUBLE **1 88**

NAPPES DE PLASTIQUE - Un robuste matériau de plastique aux motifs variés et un choix de couleurs. Dimensions: 54" x 72".

2/99¢

CASSEROLES ALLANT AU FOUR De pratiques casseroles avec couvercle, modèle rond ou oval à votre choix. Vont au four.

99¢

GOBELETS POTERIE GLACÉE pour le thé ou le café. Attrayants modèles aux nuances et motifs variés. Faites provision!

19¢

HOUSSE POUR GRILLE-PAIN - Soigneusement confectionnée d'épais vinyle matelassé. Motifs imprimés en blanc et or.

39¢

SERVICE À DÎNER, 20 MCX - Service pour quatre personnes comprenant assiette à diner, tasses, soucoupe, assiette à pain et beurre et bol à céréales. 20 morceaux.

2 99

COFFRE À RANGEMENT - Solidement construit de vinyle transparent avec fermeture à glissière de 60 pouces. Peut se placer sous le lit ou dans la penderie.

1 29

ENSEMBLE 7 USTENSILES, pour cuisine - Comprend: Grande cuiller, grande fourchette, pilon à pommes de terre, spatule pour friture, cuiller-passoire, louche, et support. Fini chrome, manche vinyle à motifs fleuris.

1 69

10 ROBUSTES SACS À DÉCHETS Ils sont faits de vinyle épais et résistant. Format géant. 10 sacs au paquet pour seulement...

33¢

A L'ENTREPÔT DE SURPLUS LaSalle
AU PALAIS DU COMMERCE SEULEMENT



VENTE D'AUBAINES JANVIER

Élégantes chez vous et à peu de frais



Robe-culotte
ou peignoir **13⁹⁹**
Prix spécial

L'occasion rêvée de vous procurer la lingerie dont vous avez besoin et qui vous apportera confort et féminité!

A. Élégante robe-culotte. Tricot de jersey double. Glissière arrière. Manches courtes et ceinture nouée. Imprimés floraux ne tons tan, noir ou marine. Tailles P.M. et G.

Prix spécial ch. 13.99

B. Robe de chambre gandoura. Tissu éponge de coton absorbant et moelleux. Glissière avant, garniture de ganse devant et aux manches, encolure ronde. Tons aqua, rose, ton or. Tailles P.M. et G.

Prix spécial, ch. 13.99

Elégante lingerie
Rabais \$2 à \$30!

Peignoirs en nylon, peignoirs fortrel® et coton. Coloris et tailles variés.

Rég. \$9 à \$13 Ch. **6.99 à 7.99**

Combinaisons satinette, chemises de nuit ou jupons.

Rég. \$5 à \$10 Ch. **\$4 à 6.99**

Vêtements de détente, peignoirs, robes de maison ou ensembles 2 pièces.

Rég. \$15 à \$40 Ch. **7.50 à \$30**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Sous-vêtements féminins (741) ou quatrièmes. Aussi à Fairview et Anjou



Rabais \$4! Chandails moulants
tricot de polyester côtelé

Rég. \$10
Ch. **6⁹⁹**

Inspirés des modèles créés en France! Tricot de polyester durable et d'entretien facile! Ils moulent le corps comme une seconde peau et donnent une silhouette mince... mince!

A — Pullover style chemisier.
B — Pullover à col roulé.
C — Pullover à encolure ronde.

• Choix de nouveau coloris en tons de blanc cassé, rose cendré, vert saule, bleu ardoise ou noir.
• Tailles P.M. et G.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

Veuillez indiquer un second choix de couleur

SIMPSONS — Vêtements sport pour dames (736) ou troisième — Aussi à Fairview et Anjou



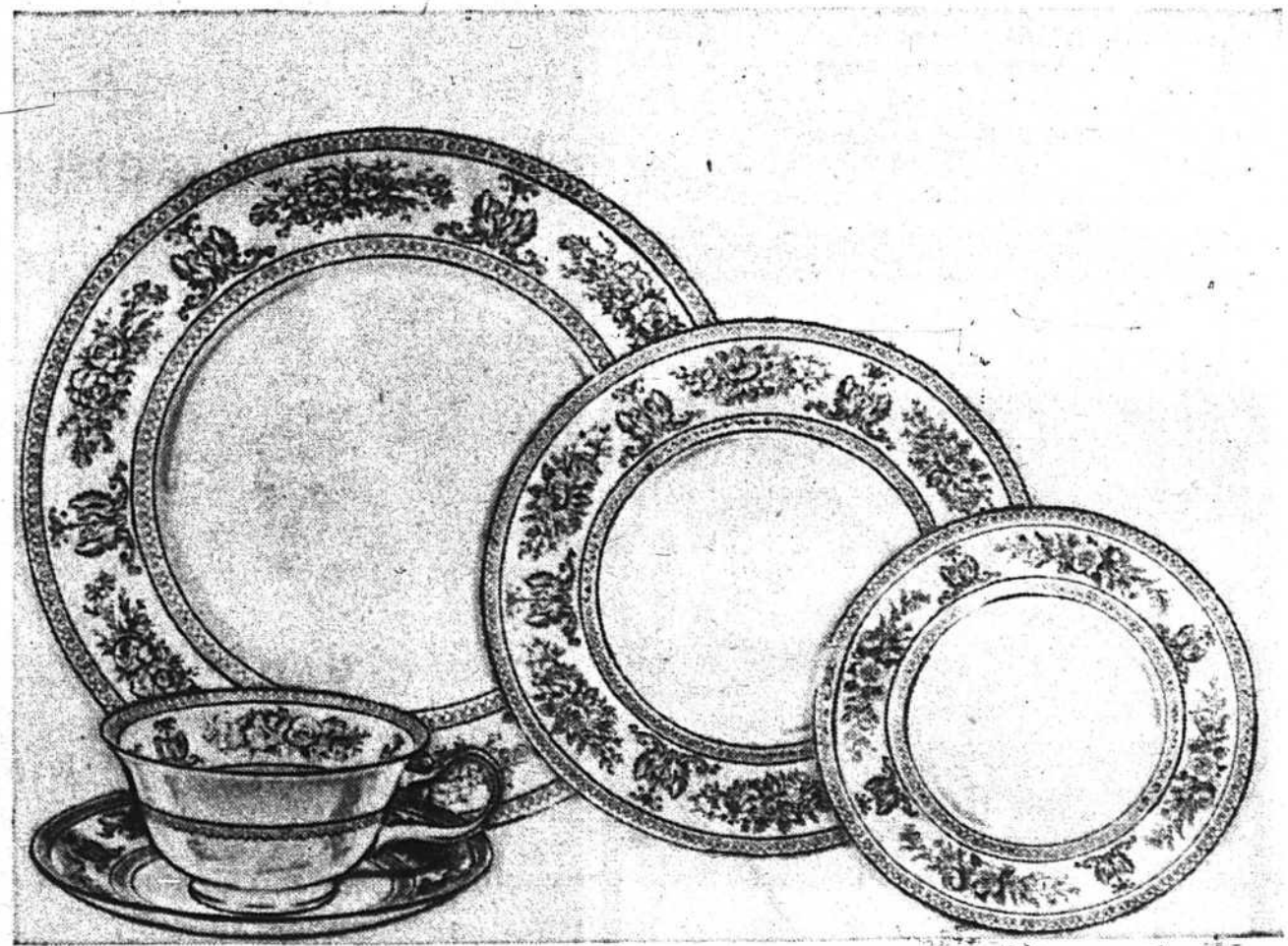
Vente foudroyante de tapis

• Tapis • Coupons • Carpettes

• La vente commence mercredi — Venez en personne — Pas de commandes —
Nous mentionnons plus bas quelques exemples de la collection... Il y a des centaines d'aubaines...
Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

EN VILLE	FAIRVIEW SEULEMENT	ANJOU SEULEMENT
1 seulement 6'3" x 12' Propylon, ton or Rég. 91.46 Prix 49.00	1 seulement 6' x 12' Nylon pelucheux, ton or Rég. 79.84 Prix 49.00	1 seulement 8'6" x 12' Laine, vert Rég. 147.06 Prix 109.00
1 seulement 6' x 12' Kodol, vert Rég. 103.34 Prix 69.00	1 seulement 4'6" x 12' Laine, vert Rég. 77.88 Prix 49.00	1 seulement 10'9" x 9' Laine, bleu Rég. 139.54 Prix 99.00
1 seulement 6' x 12' Nylon, vert Rég. 54.00 Prix 29.00	1 seulement 3'3" x 12' Nylon, vert Rég. 29.24 Prix 10.00	1 seulement 6' x 12' Trilan, cannelle Rég. 87.84 Prix 59.00
1 seulement 6' x 12' Kodol II, ton or Rég. 103.84 Prix 69.00	1 seulement 7'3" x 12' Kodol II, vert Rég. 125.27 Prix 99.40	1 seulement 8'3" x 12' Propylon, ton or Rég. 113.39 Prix 89.00
1 seulement 6'6" x 12' Int-ext, vert, brun Rég. 77.76 Prix 59.00	1 seulement 7'6" x 12' Kodol II, vert Rég. 129.90 Prix 99.80	1 seulement 4'9" x 12' Kodol II, olive Rég. 82.16 Prix 49.00
1 seulement 12'3" x 12' Propylon, beige Rég. 252.54 Prix 190.67	1 seulement 4'9" x 12' Kodol II, vert Rég. 82.16 Prix 49.00	1 seulement 6'9" x 12' Axminster, orange Rég. 170.82 Prix 129.00
1 seulement 6' x 15' Int-ext, vert Rég. 99.80 Prix 39.00	1 seulement 7'6" x 12' Propylon, cuivre Rég. 109.80 Prix 82.90	1 seulement 6'9" x 9' Laine, ton or Rég. 103.84 Prix 69.00
1 seulement 7'11" x 12' Kodol, ton or Rég. 128.36 Prix 109.69	1 seulement 6' x 12' Nylon, vert Rég. 87.84 Prix 59.00	1 seulement 4'4" x 9' Nylon, douce-amère Rég. 34.55 Prix 19.00
1 seulement 7'6" x 12' Propylon, ton or Rég. 109.80 Prix 79.00	1 seulement 6' x 12' Laine, vert Rég. 95.14 Prix 59.00	1 seulement 11'3" x 12' Propylon, ton or Rég. 194.70 Prix 149.00
1 seulement 9' x 14'9" Laine, ton or Rég. 188.21 Prix 149.00	1 seulement 5'6" x 12' Laine, vert Rég. 76.93 Prix 59.00	1 seulement 5'6" x 12' Propylon, ton or Rég. 80.48 Prix 49.00
1 seulement 6'5" x 12' Propylon, ton or Rég. 95.09 Prix 59.00	1 seulement 6'9" x 12' Propylon, ton or Rég. 98.82 Prix 74.61	1 seulement 5'9" x 12' Nylon, bleu Rég. 61.12 Prix 39.00
1 seulement 10'9" x 12' Nylon, rouge Rég. 128.48 Prix 99.00	1 seulement 9'9" x 9' Laine, beige Rég. 138.84 Prix 99.00	1 seulement 9' x 12' Laine, trappé Rég. 87.98 Prix 59.00
1 seulement 6'5" x 11'6" Trilan, ton or Rég. 80.00 Prix 59.00	1 seulement 3' x 4' Axminster Rég. 19.90 Prix 4.88	
1 seulement 8' x 12' Int-ext, vert foncé Rég. 85.66 Prix 59.00		
1 seulement 6' x 12' Kodol, vert Rég. 103.84 Prix 69.00		
1 seulement 9' x 12' Propylon, beige Rég. 129.76 Prix 99.49		

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TÉLÉPHONIQUES
SIMPSONS — Tapis (750) ou quatrièmes. Aussi à Fairview et Anjou.



Rabais 25% sur notre stock entier
de couverts 5 pcs en fine porcelaine

• Doultton • Wedgwood • Minton • Royal Albert
• Mikasa • Royal Worcester • Paragon

Rég. 7.95 à \$54
Couvert 5 pièces

Ch. **5⁹⁶ à 40⁵⁰**

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Porcelaine (737) ou cinquièmes. Aussi à Fairview et Anjou



VOUS POURRIEZ GAGNER UNE
LINCOLN CONTINENTAL 1970
VALANT \$7521

La gagnante de la Mustang 1970 est:
Mme Michèle Colameo
10135 Rome, Montréal-Nord

CHASSE ET PÊCHE

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

Parlons un peu des coyotes

Oui, parlons-en, car depuis que quatre coyotes ont été aperçus sur le Mont-Royal (trois d'entre eux ont été abattus), tout le monde veut savoir quels sont ces fauves assez téméraires pour oser élever domicile en plein centre-ville! Mon avis est que ces "fauves" ne sont pas si téméraires que ça, puisque plusieurs animaux sauvages habitent déjà le Mont-Royal — et autres lieux boisés de la métropole — et font souvent des incursions en pleine ville et en plein jour, sans que personne ne le remarque. Cependant, c'est surtout la nuit qu'ils opèrent. Je pense aux renards, aux rats-laveurs, aux rapaces nocturnes, comme la grande chouette, à leurs proies, les lièvres, les perdrix européennes, les faisans, les pigeons biset et, bien entendu, les écureuils gris et roux, pour ne nommer que ceux-là.

La question qui m'est le plus souvent posée: comment se fait-il qu'ils aient pu traverser le fleuve pour venir à Montréal? Réponse: Montréal est une île qui est loin d'être isolée de la terre ferme, surtout l'hiver. On peut traverser à pied sec au moins endroits, surtout à l'Ouest et au Nord, sur la glace du lac des Deux-Montagnes ou du lac St-Louis, sans parler de la rivière des Prairies. Donc les animaux n'ont pas besoin d'utiliser les ponts.

C'est ce qu'on fait les astucieux coyotes qui ont, de plus, le déguisement parfait pour se balader en ville incognito — ils ressemblent comme deux gouttes d'eau à Rex, le chien du voisin!

A vrai dire, il faut jeter un coup d'oeil attentif pour s'apercevoir qu'il ne s'agit pas d'un chien policier de petite taille — quoique là encore, la taille et la couleur du poil peut varier infiniment. Pour vous situer l'animal, disons qu'il est à mi-chemin entre le renard et le loup, donc c'est un "chien" moyen. Adulte, le mâle pèse généralement entre 18 et 30 livres, quoiqu'il y a des records d'inscrits qui se situent dans les 75 livres!

Carte d'identité: coyote (canis latrans). Autrefois on disait aussi "chacal d'Amérique", mais ce terme n'est plus employé. Taille: entre 44

et 54 pouces de longueur, dont de 12 à 16 pouces vont à la queue. Hauteur: entre 23 et 26 pouces à l'épaule. Les yeux sont jaunes et la pupille noire et ronde, non fendue et verticale comme chez le renard. Le nez est toujours noir.

Couleur: là, c'est plus difficile... Disons que ça va du jaune sale au gris, avec plusieurs nuances. Le ventre est parfois très blanc, de même que l'intérieur des oreilles et la gorge.

Plusieurs pols noirs sur le dos donnent l'impression de lignes ou rayures. Jadis, on ne trouvait guère de coyotes que dans l'Ouest et le milieu de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui, ce canidé a étendu son aire de dispersion du Mexique à l'Alaska, et du Pacifique au Sud du Québec, mais il n'est pas encore signalé dans la péninsule Gaspésienne ni dans les Maritimes. Ça viendra, faites confiance à ce rusé voyageur!

On dit que le coyote est encore plus fin que le renard et le loup combiné. C'est peut-être vrai. En tout cas, le choix du parc du Mont-Royal comme domicile est judicieux. Sécurité absolue (pas de chasse), absence de compétition (pas d'autres carnivores sérieux), et nourriture abondante et variée qu'on ne

trouve pas partout ailleurs... Il y a des faisans, des perdrix européennes un peu bêtes, et des écureuils gras comme des voleurs. De toute façon le coyote est omnivore, et pas difficile en plus de ça. Les souris qui grignotent les bouts de fleurs sur les tombes de la côte des neiges font aussi partie du menu. Bref, rares sont les territoires si restreints offrant de telles possibilités nutritives.

Plusieurs autres villes sont également fréquentées par les coyotes, notamment Los Angeles, en Californie. Là-bas, on les laisse tranquilles.

DEMAIN, nous parlerons de la vie et des moeurs curieuses du coyote.

Johnny Murphy prend du mieux

NEW YORK (UPI) — Un porte-parole des Mets de New York a déclaré, hier, que le vice-président et gérant général Johnny Murphy "se remettait rapidement" de la crise cardiaque, à la suite de laquelle il a été hospitalisé, le mois dernier.

Murphy est toujours à l'hôpital Roosevelt. Il avait été terrassé le 30 décembre.



Betsy Clifford en progrès constant

La Canadienne Betsy Clifford, d'Ottawa, âgée de 16 ans seulement, continue à se signaler dans le monde du ski. Au concours international pour la Cruche d'Argent, aujourd'hui à Badgastein, Autriche, elle venait près de l'emporter, terminant 2e, derrière la Française Ingrid Lafforgue.

Si c'est **ZENITH** c'est au Centre d'Appareils Electriques Enrg.



Avec Zenith vous avez la meilleure qualité. Un service renommé.

Profitez de nos spéciaux de janvier.

Prix à compter de \$39900

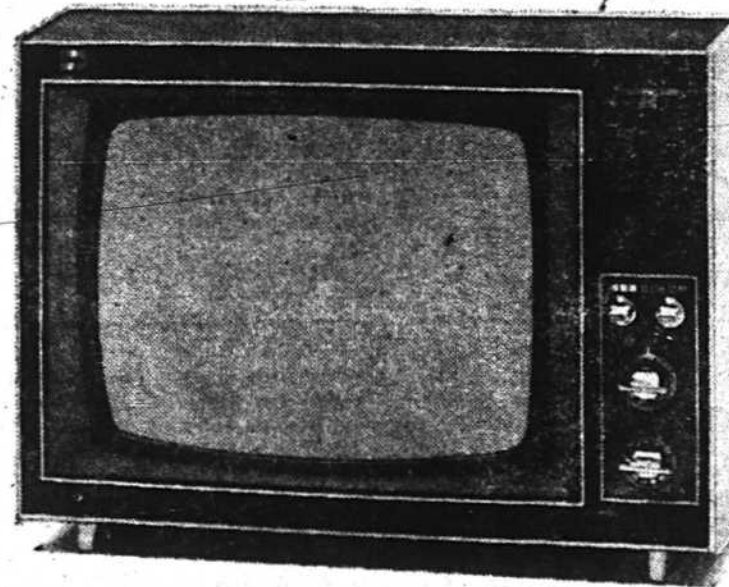
Une visite vous convaincra



centre d'appareils électriques et d'ameublement enrg. 3975 E. Ste Catherine 524-7963

Toshiba L'International no. 1.

vous ne perdrez rien au change



Pourquoi, tout simplement parce que Toshiba met à votre portée une qualité reconnue dans plus de 130 pays et vous offre plus pour un peu moins. Si vous en doutez, allez donc faire un tour chez votre marchand Toshiba, et vous verrez que pour le prix vous ne trouverez pas de meilleur appareil. Voici le Niagara, 16" de couleur UHF/VHF à syntoniseur à mémoire, pour \$489.95 (prix de détail suggéré). Avec une garantie de 2 ans pour le tube. Ne vous arrêtez pas là, voyez-tous les appareils Toshiba, les stéréos, les radios, les phonographes, les magnétophones et bien d'autres. Après ça, vous serez convaincus que Toshiba est bien l'International no. 1.



TOSHIBA TOSHIBA OF CANADA LIMITED

200 YORKLAND BOULEVARD, WILLOWDALE, ONTARIO, CANADA - TELEPHONE 489-5990 AGENT DE VENTES: KELDON ELECTRONICS LIMITED, 210 BRUNSWICK BLVD., POINTE-CLAIRE, P.Q. - PHONE 697-3550

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI										
Philadelphie à Oakland										
DEMAIN										
Los Angeles à Canadian										
New York à Toronto										
Pittsburgh à Chicago										
St-Louis à Minnesota										
JEUDI										
Toronto à St-Louis										
New York à Philadelphie										
Los Angeles à Boston										
Minnesota à Oakland										
MERCREDI										
Aucun match à l'affiche										
CLASSEMENT (Division Est)										
	G	P	N	Sp	Bc	Pts				
New York	29	22	8	9	129	92	53			
Boston	29	21	9	9	146	111	51			
Canadien	29	20	9	10	134	96	50			
Détroit	28	19	12	7	114	100	45			
Chicago	28	18	15	5	110	87	41			
Toronto	28	15	16	7	115	112	37			
(Division Ouest)										
St-Louis	28	19	12	7	135	91	45			
Philadelphie	28	9	15	14	94	110	22			
Minnesota	26	9	14	13	107	114	31			
Pittsburgh	28	11	21	6	86	121	28			
Oakland	29	9	24	6	81	139	24			
Los Angeles	27	8	24	5	82	146	21			
Comparaison Est-Ouest										
Dans l'Ouest	G	P	N	Sp	Bc	Pts				
Est	58	35	13	210	124	45				
Ouest	58	35	13	210	124	45				
Dans l'Est	G	P	N	Sp	Bc	Pts				
Est	56	32	12	197	142	74				
Ouest	56	32	12	142	202	36				
Total										
Est	114	67	25	395	286	159				
Ouest	114	67	25	282	412	81				

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Baltimore à Québec

Ligue Jr du Québec

Cowansville à Granby

St-Jean à St-Hyacinthe

Ligue Jr du Québec

Rosemont à T-Rivières

Cornwall à Verdun

Ligue Jr de l'Ontario

Oshawa à London

Ligue Montréal Jr

Boucherville à Roussin

St-Michel à St-Léonard

St-Victor à Lachine

HIER

Ligue Jr du Québec

Verdun 4, Laval 4

Ligue Américaine (Division Est)

	G	P	N	Sp	Bc	Pts
Voyagers	23	7	7	164	78	53
Springfield	19	13	20	120	120	46
Québec	15	22	3	126	130	33
Providence	12	19	8	111	141	32

(Division Ouest)

Buffalo	27	7	8	137	86	43
Hershey	15	15	4	132	122	34
Baltimore	11	15	8	132	107	30
Rochester	8	22	8	119	170	24
Cleveland	8	20	8	101	138	24

Ligue Jr du Québec

	G	P	N	Sp	Bc	Pts
St-Hyacinthe	21	7	4	156	117	48
Granby	20	10	4	167	130	44
St-Jean	7	18	7	111	151	21
Cowansville	8	19	4	110	150	20

Ligue Jr de l'Ontario

(Division Est)

	G	P	N	Sp	Bc	Pts
Québec	24	14	3	217	187	49
Shawinigan	24	14	3	217	187	49
Sorel	24	14	3	217	187	49
Drummondville	23	15	3	218	183	47
T-Rivières	20	20	4	217	210	40
Sherbrooke	14	22	3	156	194	31

(Division Ouest)

St-Jérôme	20	18	3	210	205	43
Rosemont	19	16	2	210	162	40
Cornwall	17	23	3	163	178	35
Verdun	14	25	3	155	206	29
Laval	13	29	3	140	230	26

Ligue Jr de l'Ontario

(Division Ouest)

	G	P	N	Sp	Bc	Pts
Canadien Jr	25	6	2	196	116	52
Peterborough	19	9	4	145	119	47
St-Catharines	21	17	3	174	128	43
Toronto	14	11	8	153	132	40
Ottawa	13	16	6	146	147	32
Kitchener	13	16	4	170	117	30
Oshawa	10	19	7	130	167	27
London	10	18	7	114	146	27
Hamilton	10	18	4	138	140	26
Niagara Falls	7	26	2	111	198	16

Ligue Montréal Jr

	G	P	N	Sp	Bc	Pts
St-Jean	15	9	5	121	109	35
St-Victor	15	9	4	111	92	34
Lachine	14	8	4	108	108	32
St-Léonard	15	12	3	126	137	30
St-Hyacinthe	11	9	6	116	107	28
Dorval	10	13	4	114	135	25
Montréal-Est	11	10	3	121	115	28
St-Michel	14	14	3	101	109	29



telephoto AP

Des Australiens huent Agnew

La police australienne a dispersé des manifestants pacifistes qui ont hué le vice-président des États-Unis, M. Spiro Agnew, au moment où il déposait une couronne de fleurs au pied du monument aux braves à Canberra ce matin. Les manifestants brandissaient des drapeaux du Nord-Vietnam. Sur la pancarte qu'un jeune homme tient à l'envers à gauche, on peut lire: Send Spiro to the Moon (qu'on expédie Spiro dans la lune).

La semaine dernière, les appareils israéliens avaient attaqué un centre industriel à moins de 20 milles de la capitale égyptienne. Au cours d'un autre raid, des chasseurs-bombardiers d'Israël avaient survolé le Caire, provoquant des déflagrations soniques et le bris de fenêtres.

Israël bombarde un aéroport à environ 10 milles du Caire

d'après AFP-UPI

Dans sa pénétration la plus profonde en territoire égyptien depuis la guerre de Six Jours en 1967, l'aviation israélienne a bombardé aujourd'hui l'aéroport militaire de Hamka, situé à environ 10 milles du Caire.

La semaine dernière, les appareils israéliens avaient attaqué un centre industriel à moins de 20 milles de la capitale égyptienne. Au cours d'un autre raid, des chasseurs-bombardiers d'Israël avaient survolé le Caire, provoquant des déflagrations soniques et le bris de fenêtres.

Au même moment où se déroulait

aujourd'hui le bombardement de l'aéroport militaire de Hamka, d'autres formations israéliennes ont attaqué des camps égyptiens dans la région de Tel El Kabir, près du canal de Suez, ainsi que d'autres objectifs militaires situés au sud et au nord du canal.

Selon le porte-parole militaire de Tel Aviv, les appareils israéliens n'ont été accueillis que par un feu léger de la DCA dans leur attaque en banlieue du Caire. Les pilotes israéliens ont déclaré avoir vu des avions égyptiens décollant des pistes aux environs du Caire, mais aucun de ces appareils n'a engagé le combat.

Dans son édition d'après-midi, le quotidien israélien "Maariv" publie à la une une nouvelle selon laquelle, il y a cinq jours, deux chasseurs israéliens auraient survolé la ville de Damas, capitale de la Syrie, provoquant des "booms" soniques qui ont fracassé les vitres, semé la panique et blessé quelque 300 personnes.

S'adressant à un groupe d'éditeurs de journaux juifs, aujourd'hui, le premier ministre Golda Meir a déclaré: "Aussi longtemps que Nasser régnera sur l'Égypte, il sera impossible de prédire quand la paix s'installera au Moyen-Orient."

Le gouvernement libanais respectera l'accord signé avec les Palestiniens

d'après PA-AFP

Le gouvernement libanais a renouvelé l'engagement de respecter l'accord que le général Boustany (depuis remplacé à la commande des forces armées) concluait récemment au Caire avec Yassir Arafat, leader des guérilleros palestiniens.

Cet accord, on le sait, avait mis fin aux violents accrochages entre les effectifs de l'OLP et l'armée libanaise, en octobre dernier.

C'est à l'issue d'une séance du Conseil des ministres, qui dura cinq heures, que le premier ministre Rachid Karamé a fourni cette assurance aux guérilleros palestiniens, annonçant également des mesures visant à renforcer dans les plus brefs délais les villages frontaliers du sud du Liban, soumis depuis quelques mois, aux raids de représailles des forces armées israéliennes.

Le président du Conseil a précisé les mesures décidées par le cabinet libanais: l'entraînement des habitants du sud au maniement des armes, remise à l'armée libanaise de tout l'armement et le matériel devant lui permettre de défendre le pays.

L'application de cette politique de résistance face aux attaques d'Israël

est cependant conditionnée par la ratification du Parlement. Elle impliquera les dépenses évaluées à près de \$34 millions.

Par ailleurs, le président du Liban, M. Charles Helou, s'est déclaré prêt à donner connaissance des termes de l'accord Boustany-Arafat à tout ministre qui en ferait la demande et a solennellement affirmé, lors du Conseil des ministres, que "le Liban n'a, à aucun moment, violé ou cherché à violer l'accord du Caire".

Cette réassurance du président et du premier ministre libanais ont visible-

ment pour but de répondre aux accusations lancées samedi dernier à Amman contre le gouvernement de Beyrouth.

Un mini-sommet ?

Selon le quotidien du Caire "Al Goumhouria", les pays directement engagés dans le conflit avec Israël, soit la RAU, la Jordanie, la Syrie et l'Irak — et ceux qui se proposent de participer au conflit, comme la Libye et le Liban — tiendront un petit sommet au Caire. Cette rencontre aurait lieu en principe le 7 février prochain.

Les B-52 frappent des concentrations nord-vietnamiennes en bordure du Laos

SAIGON (AFP, UPI) — Les B-52 ont pilonné les infiltrations nord-vietnamiennes le long de la frontière du Laos lundi soir, au cours de deux raids dans la province de Quang Tri, non loin de la vallée d'Ashau et de l'ancienne base des "Marines" de Khe Sanh, révèle un communiqué du commandement américain.

Ces super bombardiers ont aussi accompli cinq missions au-dessus des camps et des régions d'approvisionnement des communistes dans les provinces situées au nord et au nord-ouest de Saïgon, plus particulièrement dans la province de Tay Ninh. Plus de 450 tonnes de bombes ont été déversées sur les objectifs. Ce matin, d'autres B-52 ont lâché des tonnes de bombes sur les concentrations vietcong et nord-vietnamiennes dans la région saïgonnaise, près de la frontière du Cambodge.

Un porte-parole des forces armées américaines au Vietnam a laissé entendre que la DCA ennemie avait abattu et détruit trois hélicoptères légers d'observation, du modèle utilisé couramment pour soutenir les opéra-

tions terrestres des Américains et des Sud-Vietnamiens.

La destruction de ces trois appareils n'a causé la mort que d'un seul homme d'équipage. Le nombre total des hélicoptères américains détruits au Vietnam au cours de neuf ans de guerre atteint les 1.454.

De sources officielles, à Saïgon, on apprend que le Nord-Vietnam a commencé une concentration de troupes dans le delta du Mékong, ce qui indiquerait une offensive prochaine d'envergure des communistes dans la région populeuse située au sud de la capitale. Depuis le mois de mai dernier, le nombre de soldats nord-vietnamiens dans le delta est six fois plus considérable qu'auparavant. D'un autre côté, les troupes américaines ont été retirées de cette région et tout laisse prévoir que l'armée du Sud-Vietnam aura à faire face à une épreuve majeure très bientôt. Il est à signaler, par ailleurs, que l'on a identifié positivement pour la première fois la présence d'unités nord-vietnamiennes dans le delta au mois d'août dernier seulement.

Auparavant seuls des éléments vietcong, composés de Sud-Vietnamiens, combattaient dans ce district de terres fertiles qui produisent la presque totalité du riz pour nourrir la population du Sud-Vietnam.

La Zambie donnera asile à Ojukwu

LUSAKA, Zambie (UPI, AFP, Reuters) — La Zambie se dit prête aujourd'hui à accorder un asile politique temporaire au général Ojukwu, ex-leader de la rébellion biafraise. Toutefois, le ministre des Affaires étrangères dit que la Zambie souhaite que le général gagne l'Europe le plus tôt possible pour des raisons de sécurité.

Ojukwu est attendu à Lusaka aujourd'hui, venant vraisemblablement de Libreville, capitale du Gabon. Le porte-parole officiel de la Zambie précise que l'asile temporaire implique la limitation de "la liberté de manoeuvre du leader biafrais, celui-ci s'étant engagé à ne pas avoir d'activité politique sur le territoire zambien".

On refuse de dire à quelle heure le général est attendu à Lusaka. On sait seulement qu'il voyage à bord d'un "Fokker de l'amitié". La Zambie est, avec le Gabon, parmi les quatre nations africaines qui ont reconnu le Biafra. Lusaka a même des relations diplomatiques avec la province sécessionniste.

Selon le président Albert Bernard Bongo du Gabon, le général Ojukwu a l'intention de retourner coûte que coûte au Biafra. Le président a soutenu au cours d'une conférence de presse que le général n'était pas présentement au Gabon. Il a dit savoir où il était mais n'a pas voulu préciser davantage.

Même mystère à Freetown, capitale de la Sierra Leone, où on s'attendait hier de voir arriver Ojukwu en compagnie du premier ministre Siaka Stevens qui rentre d'une visite de dix jours en Grande-Bretagne. Apparemment le premier ministre de la Sierra Leone a fait escale pour la nuit à Amsterdam.



telephoto PA

Il ne sera pas candidat

Le maire de San Francisco, M. Joseph Alioto, a annoncé hier qu'il ne serait pas candidat au poste de gouverneur de la Californie cette année parce qu'une campagne électorale pourrait nuire à la poursuite de \$12 millions qu'il a intentée au magazine "Life". Cette revue a publié des articles relatant la mort de des personnages de la Mafia. Alioto était considéré jusqu'à récemment comme un politicien voué à un brillant avenir dans les rangs démocrates et on croyait qu'il ferait la lutte au gouverneur républicain Ronald Reagan.

Les journaux contribuent à la violence en négligeant d'en exposer les causes

WASHINGTON, (PA) — Une étude préparée pour la commission nationale sur la violence affirme que les médias d'information contribuent à la violence aux États-Unis en ne rapportant pas de façon assez complète quels sont les problèmes sociaux qui conduisent aux accrochages, aux conflits et aux émeutes.

"Trop d'organismes chargés de diffuser les nouvelles essaient les idées et les actions ayant un contenu ou une inspiration sociales", conclut le rapport.

"En conséquence, ils stimulent, ils laissent insatisfaits et ils soulèvent l'anxiété, uniquement pour se tenir plus tard cois ou se limiter à des clichés sans rapport, au lieu d'aider à chercher des solutions mûrement réfléchies."

Le rapport est présenté sous forme d'un volume de 613 pages; il a été rédigé sous l'égide d'un ancien procureur du secrétariat à la Justice, M. Robert K. Baker, et d'une sociologue de Seattle, le Dr Sandra J. Bail.

Les 13 membres de la Commission n'ont pas accepté les recommandations à l'unanimité; leur enquête sur la violence aux États-Unis a duré 18 mois, se terminant le 10 décembre 1969.

Le rapport reproche également aux divers moyens d'information d'être trop chatoilleux devant la critique.

Rôle important

Condamnant l'attitude des dirigeants qui sont toujours préoccupés de se justifier et de crier à l'invasion de la liberté de la presse, le rapport ajoute:

"Les médias ont contribué à répandre la confrontation comme instrument de changement dans la société en ne parvenant pas à rapporter de façon adéquate les conditions sous-jacentes des protestations, ou les possibilités de solution des problèmes sociaux cuisants, de même qu'en mettant l'accent sur les évé-

nements marqués par l'action plutôt que par la pensée.

"Les moyens d'information peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre la violence en se montrant les exutoires des divers groupes et en étant ouverts aux intelligences de l'heure, réduisant ainsi l'incitation à la confrontation qui tourne parfois à la violence. C'est là une mission bien subtile et bien précaire."

Par contre, le rapport se porte à la défense de la presse écrite et parlée, précisant:

"Il est vrai que certains groupes ont appris à utiliser la violence et la presse pour arriver à leurs buts. Ils ont appris qu'on peut en général compter sur les moyens d'information pour mettre en vedette toute conduite violente, dans leurs rapports quotidiens de la nouvelle. Le rapport, soulignant que la presse n'est pas dupe de ces méthodes, lui recommande de poursuivre un examen sérieux de son travail et d'améliorer les rapports entre ses organismes et les groupements minoritaires.

Toutes les opinions

"Il faudrait que la politique éditoriale générale soit d'exposer équitablement et clairement les opinions, les analyses et les solutions offertes par tout un éventail de gens experts ou non — quelle que soit la position de ces personnes. "La prochaine génération de journalistes doit s'appliquer à décrire ce que les autres pensent", conclut le rapport.

Les chercheurs soutiennent également que le gouvernement devrait étudier de plus près les transactions diverses impliquant un contrôle possible de l'information.

Le rapport recommande également à la Commission fédérale sur les Communications de tenir compte du style de reportage des radiodiffuseurs dans l'étude des demandes de renouvellement de permis.

La CGT utilise l'arme gaulliste du referendum

PARIS, (AFP) — La C.G.T. vient de s'emparer d'une arme gaulliste, le référendum, dans la bataille qu'elle poursuit avec acharnement contre le gouvernement.

En effet, la 5^e République avait introduit dans les moeurs politiques de la France la pratique du référendum, violemment dénoncée comme anti-démocratique par tous les partis d'opposition, de gauche ou de droite.

Le général de Gaulle l'avait souvent utilisé jusqu'au 27 avril 1969 où, mis en minorité, il abandonnait le pouvoir.

La C.G.T. vient, à l'étonnement de tous les observateurs, de reprendre cette procédure en appelant les 123.000 agents du gaz et de l'électricité de France à participer, le 14 janvier, à un référendum. Il s'agit de faire désavouer le "contrat de progrès" signé entre la direction de cette entreprise nationalisée et les syndicats C.F.D.T. (ancien syndicat chrétien), Force Ou-

vrière (de tendance socialiste), C.F.T.C. (chrétiens traditionnels) et un syndicat de cadres de tendance de gauche.

La C.G.T. est, à elle seule, majoritaire dans l'entreprise où elle a recueilli, aux dernières élections professionnelles, 56 p.c. des voix. Elle affirme donc qu'il est anti-démocratique d'appliquer un contrat qu'elle a refusé de signer.

Ce "contrat de progrès", est considéré par les syndicats signataires comme intéressant pour le personnel car il lui donne la garantie que les salaires suivront la progression du revenu national et des gains de productivité de l'entreprise. Mais, en signant ce contrat, ils se sont engagés à ne pas remettre en cause, pendant sa durée (deux ans) le problème des salaires, sauf dénonciation du contrat avec préavis de trois mois. La C.G.T. voit dans cette clause une atteinte au droit de grève, encore qu'elle ne soit

pas concernée elle-même puisqu'elle n'a pas signé l'accord.

Ce référendum est organisé par la C.G.T. seule (la direction et les autres syndicats ayant refusé d'y participer) et personne ne doute que les résultats donneront une majorité pour rejeter le contrat de progrès. En fait, il s'agit d'une réplique au premier ministre qui avait déclaré, au lendemain de la signature de l'accord, que le pays avait la garantie de "21 mois sans coupures de courant".

Lutte au pouvoir

La C.G.T. entend qu'il n'en soit pas ainsi et les résultats du référendum seront exploités par elle comme un "oui à la grève".

En fait, c'est une nouvelle phase de la lutte engagée par le parti communiste et la C.G.T. contre le pouvoir. Le 13 septembre 1969, M. Georges Seguy, secrétaire général de la C.G.T., avait lancé une véritable déclaration de

guerre au régime en annonçant que le septennat de M. Georges Pompidou "pourrait être de courte durée". Depuis, les grèves s'étaient succédées jusqu'aux fêtes de fin d'année. En dépit de ces mouvements revendicatifs, les observateurs s'accordent pour estimer que le plan de redressement du ministre des Finances a déjà eu d'heureux résultats et que l'assainissement financier et économique est en bonne voie.

Mais le parti communiste et la C.G.T. n'ont pas l'intention, pour autant, d'abandonner leur offensive. Au contraire, ils raidissent leur attitude et annoncent clairement leur intention d'empêcher par tous les moyens la réussite de "la nouvelle société" préconisée par M. Chaban-Delmas. Cette "nouvelle société" c'est, pour les communistes, celle de la collaboration des classes, alors qu'ils sont convaincus que l'heure est venue de "l'alternative démocratique", c'est-à-dire du passage à la société socialiste.

Au Repos du vieillard, "on n'a jamais pensé au feu"

par Daniel MARSOLAIS
envoyé spécial de LA PRESSE

NOTRE-DE-DU-LAC. — "A ma connaissance, il n'y a jamais eu de plan d'évacuation et d'exercice d'incendie au "Repos du vieillard" depuis 1953".

Telle est l'étonnante déclaration qu'a faite ce matin l'épouse du propriétaire

de la maison de repos Notre-Dame-du-Lac, Mme Charles-Eugène Tardif, qui témoignait devant le commissaire Cyrille Delage, à l'ouverture de l'enquête du Commissariat des incendies sur la tragédie du 2 décembre qui coûta la vie à 40 vieillards.

Au cours de la matinée, six témoins ont été entendus, dont M. Charles-Eu-

gène Tardif, lui-même, son épouse, deux pathologistes de Québec, les Drs Richard Authier et Jean-Paul Bachand, le coroner suppléant Paul Magnan, et le caporal Denis Léveillé, du service de l'identité judiciaire à la Sûreté du Québec.

Mme Tardif, qui a témoigné quelques minutes après son mari, a révélé

qu'au moment de la tragédie, 64 vieillards se trouvaient au "Repos" à titre de pensionnaires de la maison.

De ce nombre, 10 étaient des impotents. Au dire de Mme Tardif, on n'avait jamais songé qu'un incendie puisse se déclarer au "Repos du vieillard". "On n'avait jamais pensé au feu", a-t-elle dit.

D'ailleurs, aucune directive précise n'avait été donnée en cas d'incendie. Toutefois, elle a déclaré que si le feu prenait, la "veilleuse de nuit" avait le numéro de téléphone de la police et elle devait appeler aussitôt.

Par ailleurs, il a été révélé qu'un système de boyaux d'incendie avait été installé il y a quelques années. En

tout, on avait installé sept lances à incendie aux trois étages de la maison, et il suffisait de briser une vitre pour les utiliser. Il y avait également quatre extincteurs chimiques.

Le propriétaire du "Repos du vieillard", M. Charles-Eugène Tardif, premier témoin d'importance à être en-

Voir FEU en page 4

Masse justifie la présence québécoise au plan des relations internationales

par Marcel ADAM
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — S'exprimant devant les membres de la presse diplomatique à Paris, le ministre des Affaires intergouvernementales a justifié les manifestations de la présence québécoise sur le plan international et lance quelques flèches vers le gouvernement d'Ottawa.

Parlant en s'aidant d'un texte, à l'issue d'un déjeuner à l'Hôtel George V, M. Marcel Masse a dit que dès le

début de la Confédération, le Québec a commencé à manifester sa présence sur le plan international en envoyant un délégué à Paris, Hector Fabre. Et il a rappelé, un peu ironiquement, que le gouvernement central a même encouragé ce geste en utilisant les services de ce délégué.

M. Masse, après avoir dit que la volonté du Québec de participer à la vie internationale est une nécessité des temps modernes, a soutenu que "toutes les compétences ont été attribuées

au Québec par la constitution canadienne ou par l'interprétation qui en a été donnée par les tribunaux". Et de souligner que plus encore que tous les autres Etats qui le font de plus en plus, le Québec a besoin d'échanges, de contacts avec l'extérieur.

Il cite à l'appui de ses propos, ceux que tenait le premier ministre Trudeau il y a une dizaine d'années: "Ouvrons les fenêtres, ce peuple meurt d'asphyxie."

Voir MASSE en page 4

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montreal, mardi 13 janvier 1970, 86e année, no 11, 60 pages, 6 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10c

Les entreprises sont invitées par Ottawa à geler leurs prix

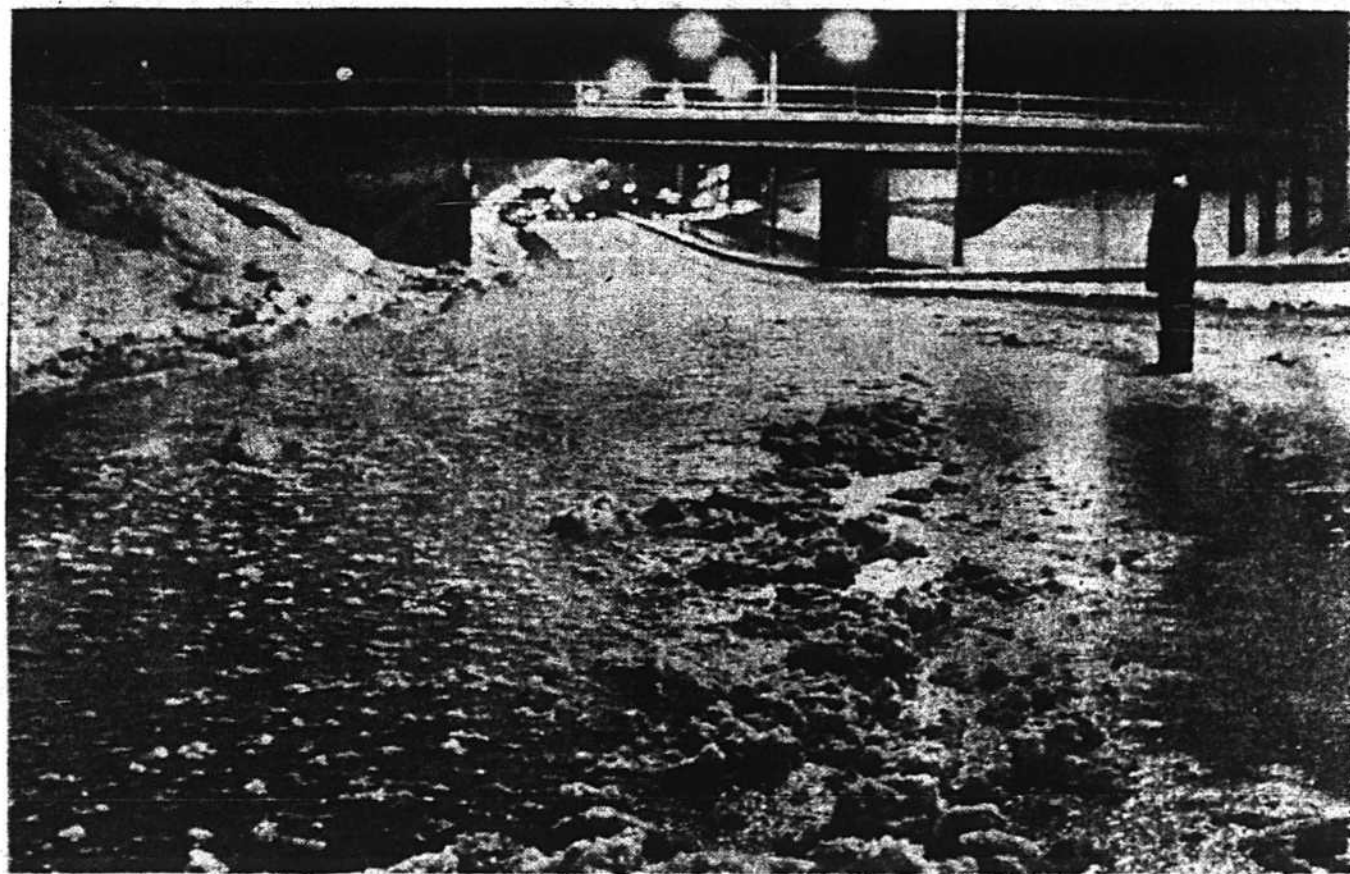


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Déjà des inondations

La crue soudaine de la rivière des Prairies a provoqué l'inondation de plusieurs maisons de Laval, Montréal et Montréal-Nord en plus de causer la fermeture de l'une des sections du nouveau pont Papineau-Leblanc. Un amoncellement de neige qui occupe le tiers de la rivière, à la hauteur de Montréal-Nord, serait la cause de ces inondations.

Voir photo et informations page 38

"Sommet" non officiel pour la paix, au Québec

WASHINGTON (PA) — Une invitation vient de parvenir aux chefs des mouvements en faveur de la paix au Vietnam, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, de participer à un "sommet non officiel" au Canada pour y jeter les bases d'un plan d'action pacifique à l'échelle mondiale.

Une délégation internationale, comprenant un représentant du gouvernement du Nord-Vietnam, sera au nombre des participants.

L'assemblée se tiendra durant le weekend du 30 janvier au 1er février, dans un hôtel retiré des Laurentides, à une trentaine de milles de Montréal.

Des réunions subséquentes auront lieu à Toronto les 4 et 5 février et à Vancouver les 7 et 8 février.

C'est au nom du Comité de Montréal du Moratoire que les invitations ont été adressées, sous la signature de Ed-

ward Martin Sloan. Une des invitations est parvenue à un bureau du Congrès hier.

Le sommet des Laurentides coïncidera avec la visite au Canada d'une délégation du Conseil mondial de la paix.

Cette délégation doit se composer de Martin Niemöller, chef des églises protestantes d'Allemagne de l'Ouest; de Krishna Menon, ancien ministre de la Défense de l'Inde; d'un délégué du gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam et d'un délégué de la république démocratique du Nord-Vietnam.

Des invitations ont été adressées de plus aux chefs du Moratoire aux Etats-Unis, au nouveau comité de mobilisation; à des personnages comme U Thant, secrétaire général de l'ONU; au Dr Ralph David Abernathy, de la Conférence chrétienne du sud; au Dr Benjamin Spock; au comédien Dick Gregory et à quelques membres du Congrès américain.

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Après plusieurs avertissements, le gouvernement fédéral a demandé aujourd'hui aux entreprises de geler leurs prix jusqu'au premier mars prochain.

Il ne s'agit pas d'un ordre formel, mais les récentes déclarations du premier ministre Trudeau ont indiqué qu'il vaudrait mieux pour les compagnies de suivre la consigne.

Dans une déclaration faite aux Communes cet après-midi, le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a même précisé que le gouvernement a obtenu des producteurs de cuivre et des compagnies de chemin de fer de suspendre les changements de prix annoncés à la fin de l'année 1969.

De la même manière, deux banques ont accepté de suspendre les augmentations de leurs taux d'intérêts sur les prêts aux consommateurs.

Au cours de ces explications aux Communes, M. Benson a déclaré qu'il importe que d'importantes modifications discrétionnaires des prix soient évitées sur le marché canadien pendant qu'ont lieu les discussions amorcées par la Commission des prix et des revenus avec le monde des affaires et les groupes professionnels.

On sait que jusqu'à maintenant on n'avait pas obtenu le consentement désiré pour freiner la hausse des prix et des salaires.

Devant cet état de faits, le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a au cours des dernières semaines donné plusieurs avertissements que le gouvernement se verrait dans l'obligation d'intervenir si les efforts volontaires ne donnaient pas de résultats.

M. Trudeau a même indiqué récemment que la lutte à l'inflation était devenue la priorité immédiate du gouvernement et que celui-ci n'hésiterait pas à demander des

Voir PRIX en page 6



Edgar Benson

Problème majeur au Biafra: nourrir la population

d'après UPI, AP, AFP

La fédération nigérienne a accepté aujourd'hui la reddition de la province secessionniste du Biafra et a promis de faire parvenir aux populations désemparées le plus de secours possible, à condition que ce soit par le truchement de la Croix-Rouge du Nigeria.

Le commandant des troupes biafraises, le général Effiong, a lancé un nouvel appel au général Gowon, lui demandant de donner l'ordre à ses troupes d'arrêter leur avance. Effiong souligne que cette avance provoque des

déplacements de populations, suscitant la crainte et créant de nouvelles souffrances.

A Lagos, des Nigériens en liesse chantent victoire, et la police a dû, semble-t-il, intervenir pour modérer leurs transports. Le chef du gouvernement, le général Yakubu Gowon, a autorisé la Grande-Bretagne à expédier par avion dix tonnes de médicaments à l'intention des réfugiés malades et affamés, tandis que Mgr Jean Bodhain, président de "Caritas internationalis", est en route pour Lagos à une importante somme d'argent que

lui a remise le pape. L'Argentine tient un tonnage considérable de blé à la disposition de l'envoyé du pape, et Bonn offre de fournir immédiatement 3,000 tonnes de céréales.

La radio biafraise vient d'annoncer que tous les détenus politiques et militaires au Biafra ont été remis en liberté.

La Croix-Rouge du Nigeria a lancé hier un appel urgent pour obtenir des camions et a demandé également des médecins, des infirmiers, des pièces de rechange de véhicules automobiles, des carburants, de l'argent et des denrées alimentaires. Elle a acheté 22 camions Leyland de dix tonnes dont les huit premiers seront payés par la Grande-Bretagne.

Lagos s'est élevée aujourd'hui contre la récente déclaration du pape exprimant son inquiétude au sujet de la sécurité des gens dans la zone de guerre, la considérant comme "déplorable et provocatrice".

Les rapports sont contradictoires en ce qui concerne la disponibilité des secours.

La situation qui prévaut présentement ne permet pas aux réfugiés de survivre plus que quelques jours", affirme M. Marcel Naville, président de la Commission internationale de la Croix-Rouge à Genève. Plusieurs observateurs dignes de foi sont du même avis.

En revanche, à Washington, M. Peter Udoh, chargé d'affaires à l'ambassade du Nigeria, a nié catégoriquement la thèse voulant qu'une famine mortelle va nécessairement faire suite à la victoire des troupes fédérales nigériennes. "Les rapports de famine massive sont grandement exagérés", a dit M. Udoh. "Il y a assez de vivres, et assez de provisions dans les pays amis avoisinants pour subvenir aux besoins des populations durant plusieurs mois, même s'il ne devait rien venir de pays hors d'Afrique."

Enfin, un responsable du gouvernement du Nigeria affirme que le pays dispose présentement de tous les vivres dont il a besoin. Le problème, consiste à les faire parvenir aux affa-

Voir LAGOS en page 4

Le Canada attend la permission du Nigeria pour envoyer du secours

— page 13

Sommaire

Annonces classées / 39 à 42, 52 à 57
Arts et Spectacles / 14 et 15
Bandes dessinées / 16
Cinéma / 15
Courrier "Que faire" / 26
Décès, naissances, etc. / 58
Editorial / 4
Etes-vous observateur? / 41
Finance / 8 à 11
Horoscope / 26
Informations étrangères / 51
Informations nationales / 2 et 13
La bonne table / 21 et 22
L'auto / 36 et 37
Loisirs et récréation / 16
Mots croisés / 53
"Mot-mystère" / 16
Sports / 31 à 35 et 37
Télévision / 29
Tribunaux / 7
Vie féminine / 24 à 28
Vie mondaine / 25
Vie médicale / 26

Météo: ensoleillé
Min. -10°, Max. 15° • Détails à la page 6

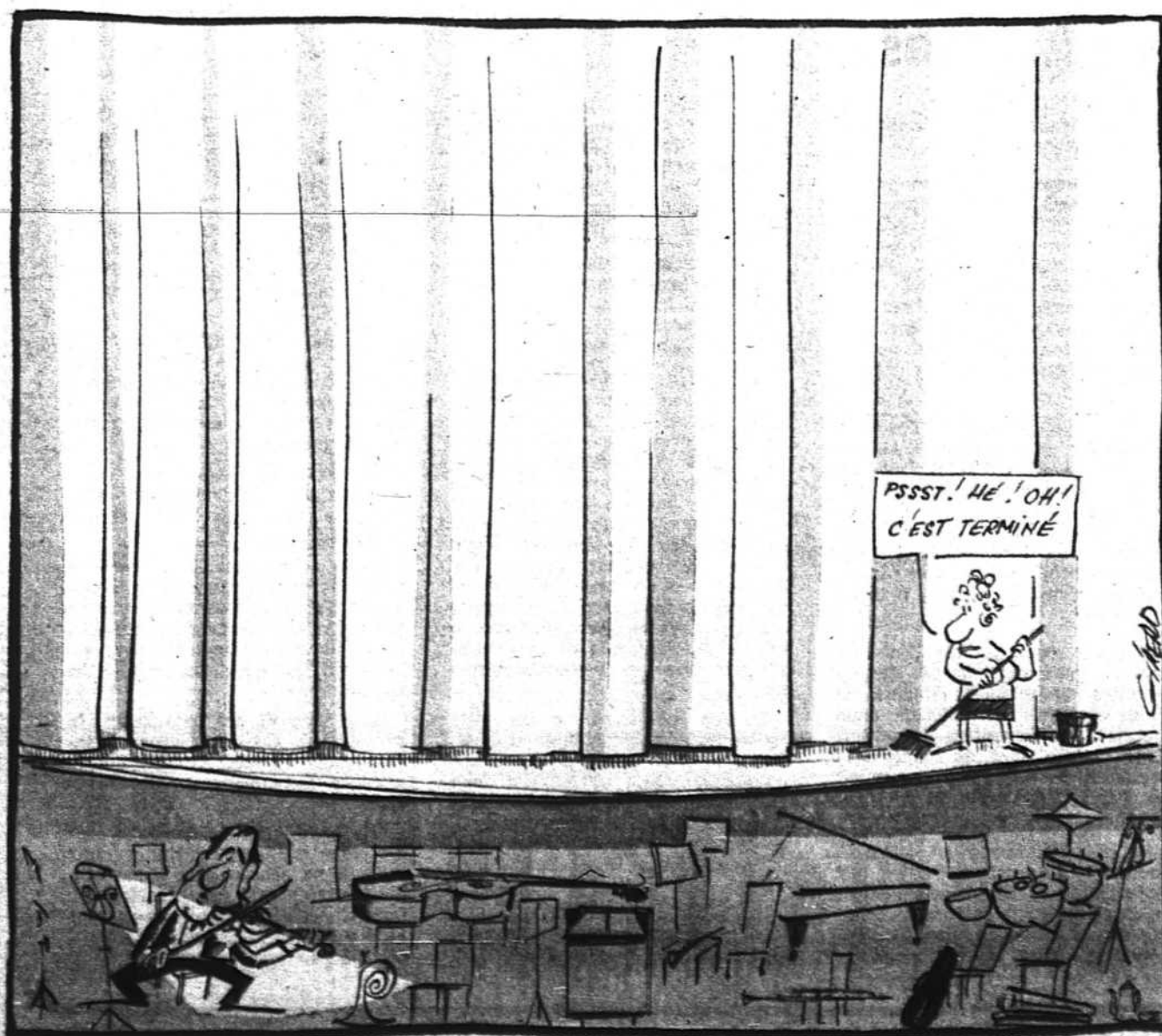
AUJOURD'HUI

• La police expulse les étudiants de Loyola

— page 3

• Israël frappe à 10 milles du Caire

— page 51



mes — lesquels se cachent dans la brousse par crainte de représailles.

Grand jour pour le Nigéria

"Voici l'heure la plus solennelle pour le Nigéria: l'heure de la victoire", a dit le major général Yakubu Gowon, le leader nigérien qui a dirigé les efforts de son pays en vue d'écraser la rébellion biafraise qui dure depuis deux ans et demi. On estime que deux millions de Biafrais ont perdu la vie durant cette guerre civile de trente mois.

Dans un discours prononcé à minuit ce matin à la radio, le général Gowon a prié les troupes rebelles de déposer les armes ainsi qu'il leur a été demandé et il a promis l'amnistie à tous les Biafrais qui se montreront coopératifs. De plus, le général a demandé à tous les Nigériens d'accueillir à bras ouverts les Biafrais. Il n'a pas fait allusion aux opérations de secours.

Hier, le successeur du général Ojukwu à la tête de la province sécessionniste, le général Philip Effiong, a ordonné à l'armée biafraise de cesser les combats et il a fait savoir qu'il envoyait des représentants pour négocier l'armistice avec le haut commandement nigérien.

De plus, le général Effiong a indiqué qu'il était disposé à négocier le retour dans la fédération nigérienne conformément au programme mis de l'avant par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Secours disponibles partout

Dans plusieurs capitales du monde, des hommes d'Etat et des administrateurs d'agence de secours font savoir qu'ils disposent de tonnes de vivres et de médicaments, d'escadrilles d'avions et de bateaux, de centaines de milliers de dollars accumulés à l'intention des populations éprouvées par la guerre. Tous ces gens affirment qu'ils attendent que le général Gowon leur fasse signe pour commencer à acheminer ces secours vers les régions ravagées par la crise.

Le président Nixon a immédiatement annoncé la création d'un fonds de secours de \$10 millions et a affecté huit avions et quatre hélicoptères à des tâches de distribution. La Croix-Rouge internationale dispose pour sa part de 5.000 tonnes de vivres et de médicaments immédiatement disponibles.

Les stocks de vivres qui vont être mis à la disposition des populations éprouvées sont jugés substantiels de source officielle à Washington. Il s'agit de 13.000 tonnes de produits alimentaires aux abords de l'enclave biafraise, de 10.000 tonnes sur des bateaux non loin de la côte nigérienne, et de 16.000 à 20.000 tonnes actuellement en route. C'est le résultat d'un effort international dans lequel la majeure partie des vivres sont de provenance américaine.

L'empereur Haile Selassie a fait envoyer, au gouvernement fédéral nigérien une somme de vingt mille dollars pour venir en aide aux victimes de la guerre, annonce aujourd'hui le ministre éthiopien des Affaires étrangères.

L'empereur émet, d'autre part, le vœu que la communauté internationale vienne elle aussi en aide aux victimes du conflit par l'envoi de médicaments et de nourriture au gouvernement fédéral.

Il a de plus rappelé à son auditoire qu'au Canada "il n'y a aucune disposition constitutionnelle, ni aucune autorité judiciaire qui puisse affirmer l'exclusivité du pouvoir fédéral en matière de traité".

Pour M. Masse, si le Québec a choisi d'exercer ces pouvoirs, "c'est qu'il a compris, un peu tard certes, qu'il ne pouvait remettre son destin au gouvernement central du Canada, dont les préoccupations et les aspirations sont souvent différentes des siennes et dont les décisions antérieures n'ont pas toujours été favorables, loin de là, à l'épanouissement de la culture française au Québec et encore moins dans le gouvernement tout entier".

M. Masse soutient ensuite que Québec ne peut accepter de confier la discussion et la gestion de ses intérêts sur le plan international à un gouvernement "nécessairement plus représentatif" de la majorité, de ces neuf États anglophones qui ont tous, à un moment ou l'autre, interdit le français ou dépossédé les Canadiens français de leurs droits pour mieux les assimiler.

"Quel crédit, demande-t-il, le Québec peut-il accorder à un Etat canadien qui n'a vraiment commencé à porter une attention aux pays francophones du monde que le jour où le Québec a manifesté le désir de s'en rapprocher?"

"Et, ajoute-t-il, comment le Québec peut-il croire en la volonté de changement du présent gouvernement canadien lorsque, encore aujourd'hui, les organismes d'Etat canadien, même en France, reflètent trop souvent le caractère anglophone de l'Etat central."

Lors de la période de questions qui a suivi son exposé, M. Masse a dit qu'à ce jour le bilan des échanges France-Québec est très positif. Il a mentionné que le gouvernement québécois espère que plusieurs des jeunes Français qui font des stages au Québec décideront d'y demeurer, comme déjà des signes le font pressager.

Au sujet de la révision de la constitution, M. Masse a dit qu'il n'est pas très optimiste, en disant toutefois espérer que l'on finira par s'entendre bientôt, car la jeunesse québécoise est impatient.

A un autre moment, un journaliste a fait dire au jeune ministre que le gouvernement central ne s'était jamais objecté à l'établissement de délégations du Québec à Paris, Londres et New York, non plus que pour l'ouverture de bureaux économiques en Italie, en Allemagne et éventuellement au Japon et ailleurs. C'est plutôt pour les relations internationales directes que le gouvernement central fait objection.

Invité à parler de la situation politique au Québec, M. Masse a dit que le parti libéral était une filiale de celui d'Ottawa.

Dimanche, M. Masse s'est rendu à Royan, dans la région de Bordeaux, où il a été reçu par "son ami", M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et responsable de la coopération franco-québécoise dans le gouvernement français.

Faisant allusion à son voyage de l'automne dernier au Québec, où il avait provoqué l'ire de M. Trudeau en refusant de se rendre à Ottawa, M. de Lipkowski a dit que c'est le gouvernement français, et non lui, qui avait pris cette décision, ajoutant: "Nous voulons apaiser cette querelle, cette agitation avec Ottawa."

"Nous sommes prêts, dit-il, à envisager la visite de ministres français à Ottawa lorsqu'il y aura un objet précis à une telle visite et que cette affaire

relèvera de leur compétence. Ottawa n'est pas une ville interdite."

Ces propos sont venus à la suite de ceux de M. Masse qui, après avoir rappelé que beaucoup de Québécois se demandaient si la France laisserait encore tomber le Québec, a ajouté: "Imaginez, après le décès de M. Daniel Johnson et le départ du général de Gaulle, ce qui se serait passé dans la tête des Québécois si M. de Lipkowski s'était empressé d'aller à Ottawa? Il était important que la France indique clairement si ses liens privilégiés avec le Québec étaient ou non maintenus."

Cri d'alarme de Douglas: le contrôle de l'économie par les Américains

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les néo-démocrates ne manqueraient pas une seule occasion au cours de la présente session, de signaler le danger croissant de la mainmise américaine sur l'économie canadienne.

Au cours d'une conférence de presse accordée ce matin, M.T.C. Douglas, chef du NDP, a déclaré que le problème de l'indépendance politique et économique du Canada était la question la plus sérieuse de l'heure: "les financiers américains s'emparent du contrôle de notre économie à un rythme alarmant, dit-il sans que le gouvernement semble disposé à intervenir avec rigueur".

Notant que 600 entreprises canadiennes sont passées sous contrôle étranger depuis 1962, ce qui selon M. Douglas soulève une grande anxiété dans le pays, le chef néo-démocrate a suggéré l'adoption de lois plus sévères pour fermer aux Américains certains secteurs clés de l'économie canadienne, comme les compagnies d'assurances et les institutions financières.

M. Douglas craint également que les pourparlers en cours entre le ministre canadien de l'Energie, M. Joe Green, et son homologue américain, M. Walter Hickel, ne se solde par un abandon désastreux du contrôle de nos ressources naturelles aux Américains.

PRIX

SUITE DE LA PAGE 1

pouvoirs spéciaux aux provinces lors de la conférence fédérale-provinciale de février, afin de rendre le crédit à la consommation moins facile.

Sans ordonner de façon formelle aux entreprises de geler leurs prix, le gouvernement, qui pour l'instant ne fait que des pressions, pourrait éventuellement obliger les firmes et les syndicats à respecter le mot d'ordre.

La réaction aux Communes à l'annonce du ministre des Finances a varié selon les partis.

Ainsi, M. Robert Stanfield, qui demande au gouvernement d'agir depuis deux ans, s'est réjoui de

cette nouvelle attitude et il a félicité les entreprises mentionnées d'avoir répondu à l'appel du gouvernement.

Le chef conservateur s'est dit convaincu que les autres entreprises n'hésiteront pas à suivre la même voie.

Il a enfin reproché au gouvernement d'avoir trop tardé à prendre cette initiative.

En revanche, le chef néo-démocrate, M.T.C. Douglas, a déclaré que le gouvernement ne va pas assez loin. Selon lui, il aurait fallu non seulement demander aux producteurs de cuivre de ne pas appliquer leurs dernières hausses de prix, mais encore les inviter à diminuer le prix de ce minerai, qui aurait connu 5 hausses au cours de la dernière année.

FEU

SUITE DE LA PAGE 1

tendu, a fait savoir que l'édifice avait subi quelques réparations au cours de l'automne dernier. Acheté en 1953 au coût de \$30.000, l'édifice était en bois mais tout dernièrement on y avait ajouté un revêtement d'aluminium. L'immeuble était assuré pour \$64.000 au moment du sinistre; on avait aussi une assurance responsabilité de \$100.000.

A Me Louis Carrier, procureur de la Couronne de Québec, qui lui demandait s'il avait augmenté ses assurances dernièrement, M. Tardif a répondu dans la négative en disant qu'il avait décidé de remettre ce projet à plus tard.

Louis Chiasson

Les relations entre M. Tardif et Louis Chiasson, celui qui aurait fait une confession générale, en avançant qu'il avait mis le feu le matin du 2 décembre, semblaient assez bonnes, bien que Chiasson ait été menacé d'expulsion à quelques reprises.

C'est du moins ce qui est ressorti des témoignages de M. Tardif et de son épouse. A part les quelques fois où Chiasson prenait une bonne "cuite", il semble qu'il était bien accepté au "Repos du vieillard" puisqu'il y était pensionnaire depuis déjà plus de huit ans. Les époux Tardif ont de plus révélé que Chiasson, même s'il n'était pas employé au foyer, faisait régulièrement de menus travaux pour la maison. Les pensionnaires du "Repos" lui confiaient eux aussi les réparations de leur poste de radio ou de leur téléviseur. Il lavait même les patients et leur faisait la barbe.

Quand on demanda à M. Tardif pourquoi il laissait travailler Chiasson, il déclara qu'il se conformait aux instructions du ministère de la Famille et du Bien-être social. M. Tardif devait toutefois déclarer qu'il ne rémunérait d'aucune façon Chiasson lorsqu'il faisait des travaux, mais de temps à autre, il lui donnait une récompense

qui se traduisait par un billet de \$5. Il a également révélé que Chiasson lui avait raconté qu'un jour, le feu s'était propagé dans un chalet où il se trouvait avec un ami.

Le commissaire Cyrille Delage a repris la parole pour lui demander: "Alors, si les deux filles sont chez vous et si Mme Desrosiers 'a pris le chemin', il reste qui pour s'occuper des vieillards?"

Pour toute réponse, il obtint du témoin: "Je ne sais pas. Je n'étais pas là...". Le commissaire reprit sa question à trois reprises sans obtenir d'autre réponse du témoin. Enfin, il lui demanda si depuis 1953, il y avait eu un plan d'évacuation des patients en cas de sinistre. Cette fois, Mme Tardif devait reconnaître qu'il n'y en avait jamais eu pas plus qu'il y eut des exercices d'évacuation.

Pour M. Tardif, le fait qu'il n'y ait eu qu'un seul rescapé parmi les 10 impotents, dont les chambres se trouvaient au rez-de-chaussée, est tout simplement dû à la panique. Quant à l'idée de porter secours aux vieillards, la fumée était trop épaisse selon lui pour effectuer un sauvetage.

Claude Masson président du Syndicat des journalistes de LA PRESSE

M. Claude Masson a été élu unanimement hier à la présidence de la section La Presse du Syndicat des journalistes de Montréal en remplacement de M. Martial Dassylva, dont le mandat était venu à échéance, comme celui de tout le bureau qu'il dirigeait. M. Masson occupait jusque-là le poste de vice-président.

Les employés syndiqués de la rédaction, réunis en assemblée générale annuelle, ont également procédé à l'élection des membres de leur nouveau bureau et des divers comités.

M. Claude Gravel et Mlle Claire Durtisac ont été élus à l'unanimité aux postes de premier et de second vice-président respectivement. La secrétaire, Mme Louise Cousineau, et le trésorier, M. Pierre McCann, ont également été élus par acclamation.

Les autres élus sont: MM. Léo Fournier, Jacques-Ivan Guay, Pierre Saint-Germain et Jean-Claude Paquet aux postes de directeurs; Jean Labossière, André Corbeil, Jean-Claude Paquet et Lucien Rivard au comité des griefs; Gilles Pratte, Normand Thériault et Fernand Beaugard au comité des négociations; Mme Lysiane Gagnon, Mlle Claire Durtisac et MM. Michel Tremblay, Maurice Giroux, Claude Masson et Laval LeBorgne au conseil syndical.

Rapport B.B.: pas de mise en application immédiate

OTTAWA (PC) — En réponse à des questions de l'Opposition, le premier ministre Trudeau a laissé entendre, lundi, que le gouvernement n'avait pas l'intention de mettre en application dès cette session les recommandations du troisième volume de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Déposé en décembre, ce volume a suscité de nombreuses critiques. Il recommande la création d'unités francophones de travail au sein de la Fonction publique fédérale.

Le premier ministre avait exprimé, plus tôt, dans une conférence de presse, son accord avec cette proposition, si on l'érigait "sur une base linguistique plutôt qu'éthnique".

le TEMPS qu'il fera

Vague de froid dans les Prairies

Si les températures se maintiennent légèrement au-dessous de la normale à Montréal depuis le début du mois de janvier, ce petit temps frisquet n'est rien en comparaison de la vague de froid qui sévit présentement dans les Prairies.

Ce matin, les températures variaient de 20° à 30° degrés sous zéro dans les provinces des Prairies et en certains points elles atteignaient même 35° sous zéro. On ne prévoyait pas ce matin que le thermomètre grimpe au-dessus de zéro au cours de la journée.

Pendant ce temps, à Montréal, à la faveur d'un temps généralement ensoleillé, le thermomètre devait atteindre 15 degrés aujourd'hui. On prévoit qu'il recouvrira demain.

Prévisions régionales émises par le Bureau météorologique de Montréal à 5 h. 30 a.m.:

Montréal et la région, Ottawa et la région, région des Laurentides: ensoleillé avec quelques brises fraîches aujourd'hui. Quelques chutes de neige dispersées ce matin. Mercredi, généralement ensoleillé. Frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal: 15 au-dessus et 10 sous zéro. A Ottawa: 15 au-dessus et 5 sous zéro. A Sainte-Agathe: 10 au-dessus et 10 sous zéro.

Région des Cantons de l'Est: ciel variable avec quelques chutes de neige locales aujourd'hui. Généralement clair la nuit prochaine et mercredi. Frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec: 10 au-dessus et 5 sous zéro. A La Tuque: 10 au-dessus et 10 sous zéro. A Chicoutimi: 5 au-dessus et 20 sous zéro.



SALON 70 DE L'AUTO INTERNATIONAL

Place Bonaventure, Montréal, 15 - 25 janvier
UNE EXPOSITION ENCORE PLUS SPECTACULAIRE QUE CELLE DE L'AN PASSÉ!

Admirez les "Beilles 1970" dans toute leur splendeur au salon le plus élégant et le plus fascinant qui soit! Comparez les modèles "domestiques" et importés, présentés par le Canada, l'Italie, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suisse, le Japon, l'Autriche et ailleurs.

Faites la découverte des nouveaux accessoires, des nouvelles voitures sport. Rencontrez les grands conducteurs. Admirez les créations de la mode printanière Eaton, à 3h et à 8h tous les jours (le dimanche à 2h, 5h et 8h). Visionnez les projections du Théâtre Shell. Pilez une Lotus au moyen d'un simulateur, une gracieuseté de Labatt (un téléviseur à gagner!). Admirez les voitures de rêve de Detroit, Londres, Paris, Turin. Une toute d'autres attractions enchanteront aussi toute la famille! Ne manquez pas le seul vrai grand Salon de l'Auto International, à la Place Bonaventure. Ouvert tous les jours, y compris le dimanche, de 11h du matin à 11h du soir. (Jour d'ouverture: de 3h à 11h). Adultes: \$1.50 — enfants de moins de 12 ans: 75¢. Stationnement \$1.00 contre reçu valide au guichet d'admission du salon.

Voyez les nouvelles voitures de toutes les parties du monde... sous un même toit!

"STAXONSTEEL"



Classeurs de transferts dotés de leurs propres éléments structuraux en acier. Profondeur 24".

Format lettre	Format légal
Rég. 9.00	Rég. 10.50
Prix Pilon: 725	Prix Pilon: 825

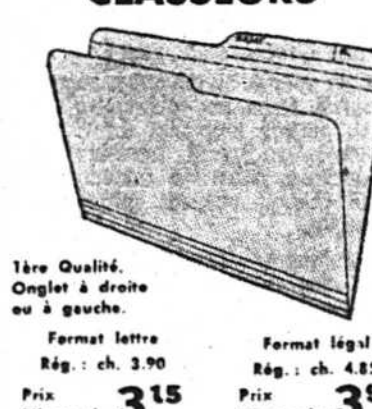
BUREAU en METAL



Fini émail cuit — dessus arborisés. Couleur — Noir ou Beige.

40" x 24"	45" x 24"
Rég. 99.50	Rég. 104.50
Prix Pilon: 79.50	Prix Pilon: 83.50

CHEMISES POUR CLASSEURS



Tère Qualité. Onglet à droite ou à gauche.

Format lettre	Format légal
Rég. ch. 3.90	Rég. ch. 4.85
Prix Pilon: 3.15	Prix Pilon: 3.90

DACTYLO BROTHER



No. 710 avec tabulateur

Charger 11	Rég. 99.75
Prix Pilon: 49.95	Prix Pilon: 79.95

FAUTEUIL EXECUTIF



Dossier viny's — siège tissu — base chromée. Choix de noir sur noir ou brun sur orange brûlé.

Rég. 64.50	Prix Pilon: 51.95
------------	-------------------

CHAISE STENO



Ajustable, siège et dossier finis cuir.

Rég. 24.95	Prix Pilon: 19.95
------------	-------------------

Machine à additionner



"Underwood Olivetti"

Primo 20.	"Quanta" Electronique.
Rég. 109.50	Rég. 189.50
Prix Pilon: 87.95	Prix Pilon: 149.95

INDEX CLASSEUR



Onglets métalliques.

Format lettre	Format légal
Rég. 6.55	Rég. 7.75
Prix Pilon: 4.95	Prix Pilon: 5.95

Confiez-nous vos commandes pour estampes en caoutchouc. Service rapide et courtois.

N'ATTENDEZ PAS Procurez-vous maintenant votre agenda "1970"

COMPTABILITE Choix complet de livres comptables. Livres de paye. Feuilles de temps, etc., etc.

pilon inc.

FOURNITURES DE BUREAU

6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

765 Beaubien	273-9501
800 est. Mont-Royal	524-3081
8559 St-Laurent	381-6261
851 Décarie	748-7961
280 ouest, St-Jacques	842-4171
9034 boul. St-Michel	382-1084



Repli à Montréal et Toronto, Wall Street hésitant

Tous les principaux groupes de valeurs au début de l'après-midi à la Bourse de Montréal continuent de perdre du terrain dans un marché par ailleurs peu actif.

L'indice combiné s'inscrit à 175.31 nettement en baisse de 1.06.

A l'indice, le secteur le plus faible est celui des banques qui se replie de 1.77 à 179.54. Selon certains rapports les banques à charte auraient décidé de ne pas augmenter les taux d'intérêt sur les prêts de consommation qui avaient été décidés récemment. La Banque de Montréal à 15.50 et celle de Commerce à 21.00 se replient de .375 chacune.

Aux industries, le Great West Life gagne .75 à 128.00, Metropolitan Stores perd \$1. à 28.00 et Mackinnon Structural gagne .625 à 18.875. C.I.L. perd 50 cents à 13.00.

Aux mines et aux pétroles industriels, Inco perd .625 à 44.25 et Rio Algon de même à 17.375. Denison baisse de 2.25 à 36.00, Home Oil "A" de .625 à 27.50 tandis que Hudson Bay Mining gagne 1.25 à 78.00.

2 1/2 à 39 1/2 cents.

Dans la Bourse Canadienne, la Bourse du minerai, Eagle Gold continue de reprendre du terrain et gagne 8 cents à 1.28. Abitibi-Coppee gagne 10 cents à 1.58. Early Bird perd 25 cents à 2.25 et Wisconsin 21 à 39 1/2 cents.

Les cours vers l'approche de la fermeture à Wall Street aujourd'hui évoluent en hausse très étroite et irrégulière.

Le marché qui a clôturé en baisse quatre fois depuis les cinq dernières séances et qui avait clôturé nettement en

baïsse hier, a continué de se replier à l'ouverture mais essaie timidement de se relever cet après-midi. Cette reprise hésitante et incertaine est plutôt de nature technique car bon nombre d'investisseurs restent sur leur garde et préfèrent conserver une attitude d'attente.

Le Dow Jones industriel à 790.59, pratiquement inchangé par rapport à sa clôture de lundi, s'inscrit en hausse de 0.07.

A Toronto en fin de matinée les cours continuent de se replier et sont nettement en baisse, notamment sous la conduite des titres bancaires et des cuprifères.

La faiblesse de ces deux derniers secteurs serait imputable à la publication de rapports voulant que les banques à charte consentiraient de ne pas augmenter les taux d'intérêt sur les prêts à la consommation qui avaient été décidés et quant aux cuprifères les compagnies auraient décidé de suspendre temporairement l'augmentation de 16 pour cent du prix du cuivre qui avait pris effet dernièrement.

L'indice clé des industriels s'inscrit à 180.56 en baisse de .87. Le nombre des hausses par rapport aux baisses est de 167 à 91 tandis que 210 titres restent inchangés.

Les fonds d'Etat continuent de gagner du terrain aujourd'hui à la Bourse de Londres mais ailleurs la tendance est en général mixte et l'activité se ralentit. Vers l'approche de la fermeture, les cours se reprennent légèrement à la suite de la publication du chiffre d'affaires pour le mois de décembre, considéré en général comme satisfaisant. L'indice industriel du Financial Times, en baisse de 1.6 en matinée, s'inscrit à 413.3, en hausse de 0.4.

dividendes

Canadian Utilities (ord.)	Taux	Paiement	Enr.
Alcan	4.25%	3-70	13-70
Investment (6% priv.)	4.25%	1-70	13-70
Northwestern (6% priv.)	4.25%	1-70	13-70
Victoria & Grey Trust (5.5% priv.)	4.25%	1-70	13-70

(x) Le dernier dividende versé le par action.

Triad et BP feront des forages dans l'Arctique

Triad Oil Co. Ltd. et BP Pétroles Ltd. se sont entendus conjointement à un accord avec la Panarctic Oils Ltd., en vertu duquel les deux sociétés s'engagent à effectuer un programme d'exploration et de forage sur les concessions de la Panarctic dans les îles Vanier, Emerald et Prince Patrick situées dans la portion ouest des îles de l'Arctique canadien.

Les engagements de l'accord prévoient des études sismiques sur une étendue de 400 milles au cours de l'année 1970 et le forage de deux puits qui sera entrepris en 1971. Des forages additionnels pourraient être effectués si certaines options de l'accord sont exercées. Si toutes les options sont exercées, on estime le coût total de l'entreprise à \$8 millions au cours des quatre prochaines années. Par la suite, Triad et BP obtiendraient, à titre de parties contractantes, 50 p. 100 des droits de la Panarctic sur des terrains d'une superficie d'environ 945,000 acres. Triad et BP contribueraient pour une part égale des dépenses et obtiendraient des intérêts égaux à la fin de l'accord.

Baisse du revenu agricole en 1969

Pour les neuf premiers mois de l'année 69, le revenu agricole était estimé à \$3,087.5 millions, soit 2.9 p. 100 inférieur aux \$3,179.7 millions réalisés au cours de la même période de l'an dernier. Cette baisse dans les recettes est principalement due à la diminution substantielle des paiements de participation de l'Office canadien du blé pour les récoltes précédentes de grains, à la baisse de la valeur des ventes de blé

denrées agricoles

(P.C.) — Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Bœufs: arrivages courants, 92 à 94.5; Prix de vente de la Commission canadienne du bœuf, 45 à 48; blanc, 46 à 48.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, 11 en sacs, 20 à 22; procédé par évaporation, 11 en sacs, 18 à 19; autres catégories pour nourrisseurs, 14 à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrisseurs: 14 à 16; poudre de lait 3 1/2 à 4.

Pommes de terre: Prix de gros, 40 à 42; 45 à 48; 50 à 52; 55 à 58; 60 à 62; 65 à 68; 70 à 72; 75 à 78; 80 à 82; 85 à 88; 90 à 92; 95 à 98; 100 à 102; 105 à 108; 110 à 112; 115 à 118; 120 à 122; 125 à 128; 130 à 132; 135 à 138; 140 à 142; 145 à 148; 150 à 152; 155 à 158; 160 à 162; 165 à 168; 170 à 172; 175 à 178; 180 à 182; 185 à 188; 190 à 192; 195 à 198; 200 à 202; 205 à 208; 210 à 212; 215 à 218; 220 à 222; 225 à 228; 230 à 232; 235 à 238; 240 à 242; 245 à 248; 250 à 252; 255 à 258; 260 à 262; 265 à 268; 270 à 272; 275 à 278; 280 à 282; 285 à 288; 290 à 292; 295 à 298; 300 à 302; 305 à 308; 310 à 312; 315 à 318; 320 à 322; 325 à 328; 330 à 332; 335 à 338; 340 à 342; 345 à 348; 350 à 352; 355 à 358; 360 à 362; 365 à 368; 370 à 372; 375 à 378; 380 à 382; 385 à 388; 390 à 392; 395 à 398; 400 à 402; 405 à 408; 410 à 412; 415 à 418; 420 à 422; 425 à 428; 430 à 432; 435 à 438; 440 à 442; 445 à 448; 450 à 452; 455 à 458; 460 à 462; 465 à 468; 470 à 472; 475 à 478; 480 à 482; 485 à 488; 490 à 492; 495 à 498; 500 à 502; 505 à 508; 510 à 512; 515 à 518; 520 à 522; 525 à 528; 530 à 532; 535 à 538; 540 à 542; 545 à 548; 550 à 552; 555 à 558; 560 à 562; 565 à 568; 570 à 572; 575 à 578; 580 à 582; 585 à 588; 590 à 592; 595 à 598; 600 à 602; 605 à 608; 610 à 612; 615 à 618; 620 à 622; 625 à 628; 630 à 632; 635 à 638; 640 à 642; 645 à 648; 650 à 652; 655 à 658; 660 à 662; 665 à 668; 670 à 672; 675 à 678; 680 à 682; 685 à 688; 690 à 692; 695 à 698; 700 à 702; 705 à 708; 710 à 712; 715 à 718; 720 à 722; 725 à 728; 730 à 732; 735 à 738; 740 à 742; 745 à 748; 750 à 752; 755 à 758; 760 à 762; 765 à 768; 770 à 772; 775 à 778; 780 à 782; 785 à 788; 790 à 792; 795 à 798; 800 à 802; 805 à 808; 810 à 812; 815 à 818; 820 à 822; 825 à 828; 830 à 832; 835 à 838; 840 à 842; 845 à 848; 850 à 852; 855 à 858; 860 à 862; 865 à 868; 870 à 872; 875 à 878; 880 à 882; 885 à 888; 890 à 892; 895 à 898; 900 à 902; 905 à 908; 910 à 912; 915 à 918; 920 à 922; 925 à 928; 930 à 932; 935 à 938; 940 à 942; 945 à 948; 950 à 952; 955 à 958; 960 à 962; 965 à 968; 970 à 972; 975 à 978; 980 à 982; 985 à 988; 990 à 992; 995 à 998; 1000 à 1002; 1005 à 1008; 1010 à 1012; 1015 à 1018; 1020 à 1022; 1025 à 1028; 1030 à 1032; 1035 à 1038; 1040 à 1042; 1045 à 1048; 1050 à 1052; 1055 à 1058; 1060 à 1062; 1065 à 1068; 1070 à 1072; 1075 à 1078; 1080 à 1082; 1085 à 1088; 1090 à 1092; 1095 à 1098; 1100 à 1102; 1105 à 1108; 1110 à 1112; 1115 à 1118; 1120 à 1122; 1125 à 1128; 1130 à 1132; 1135 à 1138; 1140 à 1142; 1145 à 1148; 1150 à 1152; 1155 à 1158; 1160 à 1162; 1165 à 1168; 1170 à 1172; 1175 à 1178; 1180 à 1182; 1185 à 1188; 1190 à 1192; 1195 à 1198; 1200 à 1202; 1205 à 1208; 1210 à 1212; 1215 à 1218; 1220 à 1222; 1225 à 1228; 1230 à 1232; 1235 à 1238; 1240 à 1242; 1245 à 1248; 1250 à 1252; 1255 à 1258; 1260 à 1262; 1265 à 1268; 1270 à 1272; 1275 à 1278; 1280 à 1282; 1285 à 1288; 1290 à 1292; 1295 à 1298; 1300 à 1302; 1305 à 1308; 1310 à 1312; 1315 à 1318; 1320 à 1322; 1325 à 1328; 1330 à 1332; 1335 à 1338; 1340 à 1342; 1345 à 1348; 1350 à 1352; 1355 à 1358; 1360 à 1362; 1365 à 1368; 1370 à 1372; 1375 à 1378; 1380 à 1382; 1385 à 1388; 1390 à 1392; 1395 à 1398; 1400 à 1402; 1405 à 1408; 1410 à 1412; 1415 à 1418; 1420 à 1422; 1425 à 1428; 1430 à 1432; 1435 à 1438; 1440 à 1442; 1445 à 1448; 1450 à 1452; 1455 à 1458; 1460 à 1462; 1465 à 1468; 1470 à 1472; 1475 à 1478; 1480 à 1482; 1485 à 1488; 1490 à 1492; 1495 à 1498; 1500 à 1502; 1505 à 1508; 1510 à 1512; 1515 à 1518; 1520 à 1522; 1525 à 1528; 1530 à 1532; 1535 à 1538; 1540 à 1542; 1545 à 1548; 1550 à 1552; 1555 à 1558; 1560 à 1562; 1565 à 1568; 1570 à 1572; 1575 à 1578; 1580 à 1582; 1585 à 1588; 1590 à 1592; 1595 à 1598; 1600 à 1602; 1605 à 1608; 1610 à 1612; 1615 à 1618; 1620 à 1622; 1625 à 1628; 1630 à 1632; 1635 à 1638; 1640 à 1642; 1645 à 1648; 1650 à 1652; 1655 à 1658; 1660 à 1662; 1665 à 1668; 1670 à 1672; 1675 à 1678; 1680 à 1682; 1685 à 1688; 1690 à 1692; 1695 à 1698; 1700 à 1702; 1705 à 1708; 1710 à 1712; 1715 à 1718; 1720 à 1722; 1725 à 1728; 1730 à 1732; 1735 à 1738; 1740 à 1742; 1745 à 1748; 1750 à 1752; 1755 à 1758; 1760 à 1762; 1765 à 1768; 1770 à 1772; 1775 à 1778; 1780 à 1782; 1785 à 1788; 1790 à 1792; 1795 à 1798; 1800 à 1802; 1805 à 1808; 1810 à 1812; 1815 à 1818; 1820 à 1822; 1825 à 1828; 1830 à 1832; 1835 à 1838; 1840 à 1842; 1845 à 1848; 1850 à 1852; 1855 à 1858; 1860 à 1862; 1865 à 1868; 1870 à 1872; 1875 à 1878; 1880 à 1882; 1885 à 1888; 1890 à 1892; 1895 à 1898; 1900 à 1902; 1905 à 1908; 1910 à 1912; 1915 à 1918; 1920 à 1922; 1925 à 1928; 1930 à 1932; 1935 à 1938; 1940 à 1942; 1945 à 1948; 1950 à 1952; 1955 à 1958; 1960 à 1962; 1965 à 1968; 1970 à 1972; 1975 à 1978; 1980 à 1982; 1985 à 1988; 1990 à 1992; 1995 à 1998; 2000 à 2002; 2005 à 2008; 2010 à 2012; 2015 à 2018; 2020 à 2022; 2025 à 2028; 2030 à 2032; 2035 à 2038; 2040 à 2042; 2045 à 2048; 2050 à 2052; 2055 à 2058; 2060 à 2062; 2065 à 2068; 2070 à 2072; 2075 à 2078; 2080 à 2082; 2085 à 2088; 2090 à 2092; 2095 à 2098; 2100 à 2102; 2105 à 2108; 2110 à 2112; 2115 à 2118; 2120 à 2122; 2125 à 2128; 2130 à 2132; 2135 à 2138; 2140 à 2142; 2145 à 2148; 2150 à 2152; 2155 à 2158; 2160 à 2162; 2165 à 2168; 2170 à 2172; 2175 à 2178; 2180 à 2182; 2185 à 2188; 2190 à 2192; 2195 à 2198; 2200 à 2202; 2205 à 2208; 2210 à 2212; 2215 à 2218; 2220 à 2222; 2225 à 2228; 2230 à 2232; 2235 à 2238; 2240 à 2242; 2245 à 2248; 2250 à 2252; 2255 à 2258; 2260 à 2262; 2265 à 2268; 2270 à 2272; 2275 à 2278; 2280 à 2282; 2285 à 2288; 2290 à 2292; 2295 à 2298; 2300 à 2302; 2305 à 2308; 2310 à 2312; 2315 à 2318; 2320 à 2322; 2325 à 2328; 2330 à 2332; 2335 à 2338; 2340 à 2342; 2345 à 2348; 2350 à 2352; 2355 à 2358; 2360 à 2362; 2365 à 2368; 2370 à 2372; 2375 à 2378; 2380 à 2382; 2385 à 2388; 2390 à 2392; 2395 à 2398; 2400 à 2402; 2405 à 2408; 2410 à 2412; 2415 à 2418; 2420 à 2422; 2425 à 2428; 2430 à 2432; 2435 à 2438; 2440 à 2442; 2445 à 2448; 2450 à 2452; 2455 à 2458; 2460 à 2462; 2465 à 2468; 2470 à 2472; 2475 à 2478; 2480 à 2482; 2485 à 2488; 2490 à 2492; 2495 à 2498; 2500 à 2502; 2505 à 2508; 2510 à 2512; 2515 à 2518; 2520 à 2522; 2525 à 2528; 2530 à 2532; 2535 à 2538; 2540 à 2542; 2545 à 2548; 2550 à 2552; 2555 à 2558; 2560 à 2562; 2565 à 2568; 2570 à 2572; 2575 à 2578; 2580 à 2582; 2585 à 2588; 2590 à 2592; 2595 à 2598; 2600 à 2602; 2605 à 2608; 2610 à 2612; 2615 à 2618; 2620 à 2622; 2625 à 2628; 2630 à 2632; 2635 à 2638; 2640 à 2642; 2645 à 2648; 2650 à 2652; 2655 à 2658; 2660 à 2662; 2665 à 2668; 2670 à 2672; 2675 à 2678; 2680 à 2682; 2685 à 2688; 2690 à 2692; 2695 à 2698; 2700 à 2702; 2705 à 2708; 2710 à 2712; 2715 à 2718; 2720 à 2722; 2725 à 2728; 2730 à 2732; 2735 à 2738; 2740 à 2742; 2745 à 2748; 2750 à 2752; 2755 à 2758; 2760 à 2762; 2765 à 2768; 2770 à 2772; 2775 à 2778; 2780 à 2782; 2785 à 2788; 2790 à 2792; 2795 à 2798; 2800 à 2802; 2805 à 2808; 2810 à 2812; 2815 à 2818; 2820 à 2822; 2825 à 2828; 2830 à 2832; 2835 à 2838; 2840 à 2842; 2845 à 2848; 2850 à 2852; 2855 à 2858; 2860 à 2862; 2865 à 2868; 2870 à 2872; 2875 à 2878; 2880 à 2882; 2885 à 2888; 2890 à 2892; 2895 à 2898; 2900 à 2902; 2905 à 2908; 2910 à 2912; 2915 à 2918; 2920 à 2922; 2925 à 2928; 2930 à 2932; 2935 à 2938; 2940 à 2942; 2945 à 2948; 2950 à 2952; 2955 à 2958; 2960 à 2962; 2965 à 2968; 2970 à 2972; 2975 à 2978; 2980 à 2982; 2985 à 2988; 2990 à 2992; 2995 à 2998; 3000 à 3002; 3005 à 3008; 3010 à 3012; 3015 à 3018; 3020 à 3022; 3025 à 3028; 3030 à 3032; 3035 à 3038; 3040 à 3042; 3045 à 3048; 3050 à 3052; 3055 à 3058; 3060 à 3062; 3065 à 3068; 3070 à 3072; 3075 à 3078; 3080 à 3082; 3085 à 3088; 3090 à 3092; 3095 à 3098; 3100 à 3102; 3105 à 3108; 3110 à 3112; 3115 à 3118; 3120 à 3122; 3125 à 3128; 3130 à 3132; 3135 à 3138; 3140 à 3142; 3145 à 3148; 3150 à 3152; 3155 à 3158; 3160 à 3162; 3165 à 3168; 3170 à 3172; 3175 à 3178; 3180 à 3182; 3185 à 3188; 3190 à 3192; 3195 à 3198; 3200 à 3202; 3205 à 3208; 3210 à 3212; 3215 à 3218; 3220 à 3222; 3225 à 3228; 3230 à 3232; 3235 à 3238; 3240 à 3242; 3245 à 3248; 3250 à 3252; 3255 à 3258; 3260 à 3262; 3265 à 3268; 3270 à 3272; 3275 à 3278; 3280 à 3282; 3285 à 3288; 3290 à 3292; 3295 à 3298; 3300 à 3302; 3305 à 3308; 3310 à 3312; 3315 à 3318; 3320 à 3322; 3325 à 3328; 3330 à 3332; 3335 à 3338; 3340 à 3342; 3345 à 3348; 3350 à 3352; 3355 à 3358; 3360 à 3362; 3365 à 3368; 3370 à 3372; 3375 à 3378; 3380 à 3382; 3385 à 3388; 3390 à 3392; 3395 à 3398; 3400 à 3402; 3405 à 3408; 3410 à 3412; 3415 à 3418; 3420 à 3422; 3425 à 3428; 3430 à 3432; 3435 à 3438; 3440 à 3442; 3445 à 3448; 3450 à 3452; 3455 à 3458; 3460 à 3462; 3465 à 3468; 3470 à 3472; 3475 à 3478; 3480 à 3482; 3485 à 3488; 3490 à 3492; 3495 à 3498; 3500 à 3502; 3505 à 3508; 3510 à 3512; 3515 à 3518; 3520 à 3522; 3525 à 3528; 3530 à 3532; 3535 à 3538; 3540 à 3542; 3545 à 3548; 3550 à 3552; 3555 à 3558; 3560 à 3562; 3565 à 3568; 3570 à 3572; 3575 à 3578; 3580 à 3582; 3585 à 3588; 3590 à 3592; 3595 à 3598; 3600 à 3602; 3605 à 3608; 3610 à 3612; 3615 à 3618; 3620 à 3622; 3625 à 3628; 3630 à 3632; 3635 à 3638; 3640 à 3642; 3645 à 3648; 3650 à 3652; 3655 à 3658; 3660 à 3662; 3665 à 3668; 3670 à 3672; 3675 à 3678; 3680 à 3682; 3685 à 3688; 3690 à 3692; 3695 à 3698; 3700 à 3702; 3705 à 3708; 3710 à 3712; 3715 à 3718; 3720 à 3722; 3725 à 3728; 3730 à 3732; 3735 à 3738; 3740 à 3742; 3745 à 3748; 3750 à 3752; 3755 à 3758; 3760 à 3762; 3765 à 3768; 3770 à 3772; 3775 à 3778; 3780 à 3782; 3785 à 3788; 3790 à 3792; 3795 à 3798; 3800 à 3802; 3805 à 3808; 3810 à 3812; 3815 à 3818; 3820 à 3822; 3825 à 3828; 3830 à 3832; 3835 à 3838; 3840 à 3842; 3845 à 3848; 3850 à 3852; 3855 à 3858; 3860 à 3862; 3865 à 3868; 3870 à 3872; 3875 à 3878; 3880 à 3882; 3885 à 3888; 3890 à 3892; 3895 à 3898; 3900 à 3902; 3905 à 3908; 3910 à 3912; 3915 à 3918; 3920 à 3922; 3925 à 3928; 3930 à 3932; 3935 à 3938; 3940 à 3942; 3945 à 3948; 3950 à 3952; 3955 à 3958; 3960 à 3962; 3965 à 3968; 3970 à 3972; 3975 à 3978; 3980 à 3982; 3985 à 3988; 3990 à 3992; 3995 à 3998; 4000 à 4002; 4005 à 4008; 4010 à 4012; 4015 à 4018; 4020 à 4022; 4025 à 4028; 4030 à 4032; 4035 à 4038; 4040 à 4042; 4045 à 4048; 4050 à 4052; 4055 à 4058; 4060 à 4062; 4065 à 4068; 4070 à 4072; 4075 à 4078; 4080 à 4082; 4085 à 4088; 4090 à 4092; 4095 à 4098; 4100 à 4102; 4105 à 4108; 4110 à 4112; 4115 à 4118; 4120 à 4122; 4125 à 4128; 4130 à 4132; 4135 à 4138; 4140 à 4142; 4145 à 4148; 4150 à 4152; 4155 à 4158; 4160 à 4162; 4165 à 4168; 4170 à 4172; 4175 à 4178; 4180 à 4182; 4185 à 4188; 4190 à 4192; 4195 à 4198; 4200 à 4202; 4205 à 4208; 4210 à 4212; 4215 à 4218; 4220 à 4222; 4225 à 4228; 4230 à 4232; 4235 à 4238; 4240 à 4242; 4245 à 4248; 4250 à 4252; 4255 à 4258; 4260 à 4262; 4265 à 4268; 4270 à 4272; 4275 à 4278; 4280 à 4282; 4285 à 4288; 4290 à 4292; 4295 à 4298; 4300 à 4302; 4305 à 4308; 4310 à 4312; 4315 à 4318; 4320 à 4322; 4325 à 4328; 4330 à 4332; 4335 à 4338; 4340 à 4342; 4345 à 4348; 4350 à 4352; 4355 à 4358; 4360 à 4362; 4365 à 4368; 4370 à 4372; 4375 à 4378; 4380 à 4382; 4

Le Canada attend la permission du Nigéria pour envoyer du secours aux réfugiés

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Une première journée s'est écoulée depuis la fin des hostilités au Nigéria sans que le gouvernement canadien ne puisse mettre au point, en collaboration avec les autres gouvernements intéressés, un plan de secours, comprenant l'acheminement de vivres, de médicaments et d'observateurs impartiaux.

Aux Communes, dans le cadre d'un débat d'urgence suscité par les partis d'opposition, M. Mitchell Sharp, le secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, a réitéré la volonté du Canada de participer à une opération de secours, quel qu'en soit le moyen pratique, mais à la condition expresse que le gouvernement fédéral du Nigéria ait indiqué son accord, ce qui n'était pas encore le cas tard hier soir.

Le débat d'urgence a pris fin par l'adoption d'une motion, dont la substance avait été rejetée plus tôt par le parti ministériel. Le chef de l'opposition officielle, M. Robert Stanfield, a finalement pu faire appuyer par les députés sa proposition, demandant que les projets d'assistance du gouvernement à l'égard des victimes de la guerre nigéro-biafraise soient pris en considération par le comité permanent de la défense et des affaires extérieures et qu'un rapport soit retourné le plus rapidement possible à la Chambre sur la proposition des mesures suggérées.

La position canadienne

Avouant d'abord que comme tout le monde, le Canada connaît un profond sentiment de soulagement en constatant la fin de ce conflit, M. Sharp a soutenu que le problème immédiat est

de distribuer de la nourriture dans les régions où c'est nécessaire.

Il a précisé que l'on doit compter pour cela d'abord et avant tout sur la Croix-Rouge nigériane et la Commission nigériane de réhabilitation. Selon M. Sharp, il y aurait au Nigéria même et dans les pays avoisinants des stocks suffisants d'aliments et de médicaments pour les prochains semaines, sinon les prochains mois.

Le ministre a mentionné que l'Agence Canair ne peut pas opérer pour l'instant et qu'il y a lieu de douter qu'elle le puisse plus tard, étant donné le rôle de complicité que lui a imputé le gouvernement du Nigéria pendant les hostilités.

Toutefois, au moindre signe de Lagos, le gouvernement canadien est prêt à faire décoller trois hélicoptères pour aller déposer des vivres en plein cœur du Biafra ou même d'en parachuter si l'état des pistes ne

permet pas d'atterrissage. D'autres appareils pourraient être mis en service, si nécessaire.

Néanmoins, c'est à moyen terme que M. Sharp voit un rôle pour les pays extérieurs, comme le Canada, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

"Ce qu'il faut au cours des prochaines semaines et des mois à venir, c'est une opération de secours soigneusement préparée en collaboration," a déclaré le ministre.

Il a dit aussi que la Croix-Rouge internationale, à cause de son autorité morale et de son expérience, est la mieux placée pour agir au nom de tous.

Par ailleurs, le Canada, selon M. Sharp, a répondu sans hésitation au vœu de la France, selon qui il faut dépêcher sans délai un plus grand nombre d'observateurs au Nigéria, pour éviter le génocide ou toute autre atrocité de portée plus limitée.

Faute de pouvoir faire davantage, le gouvernement canadien a dépêché auprès de son Haut commissaire à Lagos une petite équipe d'experts, pour aider le personnel en place à répondre aux requêtes spéciales qui pourraient lui être adressées.

Quant aux mesures souhaitées, aucun mouvement concerté n'a pu être déclenché hier. Après tout, la guerre n'a pris fin que ce matin, a commenté M. Sharp aux Communes.

L'opposition

Les députés de l'opposition, qui ont souvent ramené le conflit nigéro-biafraise dans les débats au cours des deux dernières années, ont naturellement réagi à la cessation des hostilités.

Tous ont supplié le gouvernement de prendre des mesures d'urgence de na-

ture à écarter la possibilité du génocide ou tout au moins pour faciliter l'acheminement d'aliments, de médicaments, de personnel médical et d'observateurs.

Les porte-parole des trois partis d'opposition ont suggéré que les observateurs devraient non seulement être des militaires, mais aussi des civils, dont des journalistes. Le député créditiste, M. Dumont, a même proposé que le gouvernement délègue un représentant par parti.

Plusieurs députés ont également reproché une fois de plus au gouvernement de n'avoir pas agi plus tôt. Certains ont soutenu que le Canada est prêt à donner suite à toutes les recom-

mandations formulées antérieurement par l'opposition, maintenant que le conflit est terminé.

"Il s'en est même trouvé pour dire que l'assistance annoncée la semaine dernière avait été décidée précisément parce qu'Ottawa avait des informations sur une attaque massive de l'armée nigériane.

M. Stanfield a parlé de la maladresse du gouvernement Trudeau dans ce conflit; un seul député de l'opposition a pris la défense du gouvernement. Il s'agit de l'ancien leader du crédit social, M. Robert Thompson, maintenant dans le camp conservateur.

Canair prévoit la mort de milliers de Biafrais

TORONTO (PC) — Un porte-parole de l'Agence de secours Canairielief a déclaré, lundi, que des centaines de milliers de Biafrais mourront peut-être d'ici 48 heures si on ne leur porte pas immédiatement secours.

Dans un télégramme envoyé au premier ministre Trudeau, l'Agence de secours souligne que quelque 5,000,000 de personnes n'ont pratiquement rien à manger depuis que les envols de secours ont été interrompus après la saisie, en fin de semaine, de l'aérodrome d'Uli, par les troupes nigériennes.

Le télégramme souligne que, selon les rapports fournis par les collaborateurs de l'Agence au Biafra, "le taux

de mortalité pourrait atteindre des proportions catastrophiques si les secours n'arrivent pas".

La missive, signée par le Dr Eoin MacKay, président de Canairielief, et le Dr E. H. Johnson, le vice-président, exhorte le gouvernement canadien à intervenir auprès du gouvernement nigérien pour que celui-ci permette aux avions de l'Agence d'atterrir à l'aérodrome d'Uli, durant le jour.

Le porte-parole de l'Agence a déclaré que celle-ci, ainsi que les autres agences qui opèrent dans le cadre du programme Joint Church Aid pourront fournir jusqu'à 1,000 tonnes de vivres des que cette permission sera obtenue.



Manifestation pro-maoïste

Une vingtaine de membres du mouvement des étudiants canadiens pro-maoïstes ont défilé avec des pancartes devant le centre canadien de l'immigration à Winnipeg, pour protester contre de prétendues tentatives de déportation à l'endroit d'un étudiant manitobain, arrêté le 31 décembre au cours d'une manifestation à False Creek, C.-B. Kwok Wing Lai, étudiant originaire de Hong-Kong, doit comparaître cette semaine à Vancouver pour se défendre

contre un ordre de déportation requis contre lui par le ministère de l'Immigration. Le 8 janvier, l'étudiant recevait une sentence suspendue, à Vancouver, après avoir semé du désordre au cours d'une manifestation tenue devant une aciérie de False Creek. Selon un porte-parole du mouvement des étudiants canadiens, une pétition appuyant Kwok circulera cette semaine à l'Université du Manitoba.

Radio-Canada joue un rôle social trop important pour qu'on l'ampute cyniquement — le Syndicat de la fonction publique

par Pierre VENNAT

Près de 2,000 employés de Radio-Canada, affiliés au Conseil du Québec du Syndicat canadien de la fonction publique, s'apprêtent à combattre durement la politique d'austérité du gouvernement Trudeau, faisant remarquer que "la société d'Etat joue un rôle social trop lié au dynamisme économique et culturel du pays pour qu'on l'ampute cyniquement".

Le négociateur en chef des employés de la production-TV, M. Gilles Pélard, négocie pour les corps de métiers (peintres, menuisiers, etc.), les machinistes, les script-assistants, les "designers" (graphistes, décorateurs, costumiers, etc.), les cameramen de films et tous ceux qui sont impliqués

directement dans la production d'émissions de télévision, avec comme slogan principal: "nous n'acceptons pas que le gouvernement nous fasse subir les conséquences de ses aventures supposées anti-inflationnistes".

M. Pélard ajoute que les syndiqués sont d'autant plus déterminés à gagner leur point, qu'ils sont convaincus du tort que causeraient à la population des coupures additionnelles au budget de Radio-Canada.

Besoin de participation

Par ailleurs, Radio-Canada ne chappe pas au besoin accru de "participation" que l'on retrouve dans la plupart des entreprises du genre et un autre aspect essentiel qui se dégage des demandes syndicales, aux dires

des syndicalistes eux-mêmes, c'est "surement le désir de participation qu'on y exprime".

On demande la création de comités conjoints qui lieraient intimement les syndiqués à la vie et à l'évolution de Radio-Canada. "Une très forte proportion des syndiqués étant affectés à des tâches créatrices, la participation totale des travailleurs à l'entreprise devient alors essentielle à sa bonne marche".

Le dernier contrat de travail, signé au printemps passé, avait des effets pécuniaires rétroactifs à janvier 1968. Les nouvelles négociations ont débuté officiellement la semaine dernière, mais des pourparlers préliminaires ont été engagés, il y a deux mois.

Ottawa consacre \$30 millions à la recherche en matière de développement international

par Claude Turcotte
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Centre de recherche en matière de développement international aura au moins \$30 millions mis à sa disposition au cours de ses cinq premières années d'existence.

C'est l'assurance qu'a donnée aux communes le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, dans une intervention faite après avoir proposé l'adoption en deuxième lecture du bill C-12 et son renvoi au comité permanent de la Défense et des Affaires extérieures.

Selon d'autres informations toutefois, le projet de loi ne devrait pas demeurer longtemps au comité, puisqu'on espère pouvoir faire vraiment démarrer les activités de ce centre dans quelques mois seulement.

Ce centre de recherche en matière de développement international, dont l'idée a pris forme à l'époque du gouvernement Pearson, n'a pas pour but d'éliminer l'aide conventionnelle que les pays riches ont jusqu'à maintenant donnée aux pays en voie de développement.

Il vise plutôt à combler certaines lacunes, notamment au niveau de la coordination mondiale du développement international. "Le centre, a dit M. Sharp, identifiera, amorcera et encouragera, appuiera et entreprendra la recherche relative aux questions touchant le développement des régions économiquement faibles du monde".

A titre d'exemple, M. Sharp a mentionné que certains organismes internationaux ont

déjà montré du doigt des problèmes susceptibles d'intéresser éventuellement le centre: la mise au point de nouvelles techniques pour isoler et évaluer les ressources minérales, des méthodes améliorées pour conserver les aliments et réduire le gaspillage; le perfectionnement de plantes génétiquement supérieures, riches en protéines; l'étude de problèmes démographiques particuliers et l'implantation d'industries de main-d'oeuvre efficaces.

On sait l'importance qu'a prise la recherche scientifique pour le développement des peuples. Or, on a constaté que moins de 50 pour cent des budgets d'aide des pays donateurs est actuellement consacré à la recherche pour le développement, alors que toute compagnie à croissance moyenne d'Amérique du Nord dépense à peu près 6 pour cent de son revenu annuel à ces fins.

Roland Tapin refuse l'invitation de Chartrand

par Pierre VENNAT

La guerre fait rage de plus belle entre les conseils centraux de Montréal et de Québec au sein de la Confédération des syndicats nationaux.

M. Roland Tapin, président du Conseil central de Québec, dans une verte réplique publique à M. Michel Chartrand et ses lieutenants, non seulement refuse de se rendre à l'assemblée contradictoire du 20 qui l'aurait opposé à Chartrand, mais le réattaque et affirme que le Conseil central de Montréal n'a pas été établi par le congrès de la CSN "comme tribunal pour le règlement des problèmes dans le mouvement".

M. Tapin a également déclaré qu'il continue de dire que Michel Chartrand "fait un tort énorme au mouvement et que nos adversaires ne pourraient en engager un qui atteigne son efficacité dans ce domaine".

De plus, le président du Conseil central de Québec affirme que M. Chartrand n'a pas de mandat pour parler au nom de l'ensemble de la CSN. Pour ajouter que "mais quand il parle, il pourrait au moins se renseigner comme il faut".

M. Tapin ajoute enfin que n'ayant pas reçu de mandat des travailleurs de Montréal, il n'a aucun compte à rendre à Michel Chartrand, ni au Conseil central de Montréal et que donc, il

ne sera pas présent à la confrontation du 20.

"Que le confrère Michel Chartrand rentre moins dans le champ d'action de la CSN et s'occupe plus de son propre, et les syndicats de Montréal ne s'en porteront que mieux".

M. Tapin déclare que les instances prévues par la Constitution de la CSN pour agir comme tribunal des problèmes dans le mouvement sont le comité exécutif, le bureau et le conseil confédéral.

Comme MM. Chartrand et Tapin doivent tous deux se rencontrer dans la Vieille capitale les 28 et 30, lors du prochain conseil confédéral, on s'attend à trois jours de discussions mouvementées.

Par ailleurs, c'est conjointement que les "frères ennemis", Marcel Pepin, président de la CSN, et Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal, ont adressé une lettre aux dirigeants des syndicats de la région de Montréal, les invitant à la réunion de samedi pour discuter la "lettre aux militants" de Marcel Pepin.

Cette réunion, qui se tiendra à l'école de l'Immaculée Conception, 1375 est, rue Marie-Anne, à 9 heures, précédera l'assemblée du 20 où Chartrand a convoqué Marcel Pepin et Roland Tapin.

On a mentionné en outre que, chaque produit synthétique qui entre sur le marché élimine des débouchés pour la production artisanale de pays pauvres. Or, on consacre autant d'argent à la recherche dans le domaine des produits synthétiques qu'on en prend dans le domaine du développement des pays pauvres.

Ce sont des facteurs qui font évidemment que le fossé s'agrandit et qui ont incité le Canada à créer son centre de développement en recherche internationale.

Le centre, selon le ministre, sera une institution fondamentalement canadienne, comportant une importante dimension internationale.

Toutefois, on fait remarquer dans les milieux gouvernementaux que le Canada n'aurait pas objection à permettre l'intégration de ce centre à un organisme international, si les besoins et les circonstances le favorisent.

En attendant, le gouvernement canadien estime avoir déjà l'assurance que ce centre attirera des savants de l'étranger. Comme a dit un fonctionnaire, le centre deviendra "un foyer naturel pour les gens excentriques à l'esprit créateur".

C'est pourquoi la loi créant le centre veut être très flexible.

L'administration du centre serait assumée par un président et 11 gouverneurs. Le porte-parole conservateur, M. Gordon Fairweather, a suggéré que certains de ces gouverneurs devraient être Européens, sans restriction quant à l'idéologie politique de ces pays. La science serait le critère de sélection.

WEEK VENTE

SPECIAUX de JANVIER

MOBILIER de CHAMBRE — 9 mcx, 1 bureau triple, 1 miroir, 1 chiffonnier, 2 tables de nuit, 1 tête de lit 89", 2 lampes de chevet, 1 lampe de bureau. Rég. \$629.00 SPECIAL \$469.00	TABLE EXTENSIBLE , fermée, 48 x 32, ouverte 84 x 32. Rég. \$129.95 EXTRA SPECIAL \$99.00
MOBILIER FUTURA 70 — 6 mcx, 1 bureau triple, 1 chiffonnier, 1 tête de lit, 96", 2 tables de nuit, 1 miroir 21 x 36. SPECIAL \$529.00	CHAISES IMPORTÉES , bois solide, siège en cuirette noire. Rég. \$29.95 SPECIAL \$19.95
MOBILIER DE SALON 2 mcx — Sofa et fauteuil bas, choix de tissus disponible en teck seulement. Rég. \$369.00 SPECIAL \$289.00	CHAISES AVEC DOS et siège en cuirette, le tout fini en teck. Rég. \$45.00 SPECIAL \$34.95
TABLE à CAFÉ , 56 x 20 x 17 TABLE DE BOIT , 20 x 30 x 20 TABLE DE COIN , 30 x 30 x 17 TABLE RONDE , 36 x 17 Rég. \$49.50 SPECIAL \$39.00	CHAISE BERCANTE KENNEDY Rég. \$42.00 SPECIAL \$33.50
TABLE GIGOGNE (quantité limitée) Rég. \$49.00 EXTRA SPECIAL \$34.95	PLUSIEURS AUTRES MODELES A BAS PRIX PEINTURES à l'HUILE ENCADREES Rég. jusqu'à \$179.00 \$59 \$79 \$99
SET de CUISINE , table ronde 44" diam. Rég. \$119.50 SPECIAL \$89.50	TAPIS IMPORTES Gala 3 x 6 SPECIAL \$59.95
LAMPE DANOISE Choix de couleurs A partir de \$9.95	

A. FORGET INC

6725 boul. St-Laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h p.m.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

